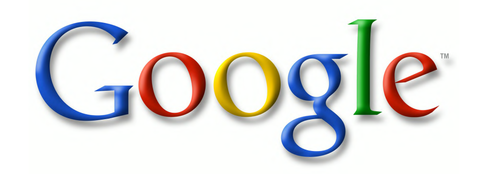


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/


3 3433 07589436 4





LONDRES

EN MIL HUIT CENT VINGT-UN.

1326/6

On trouve chez le même Libraire,

Londres en 1819, 1 vol. in-8. 6 fr.

Londres en 1820, 1 vol. in-8. 6 fr.

Une Année de séjour à Londres, in-8. 5 fr.

Six Semaines en hôtel garni à Londres, trad. de l'anglais, 1 vol. in-8. 5 fr.

Tableau de l'administration intérieure de la Grande-Bretagne, trad. de l'allemand, in-8. 5 fr.

Recherches sur l'origine, les progrès, le rachat, l'état actuel et la régie de la dette nationale de la Grande-Bretagne, par Robert Hamilton, trad. sur la seconde édition, par S. H. La Salle, in-8. 7 fr. 50 c.

Annales du Règne de George III, roi de la Grande-Bretagne; contenant l'histoire de ce pays, celle des autres états de l'Europe, ainsi que les événemens remarquables qui se sont passés dans les différentes parties du monde depuis 1760 jusqu'à la mort de George III; trad. de l'anglais de John Aikin, par M. J. B. Eyriès : continuée par M. Thérémin, 3 vol. in-8, avec portrait. 18 fr.

IMPRIMERIE D'A. ÉGRON.

LONDRES

EN MIL HUIT CENT VINGT-UN,

OU

RECUEIL DE LETTRES

SUR

La Politique, la Littérature et les Mœurs, dans le cours de l'année 1821.

PAR L'AUTEUR D'*UNE ANNÉE A LONDRES.*

NEW YORK PUBLIC LIBRARY



PARIS,
LIBRAIRIE DE GIDE FILS,
RUE SAINT-MARC-FEYDEAU, N° 20.
1822.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
674169A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1933 L

LONDRES

EN MIL HUIT CENT VINGT-UN.

LETTRE PREMIÈRE.

Famille d'un peintre anglais. —Patch-work. — *Esprit général d'économie régnant en Angleterre.*

Londres, le 5 janvier 1821.

J'ÉTAIS, il y a quelques jours, chez un artiste anglais de ma connaissance. C'est un peintre en portraits, qui a beaucoup de talent, qui est fort occupé, et qui pourrait passer pour riche, si le ciel n'avait répandu des bénédictions trop multipliées sur son union conjugale, d'où il est résulté qu'il est père de douze enfans vivans, sept filles et cinq garçons. Ces familles nombreuses ne sont pas rares en Angleterre; et il faut rendre justice à la fécondité des Anglaises, comme à leurs charmes. Aucune de ses filles n'est encore mariée, et quoique elles soient jolies, aimables et spirituelles, il est assez probable

Blanck 26 July 1933 (6 vol)

qu'elles vivront et mourront dans le célibat ; car, quoique en disent les romans, une fille sans dot ne trouve pas plus aisément un mari, en Angleterre, que dans un autre pays.

Suivant l'usage anglais, c'était dans la matinée que je faisais cette visite. Le père était chez une dame dont il faisait le portrait ; le fils aîné s'était rendu à l'Académie pour dessiner d'après le modèle masculin, en attendant qu'il eût atteint l'âge où ce corps lui ouvrirait la salle où l'on étudie la nature sur le plus beau de ses ouvrages ; les quatre autres fils étaient à l'école, et je trouvai la mère entourée de ses sept filles, toutes occupées du même travail, et ce travail me parut fort singulier, fort extraordinaire.

La salle était jonchée de robes, de corsets, de jupons, de tabliers, de schalls, et d'autres vêtemens de soie de toutes couleurs, tous vieux et usés, et qui paraissaient être la défroque de toute la famille depuis plusieurs années. Je crus, en entrant, qu'on faisait une revue générale de toute la garderobe, afin de voir ce qui, à l'aide de quelques coups d'aiguille, pouvait encore faire quelque service. Je ne tardai pas à me convaincre que j'étais dans l'erreur, car, je vis qu'au

lieu de travailler à réparer les outrages du temps, on s'occupait d'une œuvre de destruction complète.

Chaque ouvrière, armée d'une paire de ciseaux, tenait en main quelqu'une de ces parures réformées, examinait avec soin les endroits qui avaient le moins souffert du frottement, et des accidens de toute espèce dont tout ce qui nous couvre n'est pas plus exempt que nous ne le sommes nous-mêmes, et lorsqu'elle y découvrait une partie qui paraissait encore en état de faire quelque résistance, elle y découpait des morceaux de diverses grandeurs, auxquels elle donnait la forme d'un carré ou d'un parallélogramme, mais dont la plus grande longueur n'excédait jamais trois ou quatre pouces. Tous ces fragmens se jetaient ensuite sur une grande table ronde, autour de laquelle toute la famille travaillait, et l'on y voyait toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, et toutes les nuances de ces couleurs, des étoffes unies, rayées, à carreaux, à fleurs, etc.

On vit, à mon air surpris, que je ne connaissais pas ce genre d'ouvrage, et l'on crut me l'avoir expliqué, quand on m'eut dit que c'était

ce qu'on appelle, en Angleterre, le *Patch-work.* Cette explication n'en était pas une pour moi, et il fallut qu'on entrât dans plus de détails. J'appris enfin que le *Patch-work* était un ouvrage de marqueterie, une espèce de mosaïque à l'aiguille, une étoffe d'habit d'Arlequin. Quand on a amassé un nombre suffisant de ces morceaux d'étoffe, on les coud ensemble, sans autre attention que de ne pas placer l'un à côté de l'autre deux fragmens de même couleur. On parvient ainsi, avec de vieux débris, à fabriquer une pièce d'étoffe presque neuve, et l'on en fait des rideaux, des courtepointes, des coussins de chaises et de canapés.

Dans les familles, où la soie est une marchandise prohibée, attendu sa cherté, on emploie au même usage les étoffes de coton. C'est ainsi que l'économie anglaise sait tirer parti de ce qui, dans d'autres pays, serait regardé comme ne pouvant plus être d'aucune utilité. Cette industrie est loin d'être blâmable, elle mériterait plutôt d'être imitée : ce n'est point avarice, c'est esprit d'ordre et de prudence.

Ce système d'économie se retrouve dans toutes les classes de la nation anglaise et dans

toutes ses habitudes. Dans beaucoup de maisons de Londres on a, au premier étage, deux salons. Vous trouvez dans le premier un sofa, dans le second un grand fauteuil à bras; mais vous ne vous doutez pas que ce sofa, ce fauteuil, vont se transformer le soir en autant de lits, auxquels il ne manquera que des draps et des couvertures, car les coussins qui les garnissent en forment l'unique matelas. Par ce moyen, on épargne le loyer d'un appartement plus considérable, car, il ne faut pas oublier, que recevoir quelqu'un dans une chambre où il se trouve un lit qui n'est pas masqué en fauteuil ou en sofa, c'est, en Angleterre, un crime de lèse-pudeur.

Pourquoi la noblesse passe-t-elle à la campagne les quatre plus vilains mois de l'année, novembre, décembre, janvier et février? C'est parce qu'on y dépense moins qu'à Londres, et que, par le moyen de cette retraite économique, on peut briller dans la capitale quand la mode y rappelle, sans courir le risque de déranger ses affaires.

Pourquoi une famille de la classe mitoyenne, qui quelquefois ne sera composée que de trois ou quatre personnes, fait-elle servir, le diman-

che, sur sa table, un morceau de viande de dix à quinze livres, qu'elle mange froid les jours suivans, tant qu'il en reste? C'est parce qu'elle épargne le charbon qu'elle emploierait si elle ne se faisait servir chaque jour que ce qui est nécessaire à sa consommation, ou les frais de cuisson, si elle fait cuire sa viande chez le boulanger, suivant un usage assez commun dans les rangs inférieurs.

Pourquoi n'y a-t-on, en général, que la quantité de linge nécessaire pour aller d'un blanchissage à l'autre, époques qui ne sont jamais très-éloignées? C'est pour ne pas avoir de fonds morts, de capitaux qui ne rapportent aucun profit.

Pourquoi y bâtit-on des maisons si peu solides, si légères, que leur durée y semble calculée sur celle de la vie de l'homme? C'est parce qu'il en coûte moins pour les construire: on veut éviter toute dépense actuelle, et on laisse à ses enfans le soin de faire ce qu'on a fait soi-même.

Pourquoi, presque partout, y mange-t-on sans serviettes, et se sert-on de fourchettes de fer? Pourquoi bien des gens préfèrent-ils payer des gages plus considérables à leurs domestiques,

au lieu de les nourrir? Pourquoi voit-on partout des meubles à triple usage, commodes par le bas, secrétaires au milieu, et bibliothèques au troisième étage? Pourquoi tant d'Anglais voyagent-ils sur le continent? Il est inutile de répondre à ces questions, et à trente autres qui pourraient les suivre. On voit évidemment que la raison d'économie serait la base de toutes les réponses.

Au surplus, honneur à une nation économe! On pourra remarquer chez elle plus de travers et de ridicules que chez une autre, mais on y trouvera aussi plus de prospérité publique et particulière.

LETTRE II.

Sectes nées du méthodisme. —Histoire d'Huntington. — Sa naissance. — Son éducation. —Son inconduite.—Sa conversion. —Vision. —Miracles opérés en sa faveur. — —Faveurs qu'il obtient de la Fortune.

Londres, le 20 janvier 1821.

La meilleure preuve morale de la vérité de la religion catholique romaine, se tirerait peut-être de l'uniformité qui a constamment régné dans ses principes et dans ses dogmes, depuis la naissance du christianisme jusqu'à nos jours. Fondés sur l'Ecriture et sur la tradition, ils n'ont éprouvé aucune variation, et au milieu des changemens qu'a pu subir la discipline, ils sont encore ce qu'ils étaient dans l'origine. Quelle est la secte qui puisse se vanter de posséder le même avantage? A peine s'en forme-t-il une, que la division se glisse dans son sein, des scissions s'établissent, et les sectaires se trouvent divisés les uns des autres, comme de l'Eglise dont ils se sont séparés.

Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur le méthodisme, secte aujourd'hui si répandue en Angleterre, qu'on la verra peut-être un jour y devenir la religion dominante. C'est un arbre dont le tronc a acquis en moins d'un demi-siècle une croissance prodigieuse, dont les rameaux touffus couvrent une superficie immense, mais dont chaque branche chargée d'un feuillage particulier, rapporte des fruits différens.

« *Miraturque novas frondes et non sua poma.* »

Déjà l'on distingue une quarantaine de sectes différentes de méthodistes, qui ne sont divisées que par des subtilités scolatisques ; mais il est dans la nature humaine, surtout en fait de religion, que plus la cause est futile, plus on y attache d'importance.

Parmi ces sectes issues du méthodisme, il en est une qui compte pour fondateur un nommé Huntington, dont vous n'avez probablement jamais entendu parler, et qui est pourtant auteur de vingt volumes in-8° contenant l'histoire de sa vie, ses opinions religieuses et

ses sermons, qu'on vient de publier tout récemment: William Huntington, *pécheur sauvé*, car tel est le titre modestement orgueilleux qu'il prit à une certaine époque, et dont ensuite il accompagna toujours sa signature, est, dans ses confessions, aussi sincère que J.-J. Rousseau. Il nous apprend lui-même qu'il est le fruit d'un double adultère. Son père putatif était un journalier paysan qui, grâce aux soins d'un bon voisin dont la condition n'était guère plus relevée, fut père légal de onze enfans. Cet homme charitable jeta les fondations de la grandeur future de son fils, car il lui fit apprendre à lire et à écrire, après quoi, jugeant son éducation terminée, il en fit un batteur en grange.

Huntington devint laquais à dix-sept ans, séduisit la fille d'un tailleur, en eut un enfant, et ne l'épousa point. « Elle était destinée par le ciel à un autre époux, » dit-il, « et j'étais destiné à une autre femme. » Vous voyez ici le principe de la prédestination. Ce fut alors qu'il prit le nom sous lequel il est connu; car son père putatif se nommait Hunt, et son père véritable Russell. Il commença à apprendre le métier d'armurier, mais il n'acheva pas son ap-

prentissage, en un mot, il passa sa jeunesse dans le désordre et le vagabondage, épousa une femme aussi pauvre que lui, et tomba dans un tel état de misère, qu'il songea à y mettre fin par le suicide. Il paraît cependant que le courage lui manqua, et un accès de dévotion succéda au désespoir. Il alla d'église en église, mais il n'était content d'aucun prédicateur. Enfin il se mit à lire la Bible, et le résultat de cette lecture fut qu'il résolut d'abandonner sa femme et son enfant, de courir le pays et de se laisser mourir de faim.

Ce fut à cette époque qu'arriva le fameux miracle qui décida du sort de ce grand homme. Il eut une vision; une voix du ciel lui commanda d'oublier les formules ordinaires de prière, et de s'adresser à Jésus-Christ. Le *pécheur sauvé* sentit alors la grâce s'insinuer dans son cœur, il reçut le don d'éloquence, adressa au Seigneur une prière énergique, et quand il l'eut finie, Jésus-Christ lui apparut. Dès ce moment il se trouva délivré de toutes tentations, purifié de tous péchés, et se regarda comme appelé à prêcher l'Evangile.

Pendant quelque temps, sa femme composa

tout son auditoire, et après avoir passé la journée à travailler comme ouvrier chez un fabricant de poudre à canon, il prononçait un sermon dans la soirée. Ses gages ne lui suffisaient que pour payer son loyer et se procurer de la farine d'orge; mais son maître avait un étang bien empoissonné, et la bonté du ciel faisait que le *pécheur sauvé* y trouvait tous les matins des carpes, des anguilles et des brochets que la chaleur du soleil avait tués, et qui flottaient sur la surface, ce qui ne lui donnait que la peine de se baisser pour en prendre, tant et si bien que l'étang fut dépeuplé. Sa femme de son côté allait glaner dans le temps de la moisson, et la Providence était telle, qu'elle revenait toujours chargée d'épis, comme si on en eût laissé à plaisir. Cependant son maître soupçonna qu'une autre cause que la chaleur du soleil diminuait ses poissons, la femme du *Pécheur sauvé* devint suspecte de trop bien faire le métier de glaneuse, de sorte que le couple protégé du ciel changea de domicile, et Huntington, après avoir fait quelque temps le métier de savetier, devint porteur de sacs à charbon.

C'était la profession la plus lucrative qu'il eût encore exercée; car il gagnait dix shillings

par semaine, sans compter quelques raccommodages de vieux souliers. Il y renonça pourtant pour se consacrer entièrement à annoncer la parole divine, et se fit ordonner par un ministre méthodiste. Il fut d'abord persécuté par les impies et les malveillans; mais tous ses persécuteurs furent frappés du ciel : l'un se cassa la jambe, l'autre devint paralytique, un troisième perdit la raison, deux autres moururent de mort subite, etc., tant la Providence favorisait *le pécheur sauvé*.

Il n'avait pas un sou pour vivre, mais il vivait de miracles. Un jour le ciel lui inspirait de passer par un certain sentier, et il y trouvait un lièvre pris dans un piége : s'il passait sur un pont sans argent pour payer le péage, une pièce d'argent se présentait à ses pieds. Sa femme en couche demandait du thé, il fit mettre la bouilloire sur le feu, sans en avoir une seule feuille, sans un sou pour s'en procurer, et une bonne âme lui en apporta à l'instant. Enfin son vêtement inférieur commençait-il à laisser percer la chair, tandis qu'il prêchait l'Evangile, une dévote charitable s'empressait de couvrir sa nudité postérieure.

Une seconde vision ordonna au *pécheur sauvé* de se rendre à Londres, et le succès qu'il y obtint surpassa ses espérances. Il s'appliqua moins à avoir de nombreux adhérens, qu'à se procurer de riches disciples, et il y réussit. Grâce à leur aide, il se bâtit une chapelle, et fit une nouvelle scission parmi les méthodistes en adoptant les principes des Antinomiens, et en y mêlant ses idées particulières sur la grâce et la prédestination. Enfin sa femme, la glaneuse, mourut, et il épousa une femme riche, une femme de qualité, lady Saunderson, et le porteur de sacs à charbon se rendit à sa chapelle dans son équipage.

Depuis lors, il ne fit plus que marcher de succès en succès, et ses sectateurs en 1815 avaient déjà trois chapelles à Londres. On dit en ce moment que les Huntingtoniens viennent déjà de se diviser en deux branches, qui se subdiviseront sans doute en plusieurs autres à leur tour; ce qui ne peut manquer d'arriver quand les hommes n'admettent d'autres règles de foi que les suggestions de l'esprit humain et d'une imagination exaltée.

LETTRE III.

Procès singulier. — Combat entre deux dames. — Plaintes d'un procureur contre un batteur d'or. — Marchand qui vend à moitié prix.

Londres, le 15 février 1821.

Il m'arrive bien rarement d'être assez désœuvré pour être réduit à chercher les moyens de tuer le temps. Il m'arriva pourtant, il y a quelques jours, d'avoir une matinée que je ne savais comment remplir. Je sortis de chez moi, sans plan fixe, et je parcourus quelques rues, sans que j'eusse pu dire à quiconque me l'aurait demandé où j'avais dessein d'aller. J'arrivai ainsi dans Queen-Square, et une foule considérable y entrait en même d'un autre côté. Je me doutai que c'était du gibier qu'on amenait au tribunal de police qui tient ses séances en cet endroit; c'était un moyen d'employer un temps dont je ne savais que faire, et je me hâtai d'y entrer, afin de m'assurer une bonne place. J'y étais à

peine, que deux constables s'y présentèrent avec deux femmes fort bien mises, suivies d'une foule qui remplit en un instant l'auditoire. Ils les avaient arrêtées à quelques pas, se battant avec acharnement au milieu d'un cercle nombreux de spectateurs qui, suivant l'usage d'Angleterre, ne songeaient à rien moins qu'à les séparer ou à rétablir la paix entre elles, et leur visage, leur cou, leur poitrine et leurs bras, offraient en longues traces les preuves de leurs exploits mutuels. L'une d'elle était une petite femme fort jolie, qui paraissait enceinte; c'était la plus maltraitée, et cela devait être, car son antagoniste était une virago de cinq pieds cinq pouces, hardie et vigoureuse comme un soldat aux gardes. Leur costume et leur manière de s'exprimer annonçaient des femmes au-dessus du commun, et leur interrogatoire m'apprit que c'était la jalousie qui leur avait aiguisé les ongles. La petite femme pleurait, et ne répondait que par monosyllabes aux questions du magistrat; mais la virago entreprit d'expliquer toute l'affaire, et elle commençait à entrer avec effronterie dans des détails si graveleux, que le magistrat lui imposa silence, leur dit que par égard pour leur

honneur et celui de leurs familles, elles devaient étouffer cette affaire et n'y donner aucune suite, et chargea les constables de les reconduire chacune chez elle.

Un procureur parut ensuite pour rendre plainte contre un batteur d'or, son voisin, qui, battant son enclume tous les jours, depuis huit heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, l'empêchait de se livrer aux travaux de sa profession; ses domestiques en avaient mal à la tête, et ce bruit continuel donnait des maux de nerfs à ses clercs. L'artisan avait pris un avocat pour le défendre, et celui-ci le fit d'une manière très-plaisante. Le procureur, dit-il, n'avait fait que devancer son client; car celui-ci était sur le point de former contre lui une plainte semblable. L'homme de loi avait des cliens si nombreux, et le pesant marteau qui garnissait sa porte était dans un mouvement si perpétuel, que le bruit qui en résultait empêchait le pauvre artisan de savoir si son apprentif battait l'enclume dans la chambre voisine, ou s'il restait les bras croisés. Le tapage redoublait vers l'heure du dîner; car la cuisinière du procureur battait alors à tour de bras des côtelettes

ou des *beef-steaks* pour les attendrir. Enfin, quand après une journée laborieuse, son client espérait goûter le repos qui lui était si nécessaire, la voix glapissante d'un clerc collationnant quelque pièce d'écriture, chassait le sommeil de son lit. Il finit par engager les deux parties à se pardonner leurs sujets de plaintes respectifs. Ils se devaient mutuellement de l'indulgence, puisqu'ils suivaient la même profession. Un procureur n'était véritablement qu'un batteur d'or, et sa plume l'étendait sur son papier plus rapidement que le marteau de l'artisan sur son enclume. Ai-je besoin de vous dire qu'on ne donna aucune suite à cette plainte?

Cette matinée était fertile en causes plaisantes. A peine le procureur et le batteur d'or s'étaient-ils retirés, que je vis entrer un marchand d'étoffes de laine et un Irlandais qui paraissait un ouvrier. Aucun constable ne les accompagnait; ils venaient d'un commun accord prier le magistrat de prononcer entre eux. Voici le fait. L'Irlandais avait vu à la porte du marchand un écriteau portant ces mots : « Ici l'on vend des couvertures de laine à moitié prix. »

Il y entra, demanda à en voir, en choisit une, et quand elle fut empaquetée et ficelée, il en demanda le prix. « Cinq shillings, » répondit le marchand. L'Irlandais mit le paquet sous son bras, jeta deux shillings et demi sur le comptoir, et il se disposait à partir, quand le marchand l'arrêta, et le menaça de faire venir un constable. « Cela est inutile, » dit l'Irlandais, « je suis prêt à me rendre chez le magistrat. » Et les voilà partis, d'accord sur ce point. En arrivant, l'Irlandais prétendit que la couverture devait lui appartenir, puisque, d'après l'annonce affichée à la porte, on les vendait à moitié prix, et qu'il avait payé, sans marchander, la moitié du prix qui lui avait été demandé. Le marchand soutint que la valeur intrinsèque de sa couverture était de dix shillings, et qu'en la vendant cinq il la donnait à moitié prix. C'était le cas d'une expertise, d'une contre-expertise, d'un arbitrage, qui auraient mangé dix fois la couverture; le magistrat coupa le nœud gordien en ordonnant que le marchand reprendrait sa couverture et rendrait à l'Irlandais son argent: jugement qui vous paraîtra sans doute très-raisonnable.

LETTRE IV.

Littérature. — Voyage du capitaine Parry dans la baie de Baffin. — Relation du même Voyage par M. Fisher. — Désagrémens qu'il éprouve à ce sujet. — Voyage du capitaine Lyon dans le Fezzan. — Voyage de sir Robert Ker Porter en Géorgie et en Perse. — État du pays. — Établissement hospitalier. — Caverne singulière. — Punaise venimeuse. — Courtisan dupé. — Chirurgien persan. — Voyages de sir William Ousley dans diverses contrées de l'est. — Boules de lait. — Présens. — Voyage dans l'empire des Birmans, par le capitaine Cox. — Jugement de Dieu par les chandelles. — Esquisses sur l'Inde. — Anecdotes sur la Compagnie des Indes et sur un général anglais. — Voyage à Ceylan, par Davy. — Médecins. — Emprunts. — Pluralité des maris. — Système du monde. — Politique de l'Angleterre.

Londres, le 1er mars 1821.

La relation du *Voyage de Découvertes, fait par le capitaine Parry*, en 1819 *et* 1820,

dans la baie de Baffin, vient enfin de paraître. On ne devait pas s'attendre à y trouver beaucoup d'intérêt. Des glaçes, des baleines, des ours blancs, sont à-peu-près tout ce qu'offrent les mers que ce voyageur a parcourues; on a donc été surpris d'en trouver la lecture véritablement attachante. La relation des dangers qu'il a courus, des obstacles qu'il a eus à vaincre, des difficultés qu'il est venu à bout de surmonter, de la manière dont il a trouvé moyen d'occuper son équipage pendant près de neuf mois que les glaces l'ont enchaîné dans des parages où aucun navigateur n'avait pénétré avant lui, est on ne peut pas plus intéressante. Cet ouvrage mérite d'être lu, et je ne vous en donne aucun détail, pour vous engager à lire la traduction qui en a été publiée à Paris (1).

Huit jours avant que cet ouvrage fût publié, M. Fisher, chirurgien de l'*Hécla*, avait donné au public une autre relation du même voyage. D'après les ordres de l'Amirauté d'Angleterre, tous les officiers, passagers, matelots, etc., qui

(1) Elle se vend chez Gide fils. Un vol. in-8° avec cartes coloriées, 7 fr. 50 c.

se trouvent à bord d'un navire chargé de faire des découvertes, sont obligés, avant de rentrer dans un port d'Angleterre, de remettre au commandant de l'expédition tous les journaux qu'ils peuvent avoir rédigés, et jusqu'aux simples notes qu'ils peuvent avoir prises pendant le cours du voyage. M. Fisher s'y était conformé, mais l'Amirauté voyant paraître sa relation avant celle du capitaine Parry, et seulement quatre ou cinq jours après qu'elle avait fait à M. Fisher la remise de son manuscrit, le soupçonna d'en avoir gardé un double, et de l'avoir fait imprimer d'avance. En conséquence, M. Fisher, sur le point de s'embarquer, à Sheerness, avec la nouvelle expédition, fut rappelé par une dépêche télégraphique, mandé devant l'Amirauté, et obligé de comparaître pour se justifier de ce fait. La justification fut facile. Le libraire à qui il avait vendu son manuscrit, sentant combien il lui serait avantageux de le publier avant la relation du capitaine Parry, avait employé presque autant de presses que l'ouvrage avait de feuilles d'impression, et trois jours lui avaient suffi pour le mettre en état de paraître sous les yeux du public. Une chose assez singulière, c'est la

grande conformité qui se trouve entre les deux relations, non-seulement pour les faits en eux-mêmes, mais pour la manière de les narrer, et souvent même pour les expressions. Elles semblent avoir été calquées l'une sur l'autre. Or, M. Fisher ne peut avoir eu aucun accès aux manuscrits du capitaine : mais n'est-il pas possible que M. Parry ait eu à l'Amirauté communication de ceux du chirurgien ? Cette discussion n'est pas fort intéressante pour le public, et, au total, l'ouvrage du capitaine Parry mérite la préférence.

Vous avez aussi une traduction du *Voyage du capitaine Lyon dans le Fezzan.* Je vous engage fort à lire cet ouvrage, où vous trouverez sur cette partie de l'Afrique des détails très-intéressans (1). Il a recueilli, sur l'intérieur de ce pays, tous les renseignemens qu'il a pu obtenir, et ces renseignemens sont d'accord sur bien des points avec ceux que M. Bowdich s'est procurés lors de son voyage en Aschantie (2).

Sir Robert Ker Porter a publié le premier volume de ses *Voyages en Géorgie, en Perse*

(1-2) Ces deux Voyages se trouvent à la librairie de GIDE fils, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 20.

et en Arménie, avec de belles et nombreuses gravures. Je regrette que cet ouvrage intéressant ne soit pas traduit en français. Une bonne moitié en est consacrée aux antiquités de la Perse, ce qui en rend la lecture un peu sèche pour ceux qui ne sont pas antiquaires de profession. Mais tout lecteur trouvera dans le surplus de quoi s'instruire et s'amuser.

Les voyageurs ne sont pas d'accord entre eux sur l'état actuel de la Perse. Les uns la peignent comme une contrée inculte, dépeuplée et couverte de brigands ; les autres la représentent comme fertile, populeuse, et gouvernée par une bonne police : sir Robert Ker Porter les met d'accord. Les provinces gouvernées par le prince héréditaire, c'est-à-dire celles qui font partie du gouvernement de Téflis, sont dans un état de prospérité croissante, l'industrie y règne, et les voyageurs peuvent la parcourir avec sûreté, sans escorte. Il en est de même des environs de Teheran. Une décadence rapide se fait remarquer au contraire dans les autres parties de l'empire ; ce que notre auteur attribue principalement aux exactions des gouverneurs. Les habitans d'un village situé entre

Yezdikhast et Schiraz, lui avouèrent même naïvement qu'ils détroussaient les voyageurs toutes les fois qu'ils pouvaient le faire avec impunité, c'est-à-dire quand il n'était pas bien escorté.

L'auteur nous apprend que sur une des plus hautes montagnes de la chaîne du Caucase, dans une des passes les plus dangereuses, il se trouve une famille dont l'occupation est de secourir et d'assister les voyageurs. Non-seulement ils y trouvent un asile et des vivres, mais s'ils sont égarés dans ces solitudes aériennes, couvertes de neiges éternelles, ils rencontrent des guides fidèles, qui les mettent à l'abri de tout danger. Ce bel établissement est dû à la munificence de l'empereur Alexandre.

On montre dans le monastère d'Eitch-Mai-Adzen, en Perse, un fer de lance, qu'on prétend être celui qui a percé le côté de Jésus-Christ. L'auteur conteste l'authenticité de cette relique, parce qu'il s'y trouve une croix grecque taillée dans le fer, ce qui prouve, dit-il, qu'il n'a pu appartenir à un soldat juif. Mais où est la preuve que cette croix n'y a pas été taillée postérieurement?

Sur la route de Tauris à Teheran, à peu de distance de Bosmeesch, est une caverne fort singulière. Elle est creusée par la nature dans un roc, et l'on n'en connaît pas la profondeur. La hauteur en est considérable, et l'on peut y entrer jusqu'à une certaine distance sans aucun inconvénient ; mais tout être animé qui s'avance au-delà d'une pierre placée pour servir d'avertissement, est frappé de mort à l'instant même. On en a fait l'épreuve mainte et mainte fois sur des moutons, des chiens, et d'autres animaux. Cette exhalaison meurtrière est probablement plus pesante que l'air atmosphérique, et ne s'élève pas au-dessus d'une certaine hauteur ; car nombre d'oiseaux volent dans le haut de toute la caverne, et y font leurs nids, sans en éprouver aucun mal.

Dans la ville de Mianna, située sur la même route, il existe une espèce de punaise qui ne se trouve qu'en cet endroit, et qui habite surtout les vieilles maisons. Elle est d'un rouge brillant, et ressemble à celles d'Europe pour la taille et pour la forme. La morsure en est plus que dangereuse, car elle cause infailliblement la mort en six et huit mois ; mais une chose bien étran-

ge, c'est que les habitans de la ville n'en sont pas mordus, ou n'éprouvent pas les mêmes effets de la morsure que les étrangers.

Mirza Sheffi, premier ministre du roi de Perse, jouit d'un grand crédit auprès de son maître, et passe pour un homme très-intéressé. Un courtisan qui était fort assidu à ses levers, et qui n'en avait jamais obtenu la moindre marque d'attention, alla le trouver un jour, et lui offrit cent tomans, s'il voulait bien *se lever un peu* pour le saluer, la première fois qu'il se présenterait devant lui. Mirza Sheffi y consentit, et reçut les cent tomans. A son prochain lever, le courtisan, fier de l'importance qu'il va obtenir, arrive un peu tard pour avoir plus de témoins de la distinction flatteuse que le ministre doit lui accorder. Effectivement, dès que Mirza Sheffi le voit entrer, il se lève à demi, mais lui adressant en même temps la parole, il lui demande d'un ton grave : « Est-ce assez comme cela? « Le courtisan devint la fable et la risée de toute la cour, et n'osa plus se montrer.

Voici une anecdote d'un autre genre que je vais vous donner dans les propres termes de

l'auteur. Il avait logé chez un chirurgien de village qui n'avait d'autre instrument pour saigner ses malades qu'un vieux et mauvais canif. « A l'instant où j'allais le quitter, je pris une lancette dans un portefeuille, et je la lui présentai. Le pauvre homme resta la bouche ouverte, jetant alternativement les yeux tantôt sur moi, tantôt sur l'instrument précieux, et paraissant douter qu'il fût possible que je consentisse à me défaire d'un pareil trésor. Je fus obligé de lui dire une seconde fois que je lui en faisais présent; et alors, se prosternant devant moi, il me baisa les pieds et les genoux, sans pouvoir exprimer sa reconnaissance autrement que par des larmes de joie. Ce n'était pourtant pas l'intérêt personnel qui lui causait de tels transports. Il était le seul chirurgien qui existât à une grande distance, et il aurait saigné ses malades avec un clou, qu'on aurait été obligé d'avoir recours à lui. La bienveillance était la seule cause de sa joie et de son agitation, parce qu'il voyait dans cet instrument un moyen d'être plus utile à ses semblables. »

L'auteur donne à tout voyageur l'avis de ne jamais adopter en totalité les mœurs et le cos-

tume des pays qu'il traverse, parce que par là il se prive de tout droit à l'hospitalité en se donnant pour ce qu'il n'est pas, et n'en conserve aucun à la protection de sa patrie. Le capitaine Lyon, dans son voyage dans le Fezzan, donne un conseil diamétralement contraire. Tous deux peuvent avoir raison, et la chose doit dépendre du degré de civilisation du pays où l'on voyage. Il est peu de maximes générales qui puissent s'appliquer à tous les cas.

Sir William Ouseley vient aussi de publier le second volume de ses *Voyages dans diverses contrées de l'Est*, et il doit en paraître encore un troisième. Cet ouvrage est un trésor pour les antiquitaires; car les neuf dixièmes en sont consacrés aux antiquités. On y trouve pourtant aussi quelques détails intéressans. Ce voyageur a trouvé les environs de Chiraz mal cultivés, dépeuplés et couverts de brigands. Les voleurs y sont pourtant punis avec une sévérité qu'on pourrait appeler barbare. On bâtit une muraille autour du corps du criminel, dans un lieu écarté, jusqu'à la hauteur de la tête qu'on laisse exposée aux attaques des oiseaux de proie.

Dans les environs de la même ville, on forme

avec du lait caillé des boules de la grosseur d'une pomme de reinette; elles sont excessivement dures, blanches comme la neige, et peuvent se conserver plusieurs mois. Quand on veut s'en servir, on les broie, on les délaie dans de l'eau, et l'on se procure ainsi une boisson acidulée, qui est, dit l'auteur, agréable et rafraîchissante.

Un usage de Perse veut que celui qui reçoit un présent, en fasse un de valeur proportionnée à celui qui est chargé de le lui apporter, et c'est une manière honnête de mettre les voyageurs à contribution. Le prince Hussein Ali Mirza, fils du roi de Perse et gouverneur de Chiraz, envoyant un jour du gibier à l'ambassadeur d'Angleterre, à la suite duquel était sir William Ouseley, fit accompagner le porteur par un grand seigneur de sa cour qui lui dit à haute voix et avec emphase, que l'intention du prince était qu'il ne fît aucun présent à ses serviteurs quand il lui en envoyait quelqu'un. « Tel est le message du prince, » ajouta-t-il, en baissant la voix, « cependant, permettez-moi de vous conseiller de donner à cet homme cinq tomans de plus que n'avéz donné au porteur du dernier présent; c'est un favori du prince, et l'on doit

s'attendre que vous ferez une distinction en sa faveur. »

Ce même prince avait fait demander à l'ambassadeur de convertir en argent le présent qu'il lui apportait d'Angleterre.

Le *Journal d'une résidence dans l'empire des Birmans, et plus particulièrement à la cour d'Amarapoura, par le capitaine Hiram Cox*, n'est presque qu'une répétition fastidieuse, jour par jour, des obstacles que l'étiquette, aussi puissante en ce pays qu'en Chine, opposa à sa mission. C'est presque uniquement à cet objet que sont consacrées les 430 pages qui composent cet ouvrage. On n'y trouve aucuns détails sur les mœurs, et ce qui est souverainement ridicule, c'est que l'auteur emploie à chaque instant les dénominations du pays, sans en donner l'explication. Ce que j'y trouve de plus curieux, c'est une épreuve judiciaire fort étrange, une sorte de jugement de Dieu. L'accusateur et l'accusé tiennent en main une chandelle de même grandeur, on les allume en même temps, et celui dont la chandelle finit la première est déclaré coupable de faux serment.

L'ancienne relation de l'ambassade du capitaine Symes à la cour d'Ava est infiniment plus intéressante.

Les *Esquisses sur l'Inde* sont un ouvrage dans lequel on trouve des longueurs, quoiqu'il soit fort court. Il est superficiel, mais il se fait lire avec plaisir, parce qu'il est écrit avec esprit. En voici un extrait qui vous prouvera que les Anglais savent tirer parti de tout.

« Près d'Allah Abad, au confluent du Gange et du Jumna, il existe une garde de Bramines qui ne laissent approcher des eaux sacrées du Gange le pèlerin qui vient y faire ses ablutions, qu'autant qu'il a payé un tribut convenu.

« Ce tableau excite-t-il votre indignation, lecteur ? Apprenez donc que moitié des droits que la superstition paye en ce lieu et en beaucoup d'autres dans toute l'Inde, tombe dans les coffres de l'honorable Compagnie des Indes. Un sepoy, sentinelle près de cet endroit, se vantait du privilége dont il jouissait, attendu qu'étant à notre service, il était exempt du tribut. Soutenir la fraude et la superstition est sans doute une politique timide et impie ; mais tirer un

profit de la crédulité du pauvre idolâtre qu'on pille, est un arrangement financier qui nous fait peu d'honneur. »

« Tout incroyable que ce fait vous paraîtra, lecteur, » dit le même auteur un peu plus loin, « il existe en ce moment un général anglais, au service de la Compagnie, qui observe toutes les pratiques des Indoux; qui présente des offrandes à leurs temples, qui porte sur lui leurs idoles, et qui fait préparer tous ses alimens par des fakirs. On ne le traite pourtant pas comme un fou, mais il ne serait pas mal placé, si on le mettait dans un coin de Bedlam, avec ses idoles et ses fakirs. »

Je ne vous dirai qu'un mot sur un *Voyage dans l'intérieur de l'île de Ceylan, par John Davy,* parce que je crois qu'on en prépare une traduction. La majeure partie de cet ouvrage est purement descriptive, par conséquent fort ennuyeuse; et, si le traducteur fait bien, il le réduira à moitié.

J'y trouve une coutume qui mériterait d'être adoptée en Europe, c'est celle de ne payer les médecins que lorsqu'ils guérissent. La stipulation ordinaire, dans tous les prêts, est que l'em-

prunteur rendra moitié en sus de ce qu'il a reçu; mais que l'argent soit rendu au bout de douze mois ou de douze ans, cette condition est toujours la même.

La polygamie y est permise, et a lieu dans toutes les classes; mais on trouve plus de femmes ayant plusieurs maris, que de maris ayant plusieurs femmes. Les Naturels en donnent une raison politique, et prétendent que cette coutume est favorable aux enfans, parce qu'ayant plusieurs pères, s'ils en perdent un, ils ne restent pas orphelins pour cela. On a cité à l'auteur une femme ayant sept maris. Le même usage se retrouve, suivant M. Fraser, dans plusieurs castes indiennes habitant les montagnes Himalaya.

L'année commence en avril, et les astrologues annoncent l'heure à laquelle elle doit commencer, ainsi que le moment heureux pour offrir au roi les présens d'usage : car on se fait réciproquement des présens les uns aux autres le premier jour de l'an. En général, on ne commence rien sans consulter les astrologues.

Leur système du monde est aussi compliqué qu'absurde. L'auteur en rend compte fort au

long, mais ce qu'il en dit n'est nullement facile à comprendre. On voit seulement qu'ils admettent un nombre infini d'enfers où les peines sont graduées, et de paradis où les récompenses le sont aussi; et cependant l'état d'anéantissement complet paraît le plus haut point de bonheur.

Les crimes y sont fort rares. Un homme d'un âge avancé, qui avait toujours vécu à la Cour, dit à l'auteur qu'il n'avait jamais entendu parler que de cinq meurtres, et qu'il se passait quelquefois bien des années sans que la peine capitale fût infligée.

Les Hollandais avaient dans cette île des établissemens dont les Anglais se sont emparés. Suivant ensuite la même politique qui leur a réussi dans l'Inde, ils ont profité d'une rébellion qui y a eu lieu, en 1814, pour s'en rendre complétement maîtres, et ils y dominent aujourd'hui souverainement.

LETTRE V.

Bibliothèque de l'Institution royale. — On y trouve des livres lacérés. — M. Accum, chimiste, est reconnu auteur de ce délit. — Etrange décision d'un magistrat, — Suite et fin de cette affaire.

Londres, 8 avril 1821.

Connaissez-vous M. Accum? Oui, sans doute. C'est un fameux chimiste, auteur d'un long traité sur le gaz tiré du charbon de terre; d'un ouvrage où il démontre que tous les marchands d'Angleterre sont des fripons qui mêlent des poisons à tous les alimens qu'ils nous vendent, ce qui ne nous laisse d'autre alternative que de mourir de faim ou d'être empoisonnés; il est encore auteur d'autres écrits sur l'art gastronomique qui a bien quelques rapports avec la chimie. Il vient d'avoir une affaire qui a fait beaucoup de bruit, et qui mérite que je vous en rende compte.

Il existe à Londres une société connue sous

le nom d'*Institution royale*, établie dans Albe-Marle-street depuis environ trente ans. Elle a une très-belle bibliothèque qui est, tous les jours, à la disposition des abonnés. Depuis quelque temps, le bibliothécaire avait remarqué que plusieurs ouvrages précieux, la plupart traitant d'objets scientifiques, avaient été mutilés, et qu'on en avait déchiré plusieurs feuillets. Il résolut donc d'observer avec soin tous ceux qui s'occupaient de ce genre de lecture.

M. Accum était un des abonnés de cette Institution, et y allait ordinairement de cinq à sept heures, c'est-à-dire au moment où il s'y trouvait toujours le moins de monde. Un jour, le bibliothécaire crut le voir déchirer une page du livre qu'il lisait, et la mettre dans sa poche; mais n'en étant point parfaitement sûr, il ne voulut pas hasarder une imputation qui pouvait être mal fondée. Il attendit patiemment que M. Accum se fût retiré, et prenant alors le livre que celui-ci venait de lire, et auquel il était certain qu'il ne manquait rien quand il le lui avait donné, il reconnut qu'une page en avait été déchirée. Il se transporta le lendemain au tribunal de police de Bow-street, rendit compte de l'affaire au magis-

trat qui s'y trouvait, et en obtint un ordre pour faire une perquisition chez M. Accum.

Il s'y transporta sur-le-champ avec deux officiers de police, et l'on trouva sur son bureau, non-seulement la page déchirée tout récemment, mais une trentaine d'autres feuillets arrachés d'autres ouvrages. On conduisit devant le magistrat M. Accum, qui prétendit que ces feuilles avaient été déchirées de livres lui appartenant : malheureusement on confronta les pages avec les volumes de l'*Institution royale*, et la déchirure se rapporta si bien, que M. Accum fut convaincu de mensonge.

Maintenant je vous donne en cent, je vous donne en mille, à deviner quelle fut la décision du magistrat, M. Birnie. Il dit que, « quelque précieux que pût être un ouvrage, les feuilles qui en étaient déchirées n'étaient plus que du papier de rebut, du moment qu'elles en étaient séparées ; que s'il y en avait eu une livre pesant, il aurait fait emprisonner M. Accum pour la valeur d'une livre de papier de rebut, mais que ne s'en trouvant pas cette quantité, il ordonnait sa mise en liberté. »

Le général musulman qui fit incendier la bi-

bliothèque d'Alexandrie aurait probablement jugé cette affaire d'après de semblables principes.

Cependant les directeurs de l'*Institution royale* ne se contentant pas de la décision du magistrat subalterne, formèrent une plainte contre M. Accum devant le grand jury de Westminster, qui prononça qu'il y avait lieu à accusation : car il ne faut pas croire que l'Angleterre soit un pays tout-à-fait barbare.

Dans l'intervalle qui s'écoula entre le décret d'accusation et le moment où le procès devait être instruit, un ami de M. Accum prit sa défense dans les journaux, et cette défense n'est guère moins bizarre que le papier de rebut de M. Birnie. Il le représenta comme un homme sans éducation n'attachant pas plus de prix à un livre qu'à un creuset qu'il brise après s'en être servi pour une opération chimique, et croyant même, en le détruisant, rendre service au commerce. Il finissait par appeler la poursuite dirigée contre lui, une persécution.

L'affaire fut appelée, le 6 de ce mois, aux sessions de Westminster. M. Accum ne comparut point, et les poursuivans consentirent à

une remise, mais on n'entendit plus parler de cette affaire. Ceux qui avaient donné un cautionnement en faveur du chimiste destructeur, furent obligés de le payer, et il est passé dans un autre pays.

Bibliothécaires du continent, ayez soin de bien surveiller M. Accum.

LETTRE VI.

Suicide involontaire. — Suicide d'un écolier. — Réflexions sur l'éducation en Angleterre. — Manière brutale dont elle est conduite. — Toast en l'honneur des verges. — Définition des trois Vertus Théologales.

Londres, 15 avril 1821.

Un jeune homme de seize ans, domestique dans un village à peu de distance de Leicester, ayant assisté, le 31 mars, à la pendaison d'une femme, dit à ses camarades qu'il croyait « que c'était peu de chose que d'être pendu. » Ceux-ci lui conseillèrent en riant de ne pas en faire l'expérience. Le lendemain matin il ne parut pas pour s'acquitter de sa besogne ordinaire; on le chercha partout, et on le trouva pendu dans la cave au charbon. On se hâta de couper la corde, mais il était mort depuis plusieurs heures. Sous ses pieds était une brouette renversée. Il paraît qu'il n'avait pas l'intention de pousser l'épreuve

si loin; qu'il avait placé la brouette de manière à pouvoir y reposer ses pieds quand il serait las d'être pendu, mais qu'il la renversa en voulant s'y appuyer, et qu'il périt ainsi victime d'une folle curiosité.

Un autre jeune homme du même âge, appartenant à une famille respectable, et qui suivait les cours de l'école de Westminster, périt non moins malheureusement le 8 du mois suivant. Le maître de l'école s'étant aperçu, ce jour-là, qu'il manquait à l'appel de sa classe, chargea un de ses camarades d'aller le chercher dans la maison où il logeait. Celui-ci l'appela du bas de l'escalier; le malheureux jeune homme ne lui répondit qu'en se précipitant par sa fenêtre, et il mourut des suites de cette chute. Quelques années auparavant, un autre jeune homme s'était aussi tué dans la même école : on attribue cet acte de folie à la crainte de quelque punition sévère; et je suis d'autant plus porté à le croire, que le chef de celle-ci, quoiqu'il se soit donné beaucoup de peine, devant le juge coroner, pour convaincre les jurés que ce n'était pas la crainte d'aucun châtiment qui avait déterminé ce jeune homme à attenter à ses jours, ne dit

pourtant ni quel était celui qu'il infligeait en cas d'absence, ni qu'il n'en infligeât aucun.

Il est bon de savoir que les punitions corporelles font encore une partie essentielle de l'éducation publique en Angleterre. Le fouet et les férules y sont encore en usage, comme autrefois dans nos colléges; et dans presque toutes les pensions, les parens, à l'expiration de chaque année, ont le plaisir de trouver régulièrement, dans le mémoire qu'on leur présente, un article: *Tant pour les verges.* Mais c'est peu de livrer un enfant aux mains d'un exécuteur, le maître se charge souvent lui-même d'en remplir le rôle; il tire les oreilles, distribue des soufflets et des coups de poing, et est armé d'une longue baguette, que je pourrais appeler un bâton, dont il frappe sur une table pour faire faire silence, et dont il carresse les bras, le dos, et même la tête de tout enfant qui a le malheur d'être ou de lui paraître coupable de quelque faute. Ce système d'éducation est bien digne d'un peuple qui fait son divertissement favori de voir ses semblables s'assommer à coups de poings; qui fait cercle autour de deux boxeurs, avec autant d'empressement que les bons Pari-

siens se foulent sur le Pont-Neuf pour voir un chat qui se noie dans la Seine ; chez qui plusieurs individus perdent tous les ans la vie par suite de ces combats singuliers, et où ce meurtre n'est puni que de quelques mois d'emprisonnement. N'est-ce point par une inconséquence bien absurde que la législation anglaise punit de mort celui qui, ayant reçu une de ces insultes que l'honneur ne peut pardonner, a le malheur de tuer son antagoniste d'un coup d'épée ou de pistolet, tandis qu'elle ne prononce qu'une peine si légère contre celui qui, se battant sans provocation, uniquement pour amuser les spectateurs et gagner quelques guinées, prix proposé au vainqueur, assomme son adversaire avec le même sang-froid qu'un boucher abat un bœuf ?

Je ne prétends pourtant pas dire que le système d'inculquer la science par les coups soit universellement adopté : j'ai même la preuve du contraire. Un Français de ma connaissance s'étant présenté récemment pour remplir les fonctions de maître de langue française, dans une pension assez forte, établie à Kew, village voisin de Londres, la première condition qui lui fut imposée fut qu'*il ne battrait pas les*

enfans. Mais si cette coutume n'était pas générale, aurait-on pensé à lui faire cette injonction? Si ce n'était pas un usage consacré par l'opinion, le docteur Burney, homme de mérite, frère de l'auteur d'*Evelina*, aurait-il, il y a quelques années, dans un dîner de pédagogues, proposé un toast en l'honneur des verges? C'est un fait qui m'a été assuré par un témoin oculaire.

Il est juste de reconnaître que l'éducation est plus répandue en Angleterre qu'en France; pour peu qu'on soit né dans une classe élevée au-dessus des castes inférieures, on rougirait d'être obligé d'avouer qu'on ne sait ni le latin ni le grec. Mais l'instruction qu'on reçoit dans ces deux langues y est plus superficielle, et la plupart des hommes à qui l'on donne le nom de *scholar* ou savant, seraient fort embarrassés pour expliquer Horace ou les Fables d'Esope. On n'apprend rien dans les pensions, peu de chose dans les universités, et le peu de gens qui sont véritablement instruits doivent toute leur science à des leçons particulières.

Un étudiant en théologie, dans une des universités d'Angleterre, interrogé sur les trois Vertus Théologales, répondit, à ce qu'on as-

sure, d'une manière fort plaisante. Il faut que je vous donne les questions et les réponses comme elles furent faites, c'est-à-dire en latin, car une traduction leur ferait perdre tout leur sel.

Quid est fides? — Quod non vides.
Quid est spes? — Vana res.
Quid est caritas? — Magna raritas.

LETTRE VII.

Mort en duel de M. Scott, auteur et journaliste. — Procès qui en est la suite. — Ouvrage posthume de cet auteur. — Etrange éloge qu'il fait de l'abbé Delille.

Londres, ce 30 avril 1821.

De mortuis nihil nisi bonum, dit un vieil adage. En vous rendant compte de la mort funeste de M. John Scott, je dois donc oublier qu'il étoit ennemi de la France et des Français, et qu'il n'a cessé de remplir ses ouvrages de calomnies contre notre pays, souvent absurdes, quelquefois atroces, et inspirées probablement par l'envie de se faire lire dans le sien. Je vous en ai parlé assez longuement les années dernières. Pardonnez donc à M. Scott ses diatribes, en faveur de ce qu'il était, dit-on, bon époux, et ami sincère et généreux. D'ailleurs, il était journaliste, et il traitait quelquefois ses compatriotes comme s'ils eussent été Français.

Il travaillait à plusieurs journaux, et notamment à un journal littéraire intitulé : *Le Magasin de Londres*, qui paraît le 1[er] de chaque mois. Il y inséra un article qui attaquait vigoureusement un journaliste d'Edimbourg, M. Lockhart.

« Corsaires attaquant corsaires,
« Ne font pas, dit-on, leurs affaires. »

M. Lockhart répliqua non moins âprement; M. Scott riposta avec plus d'aigreur que jamais,

« Et voilà la guerre allumée. »

M. Lockart chargea un de ses amis, M. Christie, de voir M. Scott, de lui demander rétractation publique de tout ce qu'il avait avancé contre lui, ou satisfaction les armes à la main; car en Angleterre comme en France, les journalistes, depuis quelque temps, ne se bornent pas à guerroyer avec la plume.

M. Christie eut plusieurs entrevues avec M. Scott; une correspondance entre eux s'ensuivit; l'humeur s'en mêla, les personnalités y succédèrent, et M. Christie, au lieu d'être fondé de pouvoir d'un autre, devint partie principale dans la querelle.

Le 16 février, M. Patmore, ami de M. Scott, alla trouver M. Christie, et lui proposa de faire des excuses à M. Scott, ou de se trouver le même jour, à neuf heures du soir, à environ un demi-mille de Londres, près Primrose-Hill, lieu fameux par beaucoup de duels. M. Christie accepta le rendez-vous, et s'y trouva accompagné d'un ami, M. Trail. M. Scott y vint avec M. Patmore et un chirurgien, ami de ce dernier. Les deux seconds mesurèrent la distance, et l'on convint que les deux adversaires tireraient tour à tour. Le signal fut donné, les deux coups partirent. M. Scott n'atteignit pas son antagoniste, et M. Christie tira en l'air. M. Patmore s'écria qu'il fallait recharger les pistolets et tirer de nouveau, ce qui fut exécuté; mais l'événement de ce second feu fut tout différent. M. Christie ne crut pas devoir exposer davantage sa vie sans chercher à la défendre, et M. Scott tomba percé à l'aîne d'une balle qui traversa tout le bas-ventre, et s'arrêta presque sous la peau, de l'autre côté du corps.

« Pourquoi m'a-t-on fait tirer une seconde fois! » s'écria M. Christie. « Je voudrais être à votre place, M. Scott; j'avais tiré en l'air le

premier coup, et je n'ai ajusté le second que pour me défendre. » M. Patmore prétendit qu'il ignorait que M. Christie eût tiré en l'air la première fois. On transporta le blessé dans une taverne voisine, où il mourut le mardi suivant à dix heures du soir.

Le surlendemain, un juge coroner fit une enquête sur le corps du défunt, et après avoir entendu les médecins et chirurgiens qui lui avaient donné des soins, le maître et les garçons de la taverne, le jury rendit une déclaration de meurtre volontaire contre MM. Christie, Trail et Patmore.

Tous trois s'étaient d'abord soustraits par la fuite aux poursuites dirigées contre eux; mais les deux premiers se constituèrent prisonniers volontairement, et leur procès fut instruit, le 13 avril, devant le tribunal de l'Old Bailey. On fit valoir, en faveur de M. Christie, la circonstance qu'il avait d'abord tiré en l'air, ce qui prouvait qu'il n'était pas venu au rendez-vous avec le dessein prémédité de tuer M. Scott. S'il avait ajusté son ennemi lors du second coup, ce pouvait être l'effet de l'irritation du moment, en voyant sa vie menacée une deuxième fois.

Enfin M. Scott, avant de mourir, avait déclaré que la conduite de son adversaire avait été honorable sous tous les rapports. Le jury, se déterminant sans doute d'après ces motifs, les déclara innocens.

M. Patmore, reprenant courage d'après cette décision, se remit aussi entre les mains de la justice; son procès fut instruit quelques jours après, et il s'en tira avec le même succès.

On profita du bruit que fit cette affaire, pour faire imprimer à la hâte un ouvrage imparfait qu'il avait laissé, intitulé : *Esquisse des Mœurs des Provinces de France, de la Suisse et de l'Italie,* et l'on y retrouve tous ses préjugés, disons mieux, toute son antipathie contre notre pays.

Parle-t-il de Jersey : « Cette île, » dit-il, « est un poste avancé placé dans la gueule de notre grand ennemi »

Il calomnie les marins français, en disant que « lorsqu'on leur ordonne un service qui leur déplaît, ils font des remontrances, et n'obéissent qu'en murmurant. »

Forcé d'avouer qu'il a été parfaitement bien servi dans une auberge de Rennes, il se console

en ajoutant : « Mais c'est ce qui arrive rarement ; on vous accable de belles promesses, et le voyageur a tout le temps de se repentir de sa crédulité. »

A Milan, il voit « de gras et *nobles* cochons conduits à une tuerie. Comme ils étaient supérieurs à ceux de France ! »

Il trouve les Napolitains « gesticulant sans cesse, paresseux, n'aimant que le plaisir ; mais ils ne sont pas frivoles comme les Français, et l'on trouve en eux plus de véritable sentiment. »

S'il attend des chevaux dans un relais, en France, et que le postillon lui dise qu'il ne peut en avoir sur-le-champ, « c'est un gros mensonge, qui prouve la malhonnêteté que ce peuple joint à sa politesse. »

Il a fait un calcul exact de la valeur comparative des Anglais et des Français, et son résultat est « que dans chaque rang de la société, le Français est de trois degrés au-dessous de l'Anglais. »

« On trouve en France, » dit-il ailleurs, « élégance, abondance, amusemens, gaîté ; mais on peut vivre fort bien sans élégance, être heureux sans abondance, chasser l'ennui sans amuse-

mens, être enjoué sans gaîté. » *Ergo*, l'Angleterre est préférable à la France.

Cet ouvrage se termine par un *Essai sur la Littérature française*, qui ne contient que des lambeaux pillés dans Chénier et dans La Harpe. L'abbé Delille est le seul auteur qui obtienne un éloge de ce critique redoutable. Devineriez-vous pourquoi? C'est parce qu'on trouve dans ses poésies des vers qui enjambent l'un sur l'autre.

LETTRE VIII.

Cérémonial du Jeudi Saint à Londres. — Plaisante invitation à un bal de la Cour. — Abus du jury en Angleterre.

Londres, ce 1er mai 1821.

Je viens de lire dans les journaux français la relation du cérémonial observé aux Tuileries pour le lavement des pieds, la nuit du Jeudi-Saint. La piété anglaise ne va pas tout-à-fait aussi loin; mais si la fierté britannique ne peut s'abaisser à un acte d'humilité chrétienne, il est juste de dire que la charité n'y perd rien. Voici le détail de la cérémonie qui a eu lieu à Londres le Jeudi-Saint dernier, et tous les ans elle est observée de la même manière.

On avait construit près de la chapelle de Whitehall un bâtiment temporaire en planches divisé en deux appartemens, l'un servant de garde-manger, l'autre destiné à recevoir la compagnie. Des deux côtés étaient placées deux

longues tables sur chacune desquelles étaient cinquante-neuf couverts pour autant de pauvres de chaque sexe. Le nombre des pauvres est toujours déterminé par celui des années du roi : ainsi malheur aux indigens quand il y a une minorité. Au bout de cette salle étaient plusieurs gradins en amphithéâtre pour les personnes admises à assister à cette cérémonie. A onze heures du matin, on fit entrer les cent dix-huit pauvres qui se mirent à table, les hommes à droite, et les femmes à gauche. J'allais oublier de vous dire que les tables étaient couvertes de nappes, de nappes blanches, dois-je ajouter, car dans les relations officielles, en Angleterre, on n'omet jamais la circonstance la plus minutieuse. Un détachement d'Yeomans de la Garde, en grand uniforme, était stationné à la porte. Le sous-aumônier entra alors, se plaça au haut bout des deux tables, et donna ordre qu'on apportât les présens de la munificence royale. On étendit devant chaque pauvre une serviette également blanche, bien entendu, et l'on y plaça un pain de deux livres et un morceau de bœuf rôti, probablement sans plat ni assiette, car la relation n'en parle point. On

leur servit ensuite, sur un grand plat d'argent, trente-six harengs, deux morues et deux saumons salés, quatre autres pains de deux livres, et l'on donna à chacun d'eux un grand panier pour emporter toutes ces provisions. Le sous-aumônier leur dit alors de se lever, prononça une prière pour le Roi, et leur fit servir une coupe de bière, qu'ils vidèrent à la santé de Sa Majesté. Les pauvres des deux sexes passèrent alors dans la chapelle, et assistèrent au service divin, après quoi on donna aux hommes une paire de souliers, une paire de bas, une chemise et un habillement complet en étoffe de laine, et l'on remit aux femmes trente-cinq schillings pour leur en tenir lieu. Enfin, on distribua à chacun d'eux un petit sac de cuir rouge contenant une livre sterling, et un autre sac de cuir blanc contenant cinquante-neuf sous d'argent, c'est-à-dire autant que le Roi compte d'années, et on les congédia après leur avoir fait boire un verre de vin à la santé de Sa Majesté, dans une coupe de bois qui leur resta.

Vous voyez que si les pauvres Anglais n'ont pas les pieds lavés, ils n'en sont pas traités pour cela moins libéralement.

Il doit y avoir, le 3 de ce mois, un grand bal à la Cour. Par principe d'économie, sans doute, on a employé la même formule d'invitation pour les hommes et pour les femmes. Il en résulte que les premiers trouvent sur leurs cartes qu'ils peuvent se dispenser de porter des *robes à queue.*

La déclaration du jury, en Angleterre, doit toujours être donnée à l'unanimité. Une anecdote toute récente vous prouvera combien cette disposition des lois anglaises est absurde et vicieuse. Avant de vous la raconter, il faut que je vous rappelle que, dès que les jurés entrent en délibération, ils ne peuvent ni boire ni manger avant d'être arrivés à cette précieuse unanimité. Aux dernières Assises de Lincoln, les jurés, dans une affaire criminelle, firent dire aux juges, après quelques heures de discussion, que onze d'entre eux trouvaient l'accusé coupable, mais que le douzième était d'avis contraire, et leur demandèrent s'ils voulaient recevoir leur déclaration en cet état de choses. Les juges répondirent que la loi s'y opposait. Ils leur proposèrent ensuite de substituer un autre juré à celui qui était seul de son opinion. La loi ne le permettait

pas davantage. Ils restèrent enfermés dix heures. Le juré opiniâtre déclara qu'il mangerait le plâtre du plafond avant de condamner un homme qu'il regardait comme innocent, et les onze autres, à qui un pareil repas ne plaisait probablement guère, finirent par déclarer innocent l'accusé qu'ils croyaient coupable.

LETTRE IX.

Assemblée tumultueuse relative à la Reine — Accueil qu'elle reçoit aux spectacles. — Le Parlement lui accorde cinquante mille livres sterlings. — Elle reçoit les prières de l'Eglise en Ecosse. — Anecdotes sur le duc de Sussex. — Toast aux trois pour cent consolidés. — Répartie spirituelle d'une dame relativement à la Reine.

Londres, ce 15 mai 1821.

Vous vous plaignez de ce que je ne vous parle plus de la Reine : c'est vous-même qui en êtes cause. Vous m'avez accusé d'avoir pris son parti dans les lettres où je vous ai rendu compte de son procès, et j'avais résolu de garder dorénavant le silence sur elle. Votre reproche n'était pourtant pas fondé; relisez mes lettres, et vous verrez que, dans aucune, je n'ai prononcé sur la question de savoir si elle est innocente ou coupable. Je me suis borné à établir les faits allégués contre elle, et à exposer la manière dont

on y a répondu, sans chercher à déguiser les présomptions défavorables que certaines circonstances peuvent faire naître. Si ce n'est pas là être impartial, je ne sais ce que c'est que l'impartialité.

Je vous l'ai montrée rendant de solennelles actions de grâces de la fin de son procès (un de ses partisans dirait de son triomphe) dans la cathédrale de Saint-Paul. Cet événement fut suivi de nombreuses adresses de félicitation qui lui furent portées en grande pompe par des députations, et une de ces assemblées où ces adresses furent votées mérite une mention particulière.

C'était à Camberwell, près de Londres. Les partisans de la Reine avaient indiqué l'assemblée pour le 8 janvier, à six heures pour sept. Un certain nombre d'individus, d'opinion différente, se rendirent dans le local désigné dès six heures et demie, et nommèrent pour président un M. Pinchbeck. Quelques minutes avant sept heures, ceux qui avaient convoqué l'assemblée arrivèrent, et furent tout étonnés de trouver un président sur le fauteuil. Ils protestèrent contre la nomination comme illégale, attendu

qu'elle avait eu lieu avant sept heures; ils proposèrent de nommer un autre président, et comme ce parti était alors le plus nombreux, un M. Favell fut élu. Celui-ci monta sur les tréteaux établis au fond de la salle, et voulut prendre la place de M. Pinchbeck. Les partisans de celui-ci voulurent le maintenir sur le fauteuil, ceux de M. Favell cherchèrent à l'en arracher; la table placée devant le siége du président fut renversée, les chandeliers eurent le même sort, et il s'ensuivit une scène de tumulte et de confusion, telle qu'on n'en voit qu'en Angleterre. Un feu roulant de coups de poings dura quelques minutes, mais enfin, le champ de bataille bien disputé, resta, comme à Waterloo, au parti le plus nombreux; la victoire couronna M. Favell, et l'adresse de félicitations fut adoptée.

Ces adresses finirent pourtant par s'épuiser, et il fallait entretenir l'esprit public en faveur de la Reine. Elle se montra successivement à tous les spectacles, et partout elle fut reçue au milieu des applaudissemens. On donna au Roi le conseil d'en faire autant, et l'accueil qu'il reçut ne fut pas moins flatteur. Comment expliquer cette contradiction apparente? La chose est bien fa-

cile. Les jours où chacun d'eux devait se rendre au spectacle étaient annoncés, et leurs partisans respectifs avaient soin de remplir la salle dès qu'elle était ouverte.

Dès l'ouverture du Parlement, les ministres proposèrent de fixer les revenus de la Reine à cinquante mille livres sterling, proposition qui fut adoptée. Pendant qu'on discutait cette question, la Reine adressa au Parlement un message officiel pour lui annoncer qu'elle n'accepterait aucun don pécuniaire avant que son nom eût été rétabli sur la liturgie. Cette démarche était d'autant plus déplacée, que c'était le Gouvernement qui avait rayé son nom de la liturgie, et que ce n'était pas du Gouvernement, mais du Parlement, qu'elle devait tenir son revenu. Aussi manqua-t-elle à sa promesse; et dès que les cinquante mille livres lui eurent été accordées, elle en reçut les arrérages sans difficulté.

Une chose bien singulière, c'est que, tandis que la Reine était privée des prières publiques en Angleterre, elle les recevait en Ecosse. Le ministère y avait pourtant envoyé l'ordre du conseil qui supprimait de la liturgie le nom de la Reine, mais on n'y eut aucun égard. La religion

presbytérienne, dominante en ce pays, n'admet en aucun cas aucune intervention de l'autorité civile, et chaque ministre, après avoir prié pour le Roi, peut prier pour qui bon lui semble, et en tels termes qu'il le juge convenable. Un colonel de l'Yeomanry fit mettre aux arrêts le chapelain de son corps, parce qu'il avait prié pour la Reine; l'Eglise presbytérienne intervint, et le chapelain fut remis en liberté.

La grande question, dans les dîners publics, est de savoir si l'on boira ou non à la santé de la Reine. Dans toutes ces occasions, la liste des toasts à porter est arrêtée d'avance par les ordonnateurs du repas. Dans un dîner où présidait le duc de Sussex, on avait décidé de porter la santé de la Reine et de la famille royale. Celui qui devait la proposer, par une erreur, peut-être volontaire, prononça seulement ces mots : « La famille royale. » Le duc de Sussex se leva aussitôt, et les rétablit tels qu'ils avaient été convenus, au milieu des applaudissemens.

On m'a cité à ce sujet une anecdote déjà un peu ancienne, mais beaucoup plus plaisante. Dans un dîner qui eut lieu à Londres, dans le temps où la France était sous le gouvernement

de trois consuls, on avait décidé de porter leur santé. Lorsque le tour de ce toast fut arrivé, celui qui en avait la liste la consulta, et y trouvant en abrégé *trois cons.* : il proposa la santé *des trois pour cent consolidés*. Vous jugez des éclats de rire qui suivirent cette proposition.

Au moment où je vous écris, l'enthousiasme qu'avait excité la Reine paraît considérablement refroidi, et elle semble tomber insensiblement dans l'oubli. Du moment qu'elle n'a plus paru être l'objet d'une persécution ministérielle, l'intérêt qu'elle excitait a perdu de sa vivacité. Jamais elle n'aurait obtenu la popularité dont elle a joui, si les ministres, lors de son arrivée en Angleterre, lui eussent laissé les prières publiques, n'eussent pas eu la petitesse de se faire tirer l'oreille dans le Parlement pour lui accorder le titre de Reine, et se fussent bornés à la tenir dans l'obscurité. On peut dire qu'elle commence à y rentrer, car elle voit très-peu de monde, la politique éloignant d'elle un grand nombre de personnes. On prétend qu'on demandait un jour à l'épouse d'un homme qui est très-assidu à lui faire la cour, pourquoi elle ne se faisait pas présenter à Sa Majesté : « Si la

Reine est innocente de ce dont on l'a accusée, » répondit-elle, « je ne suis pas d'un rang à être admise en sa présence; si elle est coupable, je me dois à moi-même de ne point paraître dans sa société. »

LETTRE X.

Exposition des tableaux de l'Ecole de Peinture anglaise. — Jugement qu'en porte un journaliste anglais. — Notice biographique sur M. Haydon, peintre d'histoire.

Londres, le 25 mai 1821.

L'EXPOSITION des tableaux et sculptures de l'Ecole anglaise s'est ouverte, suivant l'usage, au commencement de ce mois. Je n'ai pas le courage d'entrer dans de longs détails à ce sujet, parce qu'il me semble que la critique de quelques tableaux médiocres qu'on cherche à faire passer pour excellens, ne peut avoir pour vous qu'un bien faible intérêt, et à l'exception de deux petits tableaux de genre, par M. Wilkie, qui soutient toujours sa réputation, je n'y en ai vu aucun auquel je voulusse donner des éloges sans restriction. La faiblesse et la médiocrité y sont à l'ordre du jour, comme les années précédentes, et pour vous prouver que mon opinion

n'est point basée sur un préjugé national, je vais vous citer ce que dit à ce sujet un journaliste anglais, le rédacteur du *News*, dont j'adopte complétement la manière de penser en ce point.

« L'exposition de cette année paraît présenter les mêmes traits généraux qui ont toujours distingué celle des années précédentes, et qui offrent, non sans justice, un sujet de critique sévère aux étrangers. L'éclat et la vivacité du coloris, une affectation forcée dans le contraste de la lumière et des ombres, usurpent la place de la simplicité, de la convenance, de la nature et de la vérité. Ce style d'afféterie a été depuis si longtemps adopté par nos artistes, et l'œil du public s'y est tellement accoutumé, qu'il a créé de fait un goût artificiel qui maintenant ne peut supporter un autre genre, et qui dédaignerait des ouvrages d'un mérite infiniment supérieur. Nous ne pouvons douter que si Michel-Ange et Raphaël plaçaient leurs chefs-d'œuvre dans la salle de nos expositions annuelles, le public ne les accueillît avec froideur et indifférence. »

Il n'y a pas un seul mot dans ces lignes qui ne soit de la plus exacte vérité. Le goût des beaux-

arts n'existe pas en Angleterre. De prétendus amateurs admirent ce qu'on leur présente comme admirable, et l'amour-propre national les porte à croire que rien ne peut être plus parfait que ce qui a été produit par le pinceau ou le ciseau de leurs artistes. Je n'entends pas donner cette opinion pour une règle entièrement générale : le marquis de Stafford, sir John Leicester, et quelques autres, y forment de brillantes exceptions; mais vous savez que les exceptions ne font que confirmer le principe auquel elles s'appliquent.

Les sujets historiques sont encore moins nombreux dans l'exposition actuelle que dans celles des années précédentes. Il existe pourtant un bon peintre d'histoire à Londres, mais ses ouvrages ne paraissent jamais dans cette espèce de concours annuel. Vous ne serez peut-être pas fâché d'avoir sur lui quelques détails; ils vous intéresseront probablement plus que quelques traits de critique sur des tableaux admirés en Angleterre, et qui n'attireraient pas un regard, s'ils paraissaient sur le continent.

M. Haydon est né à Plymouth le 26 janvier 1786. Son goût pour la peinture s'annonça dès

sa plus tendre enfance. Son père, qui le destinait à une autre profession, fit de vains efforts pour lui arracher des mains ses crayons et ses pinceaux. Placé dans une pension, il y fit de bonnes études, mais il donnait au dessin tous ses momens de loisir, et son enthousiasme était tel qu'il électrisa tous ses camarades, qu'on voyait armés de crayons dans tous leurs instans de récréation.

Son père voulut lui faire étudier la science du commerce, mais celle de l'anatomie avait plus d'attraits pour lui, et il y fit de grands progrès. On cessa enfin de contrarier son penchant; il prit des leçons des meilleurs maîtres, passa deux ans à dessiner, et travailla constamment douze à quinze heures par jour.

Son premier tableau historique, *la Fuite en Egypte*, parut à l'exposition de 1807, excita l'admiration universelle, et fut acheté par M. Hope, amateur distingué. Son second, *la Mort de Dentatus*, eut le même succès deux ans après, et obtint le premier prix à l'Institution britannique. Cependant une cabale s'était formée contre lui parmi les artistes; l'Académie lui refusa une place parmi ses associés, et son

tableau de *Roméo et Juliette,* quoique non inférieur aux précédens, ne fut pas admis à l'exposition. M. Haydon maniait la plume comme le crayon ; jeune encore, il avait osé attaquer de vieilles réputations, critiquer quelques-uns des ouvrages d'académiciens ; prendre parti pour un d'entre eux qui excitait la jalousie des autres : *inde iræ.* Ces crimes étaient impardonnables, car les peintres ne sont pas moins irascibles que les poëtes.

Depuis ce temps, M. Haydon n'envoya plus aucun ouvrage aux expositions de l'Académie, qui voudrait bien aujourd'hui le compter parmi ses membres, mais il a déclaré qu'il ne s'y présenterait plus, et ceux qui le connaissent assurent qu'il ne manquera pas à sa parole. Son dernier tableau, l'*Entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem,* a obtenu les suffrages de tous ceux qui l'ont vu ; le marquis de Staffort, sir G. Beaumont et plusieurs autres personnes ont ouvert une souscription pour l'acheter et le placer dans un monument public. Il vient de finir *Jésus-Christ dans le Jardin des Olives,* et il travaille en ce moment à *la Résurrection de Lazare,* tableau de dix-neuf pieds sur quatorze.

Il est remarquable que, quoique M. Haydon ne soit pas riche, il n'a jamais voulu descendre à la peinture en portraits.

LETTRE XI.

Anecdotes. — Distraction de Newton. — La Belle et la Bête. — Punition d'un libelliste en Russie. — Les deux oursons. — Le portrait frappant. — Probité d'un voleur. — Confession d'un garçon d'écurie. — Ordonnance de médecin bien exécutée.

Londres, le 1er juin 1821.

LE *Portefeuille du Parloir* (1) est un recueil d'anecdotes et de pièces de vers tirées des journaux anglais. Je vais vous en citer quelques-unes.

Le docteur Stukely arrivant un jour chez sir Isaac Newton qui lui avait donné rendez-vous, le domestique le pria d'attendre dans la salle à manger, son maître étant à travailler, et ayant donné ordre qu'on ne le dérangeât point. Stukely attendit près d'une heure; le domestique vint mettre la table, y plaça un poulet rôti sous un couvercle, et se retira. Le docteur attendit

(1) On nomme *Parloir,* en Angleterre, toute pièce située au rez-de-chaussée.

encore un quart d'heure ; enfin, son appétit se trouvant aiguisé par la vue du dîner préparé pour son ami, il se mit à table sans cérémonie, mangea les quatre membres du poulet, recouvrit soigneusement la carcasse, et attendit Newton avec plus de patience. Celui-ci parut enfin. « Pardon, cher docteur, » dit-il à Stukely, « je vais manger un morceau à la hâte, après quoi je suis tout à vous. » Il lève le couvercle, et ne trouvant sur le plat que les débris du poulet, « Voyez comme je suis distrait ! » ajouta-t-il, « j'avais oublié que j'ai dîné. »

Un artiste, nommé Dubost, avait fait le portrait d'une mistress Hope, qui passait pour une des plus belles femmes de Londres, et dont le mari était aussi laid que riche. M. Hope eut une querelle avec le peintre, quand le portrait fut fini, et refusa de le prendre pour le prix convenu. Dubost peignit une scène de *la Belle et la Bête*, et donna à ses deux personnages la figure des deux époux parfaitement ressemblans. La Bête offrait à la Belle de l'or, des bijoux, etc., et au bas du tableau on lisait :

Tous ces trésors seront à vous,
Si vous me prenez pour époux.

Le peintre fit ensuite ce qu'on appelle, à Londres, *exhibition* de son tableau, c'est-à-dire qu'il le montra au public pour de l'argent. On ne tarda pas à reconnaître les originaux ; la foule y courut, et l'artiste faisait une recette journalière de cent cinquante à cent quatre-vingt livres sterling. Enfin un M. Beresford, frère de mistress Hope, informé du bruit que faisait cette aventure, se rendit dans la salle où l'on montrait le tableau, et en coupa la toile en morceaux. Il en résulta un procès, dans lequel le peintre demandait cinq cents livres de dommages et intérêts, mais le jury ne lui en accorda que la centième partie. Vous trouverez peut-être qu'il a été encore trop généreux.

Je trouve dans le même ouvrage une anecdote russe assez plaisante. L'auteur d'un libelle contre le gouvernement de ce pays fut condamné à manger son ouvrage. C'était bien littéralement lui faire rentrer les paroles dans la bouche. Ce jugement fut exécuté de la manière suivante. On amena le coupable sur un échafaud dressé à la place ordinaire des exécutions. On déchira le livre feuille à feuille, et on les lui fit avaler l'une après l'autre, au grand amusement des specta-

teurs. Cependant, comme il n'était pas condamné à mourir d'indigestion, un médecin assistait au repas, et il le fit interrompre, quand il crut que le patient ne devait plus avoir d'appétit; mais il eut un semblable festin le jour suivant et le surlendemain. Le voyageur anglais qui rapporte ce fait, prétend en avoir été témoin oculaire à Moscou.

En voici une américaine. Deux émigrés anglais, établis dans les Etats-Unis, se promenaient un jour dans un bois. Ils virent un très-gros arbre dont le tronc était cassé à douze ou quinze pieds de terre, et dont les branches et les feuilles fatiguées annonçaient qu'on y montait souvent. Un mouvement de curiosité porta le plus jeune à y grimper. Il monta sur une grosse branche qui s'élevait bien au-dessus de l'endroit où le tronc était brisé, et reconnut qu'il était creux, mais en ce moment le pied lui manqua, et il tomba dans le tronc. Quels furent son étonnement et son effroi quand il se trouva en compagnie de deux jeunes oursons! Son ami courut chercher une corde pour le délivrer, et il resta dans son trou, tremblant que la mère de ses deux compagnons ne revînt avant

on libérateur. Ce fut effectivement ce qui arriva, et vous pouvez juger de sa terreur quand il vit disparaître le peu de lumière qu'il recevait d'en haut, et qu'il entendit l'ours descendre lentement. Heureusement elle descendait à reculons. Dans un mouvement de désespoir, il lui saisit fortement la queue des deux mains; l'animal effrayé remonta sur-le-champ, entraîna avec lui notre prisonnier, se laissa tomber au pied de l'arbre et fut étourdi de sa chute. Par un autre bonheur, le compagnon du jeune homme arrivait en cet instant, et comme il était armé d'un fusil, il ne donna pas à l'ourse le temps de reprendre connaissance. A vous permis de douter de la vérité de cette aventure, je vous la donne telle que je la trouve.

Je vais finir cet extrait par une épigramme.

LE PORTRAIT FRAPPANT.

« Voyez donc mon portrait, » disait une mégère
A son mari souple et tremblant
Qui savait que la dame avait la main légère.
« Ne vous paraît-il pas frappant?
— « Pas encor; mais je crains, ma chère,
« Qu'il ne le soit bientôt, tant il est ressemblant. »

Dans cet ouvrage et dans celui intitulé *the*

Scrap-Book, titre que je ne saurais traduire que par « les Rogatons, » on pourrait trouver de quoi former un volume d'anecdotes assez amusantes, et inconnues en France.

Puisque j'ai commencé cette lettre en vous parlant d'un recueil d'anecdotes, je vais la finir par vous en citer quelques autres que j'ai puisées dans divers ouvrages, et que je ne crois pas que vous connaissiez.

Un garçon d'écurie irlandais se confessait. Son confesseur lui demanda s'il n'était pas dans l'usage de graisser les dents des chevaux des voyageurs pour les empêcher de manger leur avoine. Le pénitent répondit négativement; mais se représentant au bout de quelque temps au tribunal de la pénitence, il s'accusa de ce fait. « Quoi! » lui dit le confesseur, « m'auriez-vous menti lors de votre dernière confession? » « Non, » répondit le garçon d'écurie, » car j'ignorais ce moyen, mais vous me l'avez appris, je l'ai essayé, et je puis vous garantir qu'il est bon. »

Tout le monde a entendu parler du paysan à qui un médecin ayant laissé une ordonnance par écrit, en lui disant : « Vous prendrez ceci

en vous couchant, » avala l'ordonnance en se mettant au lit. Voici un fait du même genre, mais encore plus fort, arrivé tout récemment. Un domestique du docteur Palmer étant tombé malade pendant qu'il était à sa campagne, près de Chard, on envoya chercher l'Esculape du village. Le docteur Palmer, suivant un usage assez ordinaire en Angleterre, avait chez lui un assortiment de drogues usuelles, et les poids et balances nécessaires pour les peser. Le médecin, après avoir vu le malade, composa une pilule, l'enveloppa dans du papier, et dit à un autre domestique de faire prendre à son camarade ce qu'il avait préparé et laissé sur la table. Quelques heures se passent ; le docteur Palmer entre dans la chambre de son domestique, le trouve plus mal qu'auparavant, et se plaignant de vives douleurs dans l'estomac. Il fait revenir le chirurgien, qui demande au malade s'il avait pris la pilule qu'il lui avait préparée. Le malade répondit qu'il l'avait prise, mais non sans peine ; son camarade avait été obligé de la couper par petits morceaux, mais Dieu merci, il avait tout avalé. Enfin, après bien des explications, il fut reconnu que la pilule était encore sur la table,

et qu'on avait fait prendre au malade l'assortiment complet de poids en cuivre servant à peser des grains, que le médecin avait laissés à côté par inadvertance. Cette méprise inconcevable n'eut pas de suites fâcheuses, une couple de grains d'émétique ayant déchargé l'estomac du malade du poids, ou pour mieux dire, des poids qui l'oppressaient, et sur lesquels il était à craindre qu'il ne se trouvât du vert de gris.

LETTRE XII.

Officier vendeur d'allumettes. — Le boulanger et son chien. — Diverses gageures. — Badauds de Londres.

Londres, le 12 juin 1821.

Il paraît que les militaires anglais, ne se contentant pas des lauriers de Waterloo, dont ils se couvrent comme des jambons de Mayence, aspirent à en cueillir d'une autre espèce. Je vous ai parlé l'année dernière d'un colonel qui avait gagé de jouer le rôle de mendiant pendant six semaines (1). Aujourd'hui j'ai à vous citer un officier des Gardes, en garnison à Plymouth, qui, au commencement d'avril, fit la gageure qu'il vendrait des allumettes de porte en porte pendant quinze jours, et qu'il se conduirait de manière à ne pas être arrêté comme vagabond. Il est bon de vous dire ici qu'une mode presque généralement adoptée parmi les mendians, est

(1) Voyez *Londres en* 1820, lettre VI.

de porter en main une douzaine d'allumettes étalées, afin de déguiser la mendicité sous le voile du commerce, ce qui n'empêche pas qu'on n'en arrête quelquefois comme gens sans aveu. Quoi qu'il en soit, notre officier prit des habits parfaitement propres, mais si rapés qu'ils montraient la corde, emplit d'allumettes un panier un peu usé, mais de la même espèce que ceux dont les dames se servent, en Angleterre, pour porter leurs ouvrages d'une chambre à l'autre, en un mot, se donna tout l'extérieur d'un homme que des malheurs ont réduit à faire un métier pour lequel il n'était pas né, et alla de porte en porte proposer sa marchandise. Les officiers de police ne virent en lui qu'un homme qui employait un moyen licite pour gagner sa vie; chacun voulut acheter des allumettes au pauvre homme qui semblait si malheureux et qui avait l'air si honnête, et l'officier gagna sa gageure, après avoir eu un débit de sa marchandise plus considérable peut-être qu'il ne l'aurait désiré.

Voici une autre gageure assez plaisante. Un boulanger d'Hammersmith, village voisin de Londres, gagea une guinée qu'il traînerait, avec son chien, sa brouette à pain, chargée de vingt

pains de quatre livres, pendant un mille et demi, en moins de temps que n'en mettrait telle diligence qu'on voudrait choisir à parcourir la même distance, à condition que les chevaux n'iraient pas au galop. La gageure fut acceptée; le boulanger prépara son chien, ses pains et sa brouette, et la diligence dite «la Fille aux yeux bleus,» étant venue à passer, on apprit les conditions du pari au conducteur, qui assura le boulanger qu'il pouvait le regarder comme perdu. La diligence et la brouette partirent à un signal convenu, et l'Automédon se trouva fort piqué en voyant que le chevalier du four et du fourgon prenait l'avance sur lui. Il fouetta ses chevaux, et ceux-ci prirent le galop. Les spectateurs nombreux de cette lutte se récrièrent. Il fallut que le conducteur arrêtât ses chevaux pour les remettre au trot, et le boulanger et son chien mirent ce délai à profit. La même chose se renouvela plusieurs fois; enfin la brouette, traînée par deux jambes et quatre pates, arriva au but une minute et demie avant le char attelé de quatre quadrupèdes.

Les courses pédestres donnent toujours lieu à beaucoup de gageures. La plus forte est celle

d'un fermier du comté de Bedford, qui fit, en cinq jours successifs, trois cent vingt-deux milles, c'est-à-dire environ cent sept lieues.

Et les prouesses à cheval, n'en dirons-nous pas un mot? Un officier du troisième régiment des Dragons de la Garde paria qu'il ferait sauter à son cheval un mur de six pieds de hauteur, et il gagna cette gageure le 17 mars dernier.

Un homme avait gagé que, seul, et sans prononcer un seul mot, il amasserait autour de lui une foule considérable. Il se rendit dans Saint-James-Square, ayant en main un bâton pointu; se mit à marcher d'un air grave, en décrivant un carré, et en semblant compter ses pas; enfonça son bâton au milieu, tourna tout autour, s'en éloigna, s'en rapprocha, y appliqua l'œil comme pour prendre un niveau ou un alignement. Tous les passans ne manquaient pas de s'arrêter, les uns pour savoir ce qu'il faisait, les autres pour s'informer du motif de ce rassemblement. Enfin, quand il vit deux ou trois cents personnes attroupées autour de lui, il se perdit dans la foule, et laissa les spectateurs se demander les uns aux autres pourquoi ils s'étaient arrêtés en cet endroit.

LETTRE XIII.

Condamnation de sir Francis Burdett. — Décision sur les cercueils de fer. — Poudre à déjeûner. — Pillage d'un navire. — Loi mal appliquée. — Sir James Crawfurd déclaré fou.

Londres, le 1er juillet 1821.

Je vous ai parlé, l'année dernière, du procès instruit contre sir Francis Burdett (1), par suite d'une lettre qu'il avait écrite aux électeurs de Westminster, relativement aux événemens de Manchester, et qu'on accusait de contenir des principes séditieux. Je vous ai dit que le jury l'avait déclaré coupable, mais que le jugement n'avait pas été prononcé, attendu qu'il en avait appelé à la Cour du Banc du roi. Cette Cour prononça sur son pourvoi le 8 février dernier, le déclara mal fondé, et le condamna à deux mille livres d'amende et à trois mois d'empri-

(1) Voyez *Londres en* 1820, lettres XIII et XXIX.

sonnement. Sir Francis Burdett fut conduit sur-le-champ à la prison du Banc du Roi, au milieu d'une foule immense qui le suivait en criant : « Vive Burdett ! vive le défenseur du peuple ! » Il y prit l'appartement qu'y avait occupé lord Cochrane, consistant en une chambre à coucher et un salon ; il y donna à dîner, y reçut ses amis, et y jouit en un mot de toute la liberté qu'on peut avoir dans une prison. Dès le lendemain de sa rentrée dans la Chambre des Communes, il fit la motion qu'on fît une enquête sur les événemens de Manchester, motion qui fut rejetée presqu'à l'unanimité.

Je vous ai parlé aussi l'année dernière de l'affaire des cercueils de fer (1). Le juge de la Cour du Consistoire avait ordonné que les paroisses de Londres lui remettraient un projet de tarif des frais d'un pareil enterrement. Cet ordre fut exécuté, mais les divers tarifs présentés par les paroisses, loin d'être d'accord ensemble, variaient entre cinq et vingt-cinq livres. Le docte juge prononça, le 4 mai dernier, un discours très-savant sur les momies d'Egypte et sur

(1) Voyez *Londres en* 1819, lettre XXV, et *Londres en* 1820, lettre XXIX.

l'*immortale lignum* de Pline, sur les ponts construits par César et Trajan, sur les restes d'antiquités qui se trouvent dans les anciens tombeaux, et quand il arriva enfin aux cercueils de fer, il dit qu'il fallait attendre que l'expérience eût démontré quelle pouvait être leur durée, avant d'établir un tarif fixe, et il résulte de cette décision que les paroisses conservent le droit de lever arbitrairement telle taxe que bon leur semble sur les inhumations de ce genre.

Vous vous rappelez peut-être aussi qu'un marchand épicier avait été condamné à une amende l'année dernière pour avoir vendu une poudre de pois servant de remplacement au café pour le déjeûner (1). Cette amende était de deux cents livres sterling; le malheureux avait traîné en longueur autant qu'il l'avait pu, et le Parlement s'assembla avant qu'il eût payé son amende. Cette affaire fit du bruit à la Chambre des Communes. On interpella le chancelier de l'Echiquier de déclarer si son but était d'empêcher le pauvre de se procurer un déjeûner à

(1) Voyez *Londres en* 1820, lettre I.

bon marché; on le somma de déclarer quelle loi défendait de vendre des pois réduits en poudre; bref, le Gouvernement fit remise de l'amende, et depuis ce temps la vente de la *poudre pour déjeûner*, car c'est le nom qu'on lui donne, se continue sans obstacle.

Je vous ai parlé plusieurs fois du pillage des bâtimens naufragés qui a lieu sur divers endroits des côtes de la Grande-Bretagne. Ce crime honteux s'est encore commis dans les derniers jours de 1820. Le brick *la Marthe* étant entré dans le firth de Solway, tandis qu'il croyait entrer dans celui de Clyde, toucha sur un banc de sable et y échoua. Un coup de vent le jeta ensuite sur la côte d'Annandale, où le navire se brisa. Ce fut un don du ciel pour toute la populace des environs qui se rassembla aussitôt, et pilla sur les débris du navire tout ce que la mer avait épargné.

Vous savez que le ministère public n'est pas chargé de poursuivre d'office la répression des délits et des crimes. Il faut en toute affaire criminelle qu'il se trouve un poursuivant; aussi l'usage constant, lorsque quelqu'un se présente pour faire une plainte, est que le magistrat lui

fait contracter l'obligation de suivre sur cette plainte devant le tribunal compétent. Cette disposition de la jurisprudence anglaise est supérieurement calculée pour soustraire un grand nombre de coupables au châtiment qu'ils méritent; car bien des gens s'abstiennent de rendre plainte pour ne pas être forcés de diriger une poursuite, et plusieurs raisons y contribuent. D'abord une poursuite criminelle entraîne toujours des faux frais assez considérables qui restent à la charge du poursuivant; ensuite elle lui fait perdre un temps dont l'Anglais calcule la valeur mieux qu'aucun autre peuple; enfin elle jette souvent une sorte d'odieux sur la personne du poursuivant, attendu la sévérité barbare des lois pénales d'Angleterre. Quel homme pourrait, sans répugnance, poursuivre la condamnation à mort d'un filou qui lui aurait dérobé la valeur de quarante schillings?

Eh bien! le 15 janvier dernier, un M. Campbell parut devant le lord-maire pour rendre plainte contre un juif qui lui avait volé sa montre. La plainte fut reçue, et le magistrat voulut faire signer à M. Campbell l'obligation de poursuivre le coupable devant le tribunal de

l'Old Bailey. Celui-ci répondit qu'il était prêt à y paraître comme témoin, mais qu'il ne voulait pas être poursuivant. Le lord-maire lui dit de bien y réfléchir, attendu qu'il serait obligé de l'envoyer en prison tenir compagnie au voleur, s'il persistait dans ce refus. M. Campbell demanda en vertu de quelle loi on voulait l'obliger à poursuivre. Le solliciteur de la Cité, personnage important à perruque in-folio, cita sans hésiter une loi rendue sous le règne de Philippe et Marie. Le malin Campbell en demanda la lecture. Quelle fut la surprise des juges, des avocats et de l'auditoire, quand on vit qu'il ne s'y trouvait pas un seul mot qui pût obliger un plaignant à se rendre poursuivant. C'était pourtant en vertu de cette loi qu'on agissait ainsi depuis un temps immémorial. Vous jugez bien qu'on n'insista pas davantage, et que M. Campbell se retira avec tous les honneurs de la guerre; mais vous vous imaginez peut-être que cette découverte occasiona un changement dans la marche de la jurisprudence anglaise. Point du tout. M. Campbell fut le seul en faveur de qui une exception eut lieu, et l'on continue à forcer les plaignans à poursuivre, en

vertu de *la loi commune du pays*, attendu qu'on n'a à citer aucune loi positive.

Avant de finir ma lettre, que je vous dise un mot sur un homme qui a fait quelque bruit à Paris. Sir James Crawfurd fut traduit le 15 février devant le tribunal de police de Bow Street comme prévenu, 1° de s'être rendu chez l'ambassadeur de France, d'avoir voulu employer la violence pour le voir, et d'avoir menacé d'un pistolet un des secrétaires de Son Excellence; 2° d'avoir occasioné du tumulte dans l'hôtel Grillon, où il demeurait, en chargeant d'injures la maîtresse de la maison, et en lui faisant des menaces. Le magistrat lui demanda un cautionnement pour le remettre en liberté jusqu'au jugement à intervenir, et le baronnet ayant refusé d'en fournir aucun, on l'envoya en prison. Ses amis intervinrent dans l'affaire, représentèrent que sir James Crawfurd était fou, et en conséquence on l'a enfermé dans une maison de santé, et les poursuites ont été arrêtées.

LETTRE XIV.

Situation difficile des militaires en Angleterre. — Soldats attaqués par le peuple à Edimbourg, à Glascow, à Londres. — Meurtre commis par des soldats le jour anniversaire de la bataille de Waterloo. — Désordres en Irlande. — Loges d'Orangistes. — Anecdote sur le duc d'York.

Londres, 17 juillet 1821.

Le métier des armes est beaucoup plus difficile en Angleterre qu'en tout autre pays. La bravoure, la subordination, la ponctualité ne suffisent pas au soldat; il lui faut encore la patience, et l'empire le plus absolu sur soi-même. Placé en contact journalier avec la populace la plus grossière et la plus indisciplinée de tout l'univers, s'il est commandé pour un service qui déplaît à la canaille, il faut qu'il supporte avec sang-froid les injures et les insultes, et qu'avec des pistolets chargés à sa ceinture, une bayonnette au bout de son fusil, et un sabre à son côté, il se laisse couvrir de boue et assaillir de

pierres, avec une résignation vraiment chrétienne.

Il arrive même quelquefois que la populace attaque le militaire, sans aucun motif, sans la moindre provocation, uniquement par antipathie contre la force armée. C'est ce qu'on vit à Édimbourg le 23 avril. On y célébrait le jour de la naissance du Roi, et l'on devait passer en revue le corps des Volontaires Royaux. Comme il se rendait, en grande tenue, au lieu désigné, il fut attaqué par une foule de vagabonds, qui lui jeta de la boue et des pierres. Les soldats bornèrent leur défense à faire quelques prisonniers, ce qui ne fit qu'irriter davantage les assaillans, dont le nombre augmenta considérablement. On voulut enlever les captifs; les militaires persistèrent à les conserver, et réussirent à en conduire une demi-douzaine au bureau de police, où la plupart des soldats y arrivèrent les mains et le visage ensanglantés par les coups de pierres qu'ils avaient reçus, sans qu'aucun d'eux eût employé pour sa défense d'autres armes que la crosse de son fusil.

La célébration de la même fête fut aussi troublée à Glascow. Vers le soir, la populace se mit

en tête de faire un grand feu de joie en face de la prison. Quand il fut allumé, on arracha toutes les balustrades placées devant les maisons, on les jeta sur le bûcher, et le feu devint assez considérable pour donner des inquiétudes sérieuses pour la sûreté des maisons voisines. Les officiers de police ne pouvant réprimer ce désordre, le lord-prévôt requit un détachement de Dragons, et se rendit avec eux sur le lieu du tumulte. Ils y furent reçus à coups de pierres, suivant l'usage; le lord-prévôt fut blessé à la tête, plusieurs Dragons reçurent aussi des blessures, et l'un d'eux fut même renversé de cheval. Enfin on leur donna ordre de faire une charge, et la populace, qui n'est brave que lorsqu'on ne lui résiste point, prit la fuite de tous côtés. Le plus grand nombre voulut passer sur un pont de bois de vingt-cinq pieds de largeur, mais le pont trop chargé s'écroula, et deux ou trois cents personnes furent précipitées dans la rivière. Cet accident mit fin au désordre. Personne ne fut noyé, car il n'y avait que quinze à dix-huit pouces d'eau, mais une cinquantaine d'individus furent grièvement blessés, et plusieurs moururent des suites de leurs blessures.

Le dimanche qui précéda le couronnement, quelques soldats s'amusaient à en regarder les préparatifs sur la place de Westminster, à Londres. La populace voulut les forcer à crier « vive la Reine. » Les soldats s'y refusèrent, et l'un d'eux, se trouvant serré de trop près par un ouvrier ivre, le repoussa avec le poing; aussitôt ils furent entourés et attaqués par la foule; on les renversa par terre, on les battit à coups de pierres et de bâton, et je crois qu'on les aurait massacrés, s'il ne se fût trouvé sur le lieu des officiers de police en nombre suffisant pour les arracher des mains de ces furieux.

Je n'entends pas dire que dans les querelles entre le peuple et les soldats, ceux-ci ne soient jamais les aggresseurs. Le jour anniversaire de la bataille de Waterloo, des soldats avaient dîné ensemble pour en célébrer la commémoration. Ils s'enivrèrent, parcoururent les rues comme des furieux, en insultant les citoyens paisibles; enfin quelques-uns d'entre eux entrèrent dans une maison pour y chercher un homme qu'ils prétendaient les avoir offensés, et en maltraitèrent tellement le maître, qu'il mourut le lendemain. Deux des meurtriers furent reconnus et

condamnés à mort. Des désordres à-peu-près semblables, quoique portés moins loin, ayant eu lieu l'année précédente à pareil jour, le jury, avant de se séparer, arrêta que le commandant en chef de la force militaire serait invité à prendre des mesures pour que la commémoration de cette fameuse bataille ne donnât plus lieu, à l'avenir, à de pareilles scènes, et l'on assure que dorénavant les soldats passeront cette journée consignés dans leurs casernes.

Dans le commencement de février, les ouvriers mineurs du comté de Shrop, voulant obtenir une augmentation de gages, refusèrent de travailler, et s'étant réunis au nombre de plus de trois mille, se mirent à détruire les poulies, cordes, paniers, et généralement toutes les machines servant à l'exploitation des mines. On fut obligé de requérir la force armée, et la lecture de *Riot-act* ne détermina pas les mutins à se séparer. L'ordre de les attaquer fut enfin donné, et les premiers coups de feu les mirent en fuite Un d'eux fut tué sur la place, plusieurs furent dangereusement blessés, et quelques-uns moururent de leurs blessures. Tel est le résultat de toutes les insurrections en Angleterre : audace

674169A

et insolence tant qu'on se flatte de l'impunité; bassesse et lâcheté dès qu'on voit quelque chose à craindre.

De semblables désordres ont eu lieu, en Irlande, en juin, et au commencement de juillet à Ennis, à Bandon et à Newry, mais dans cette île, c'est un esprit de fanatisme qui y donne lieu. La majorité des habitans de ce pays est catholique, mais le Gouvernement est protestant, ce qui fait que la minorité est la plus forte. Il s'est formé dans toute l'Irlande une association connue sous le nom de *Loges d'Orange*, parce qu'elle a adopté cette couleur, et qu'elle se prétend composée de partisans par excellence de la Maison d'Orange. Elle n'admet dans son sein que des protestans, et son principal but paraît être d'insulter les catholiques et leur culte. Il en résulte, je ne dirai pas de fréquentes querelles, mais des engagemens sérieux où l'on se bat à coups de fusil, et où les Orangistes ont souvent l'avantage, parce qu'ils ont la force en main.

On a pourtant voulu propager en Angleterre une institution qui n'est propre qu'à fomenter les dissensions religieuses, les plus à craindre de toutes les discordes civiles. Une loge d'Orangistes

a été établie à Manchester, d'autres se sont formées à Winchester et à Wakefield ; et comme le duc d'York avait donné des preuves de son zèle pour le protestantisme, en votant dans la Chambre des Pairs pour le rejet du bill que la Chambre des Communes avait adopté en faveur des catholiques, on le nomma grand-maître de l'Ordre, et Son Altesse Royale accepta cette dignité. On fut surpris que l'héritier présomptif de la couronne se mît à la tête d'un parti qui n'était propre qu'à introduire en Angleterre les désordres qu'on devrait chercher à réprimer en Irlande. On en parla dans la Chambre des Communes, et l'on fit semblant de croire que c'était une imputation calomnieuse. On apprit pourtant que le fait était véritable, mais on avait fait faire des réflexions à Son Altesse Royale, et sa démission de cette place éminente avait déjà été envoyée.

LETTRE XV.

Couronnement du Roi d'Angleterre. — La Reine demande à être couronnée. — Refus qu'elle essuie. — On lui refuse l'entrée de l'Abbaye. — Description de cette cérémonie. — Dîner dans Westminster-Hall. — Champion du Roi. — Pillage de la table du Roi. Réjouissances publiques. — Défaut de police.

Londres, ce 21 juillet 1821.

La cérémonie du couronnement du roi George IV a eu lieu avant-hier. Il avait officiellement été annoncé pour le 1er août 1820; mais le 15 juillet précédent, il avait été ajourné indéfinitivement pendant le procès de la Reine, immédiatement après l'annonce faite à la Chambre des Communes d'une motion pour demander cet ajournement, sans qu'on en eût donné aucun motif, mais après une déclaration formelle par lord Castlereagh, aujourd'hui marquis de Londonderry, que ce procès n'avait

influé en rien sur cette détermination, déclaration qui n'obtint pas grand crédit.

Environ quinze jours auparavant, la Reine avait adressé un mémoire au Roi en son Conseil privé, pour demander, comme point de droit, à être couronnée avec lui. Le Conseil privé s'occupa de cette affaire pendant plusieurs séances, et entendit les longs discours (car les orateurs anglais sont toujours très-diffus) des avocats et procureurs-généraux de la Reine et du Roi. Les premiers remontèrent jusqu'au temps de l'Heptarchie, pour prouver que toutes les Reines d'Angleterre avaient été couronnées, et cherchèrent à démontrer que s'il y avait eu des exceptions, elles avaient eu lieu par suite de circonstances particulières, et non par le seul fait de la volonté du Roi. Les seconds répondirent que ces exceptions suffisaient pour prouver que le couronnement des Reines n'était pas un usage constant, et que ce n'était qu'une affaire de grâce et de faveur, et non de droit.

Le Conseil privé ayant adopté cette dernière opinion, la Reine demanda qu'il lui fût assigné une place, comme à tous les membres de la Famille Royale, et cette demande ayant aussi

été rejetée, elle publia une protestation, et déclara qu'elle s'y présenterait, et que la force seule l'empêcherait d'y assister.

C'est dans l'église de l'abbaye de Westminster que se fait le couronnement des rois d'Angleterre. Le cortége devait partir d'une des salles de l'abbaye, connue sous le nom de Westminster-Hall, qui n'est séparée de l'église que par une grande place qu'il faut traverser pour s'y rendre. Le Roi était allé coucher la veille dans la maison du président de la Chambre des Communes qui communique avec les bâtimens de l'abbaye. Toutes les maisons qui entourent cette place, ainsi que celles des rues adjacentes d'où l'on pouvait voir défiler le cortége, étaient garnies d'échafauds décorés et distribués comme les loges d'un théâtre. Un marchand de vin avait même trouvé plus court d'abattre le mur de devant de sa maison, et d'établir des gradins dans tous ses appartemens. On prétend qu'une dame prête à accoucher y loua à un prix excessif une chambre où elle assista à la cérémonie avec son accoucheur, dont elle n'eut pourtant pas besoin d'employer le ministère.

Le prix de ces places variait depuis une guinée jusqu'à douze, suivant qu'elles étaient plus ou moins bonnes, et l'on calcule que telle maison rapporte en pareille occasion plus de dix années de loyer. Vous ne serez donc pas surpris d'apprendre qu'une clause ordinaire des baux des maisons ainsi situées, est qu'ils seront résiliés, ou pour mieux dire suspendus pour un mois en cas de couronnement. La différence des prix payés aux couronnemens des rois d'Angleterre offre un tableau assez curieux des progrès faits depuis quelques siècles, soit en décroissant, par la valeur de l'argent, soit en raison inverse par la curiosité publique. Au couronnement d'Edouard Ier (1272) le prix d'une place semblable à celles dont je viens de parler ne coûtait qu'un demi farthing (environ un liard de France); il doubla sous Edouard II (1307), arriva à un demi-penny (un sou) sous Edouard III (1327) et doubla encore sous Richard II (1377). Point de variation sous son successeur, mais sous Henri V, qui était fort aimé du peuple, (1413) il monta à deux pencer (quatre sous). Ce prix n'augmenta pas pendant les six règnes suivans, mais sous Henri VIII,

Edouard VI et la reine Marie (1509, 1547, 1553) il s'éleva à quatre pences (huit sous), et l'avénement au trône d'Elizabeth (1558) fit encore sortir deux pences de plus de la poche des curieux. L'augmentation des prix fut alors plus rapide. On paya un schilling (vingt-quatre sous) sous Jacques Ier (1603) et sous Charles Ier (1625); une demi-couronne (trois fr.) sous Charles II (1649). Jacques II resta stationnaire, mais Guillaume et Marie (1689) obtinrent le double, et ni la reine Anne, ni George Ier n'allèrent plus loin. Sous George II (1714) on paya une demi-guinée. Enfin, lors du couronnement de George III en 1760, les prix furent les mêmes qu'aujourd'hui, c'est-à-dire d'une à douze guinées. On prétend pourtant que les spéculateurs, en cette dernière occasion, n'ont pas aussi bien réussi qu'ils l'espéraient, et que, sous George IV, bien des gens, au dernier moment, trouvèrent place pour quelques shillings à côté de ceux qui avaient payé dix guinées.

Tous ceux qui avaient obtenu des billets pour assister à la cérémonie, soit dans Westminster-Hall, soit dans l'église, ou qui devaient

y figurer, devaient y être rendus entre six et huit heures du matin. Dès trois heures, des files de voitures étaient déjà établies dans les rues qui y conduisaient, et cette file devint bientôt stationnaire, les premières voitures étant arrivées avant l'ouverture des portes. Une foule immense remplissait les rues, et dans tous les environs, les échafauds garnis de spectateurs parés offraient le même coup d'œil qu'une salle de spectacle bien remplie.

A six heures et demie, de grands cris se firent entendre : « La Reine ! la Reine ! » et elle arriva avec lord Hood, son chambellan, et lady Hamilton et lady Hood, ses dames d'honneur. Elle descendit de voiture, se présenta à deux portes différentes qu'on eut soin de fermer tandis qu'elle en approchait et qu'on refusa de lui ouvrir. Elle alla à une troisième, et celui qui en avait la garde lui demanda son billet.

« C'est votre Reine, » dit lord Hood, « et bien certainement elle n'a pas besoin de billet. »

— « Mylord, j'ai ordre de ne laisser entrer personne sans billet. »

— « En voici un. »

Et en même temps il lui en présenta un destiné à un pair.

— « Ce billet ne peut servir que pour une personne, mylord. »

« Votre Majesté veut-elle entrer seule? » demanda lord Hood à la Reine.

La Reine parut hésiter un instant, répondit négativement, remonta en voiture, et se retira accompagnée du même cortége de populace qui l'avait suivie, et qui ne témoigna son mécontentement qu'en allant briser les fenêtres de la maison du marquis de Londonderry et de quelques autres.

Le Roi entra dans Westminster-Hall un peu après dix heures, et s'assit sur un trône élevé sur une estrade, au bout de cet appartement qui est d'une grandeur prodigieuse. A droite du trône était une loge pour la Famille Royale, à gauche une autre pour le corps diplomatique, et une double galerie dont le premier rang était garni de dames richement parées régnait de chaque côté. En face du trône, à l'autre bout de la salle, était un orchestre rempli de musiciens. Je n'entrerai pas dans le détail des décora-

tions, ce serait à ne pas finir, je me bornerai à vous dire que je l'ai vu le lendemain, et que le coup d'œil en était magnifique. On déposa sur une table, en face du trône, les emblêmes de la royauté, c'est-à-dire la couronne de Saint-Edouard, le globe, deux sceptres, le glaive de justice, celui de merci, dont la pointe est émoussée, etc., etc., et on les remit ensuite aux seigneurs qui devaient les porter. Le cortége se mit en marche, et offrit un spectacle pompeux et imposant, tous les grands officiers de la couronne, les rois d'armes, les chevaliers de l'ordre de la Jarretière, les évêques, les pairs et les princes de la Famille Royale étant revêtus du costume le plus brillant.

L'église de l'abbaye était aussi complètement garnie d'échafauds et de galeries remplies d'une multitude de spectateurs en grande parure. Le Roi en y arrivant s'assit sur un trône, et l'on commença la longue cérémonie, pendant laquelle il changea trois fois de vêtemens, et s'assit successivement sur trois trônes différens. Après qu'il eut reçu l'onction sainte par les mains de l'archevêque de Cantorbery, et qu'il eut été investi de toutes les marques de la sou-

veraineté, on procéda à la prestation de foi et hommage. L'archevêque de Cantorbery, à la tête des autres évêques, s'agenouilla devant le trône, prononça la formule d'usage que les évêques répétèrent après lui, et, se relevant, embrassa le Roi sur la joue gauche. Le duc d'York s'avança alors avec les princes de la Famille Royale, mais comme il s'agenouillait, le Roi le releva, et fit signe à ses frères et à son gendre, le prince Léopold, d'en faire autant. Les ducs se présentèrent ensuite, puis les marquis, etc. etc., tous finissant par baiser la joue gauche du Roi.

On retourna alors dans Westminster-Hall, dans le même ordre qu'on était venu, et l'on arriva un peu avant quatre heures. On avait eu le mauvais goût d'illuminer cette salle de la manière la plus brillante, et la lumière des bougies combattant celle du jour, n'avait pas l'avantage dans cette lutte; elle contribuait d'ailleurs à augmenter la chaleur que la foule rendait déjà excessive, et dont la coiffure des dames offrait un triste témoignage. Le Roi, en arrivant, passa dans son appartement. Des tables étaient somptueusement servies; tout en froid, des deux

côtés de la salle. Elles étaient destinées aux évêques et aux pairs, mais dès que les aldermans de la cité de Londres (nom passé en proverbe pour désigner le gourmand, friand et glouton en même temps) virent qu'il était question de jouer des mâchoires, ils s'y assirent sans façon, et il fallut qu'un des maîtres de cérémonie vînt les avertir que cette place ne leur était pas destinée. Il y avait des tables dressées dans plusieurs autres salles, et vous pourrez juger du nombre des convives, quand vous saurez qu'un marchand fournit pour ce dîner, huit cent douzaines de verres à vin, et que cent trente cuisiniers y avaient travaillé depuis huit jours. Mais une chose qui me paraît un peu extraordinaire, c'est que les évêques et les pairs se mirent à table en arrivant, sans attendre que le roi eût dîné, ou dînât.

Le Roi rentra vers cinq heures et demie, et s'assit sur son trône. Il avait devant lui une table triangulaire, dont il occupait un côté. Du côté droit étaient les ducs d'York, de Clarence et de Sussex, et du côté gauche les ducs de Cambridge et de Glocester, et le prince Léopold. Tout le service fut fait en vaisselle d'or. Entre le pre-

mier et le second service, les portes de la salle s'ouvrirent, les trompettes sonnèrent, et l'on vit entrer M. Dimoke, fils du révérend M. Dimoke, ministre de l'Eglise anglicane, et qui, pour cette raison, avait obtenu la permission de se faire remplacer par son fils, cette famille jouissant du droit héréditaire de jouer le rôle de Champion du Roi lors de la cérémonie du couronnement. Il était à cheval, armé de pied en cap comme un Chevalier de la Table Ronde, précédé d'un roi d'armes, accompagné du duc de Wellington et de lord Howard d'Etlingham, tous deux aussi à cheval, et suivi de deux écuyers portant, l'un sa lance, l'autre son bouclier. Le cheval et le cavalier avaient été dressés par Astley, et s'acquittèrent également bien de leur rôle. Le Champion s'arrêta à la porte, jeta son gant d'un air noble et fier, et le Roi d'armes annonça qu'il défiait en combat singulier quiconque nierait que Sa Majesté George IV fût roi légitime de la Grande-Bretagne. Après quelques instans d'un profond silence, personne n'osant relever le gant, le Roi d'armes le ramassa et le remit au Champion, qui recommença la même cérémonie au milieu de la salle, et ensuite

devant la plate-forme sur laquelle était la table du Roi. Le Roi but alors à la santé de son Champion, et l'on présenta à celui-ci du vin qu'il but, à la santé de Sa Majesté, dans une coupe d'or qui lui reste pour ses honoraires, après quoi son cheval et lui se retirèrent à reculons.

On servit ensuite le second service, puis le dessert; le Roi quitta la table vers sept heures et demie, rentra dans son appartement, et retourna presque aussitôt dans son palais de Carlton-House. A peine avait-il quitté la salle, qu'elle offrit une scène de tumulte et de confusion semblable à ce qu'on voit se passer parmi la populace, à Paris, quand on lui jette des cervelas et des petits pains dans les fêtes publiques. Suivant un ancien usage, dit-on, chacun se précipita sur les tables, et l'on se disputait tout ce qui les couvrait, cuillers, fourchettes, verres, salières, etc. On vit une dame se jeter sur une statue de bronze doré représentant la Grande-Bretagne avec son lion, et la trouvant trop lourde pour l'emporter, elle l'entoura de ses bras, l'embrassa étroitement, et resta dans cette situation jusqu'à ce qu'elle eût pu obtenir du renfort. Les

grands-officiers de la couronne n'eurent que le temps de se précipiter sur la vaisselle d'or de la table du Roi, pour la sauver du pillage.

Pendant que la bonne compagnie s'amusait ainsi, d'autres réjouissances étaient offertes au peuple. Pour la première fois, en Angleterre, il y eut spectacle gratis à tous les théâtres, mais il fallait aller prendre ses billets entre midi et deux heures, ce qui dut donner aux directeurs la faculté de disposer d'une grande partie à leur volonté.

Un ballon, monté par un aéronaute, partit de Green-Park à une heure; le ciel étant sans nuages, on put le suivre long-temps des yeux.

Hyde-Park, dans la matinée, offrait l'image d'une foire de village. On avait permis à des marchands de toute espèce, et surtout aux vendeurs de comestibles, d'y établir des boutiques temporaires; on y trouvait des escarpolettes et d'autres jeux; des courses de barques avaient lieu sur la Serpentine, et l'on y voyait flotter majestueusement un superbe char triomphal traîné sur l'eau... devinez par qui? Par des chevaux marins, sans doute? Non: par des éléphans. Cette machine était remorquée par des barques placées des

deux côtés. A dix heures du soir on y tira un grand feu d'artifice qui, grâce aux entr'actes et à un grand nombre de fusées solitaires, dura jusqu'à une heure du matin. Pendant la nuit, tous les édifices publics furent illuminés, mais l'illumination ne fut pas, à beaucoup près, aussi générale que celle qui avait eu lieu pendant trois nuits successives, après le procès de la Reine. La raison en est toute simple. En cette dernière occasion, les fenêtres de ceux qui ne voulaient pas illuminer, ne couraient aucun risque.

On ne cite pas un seul accident arrivé dans les environs de l'Abbaye, quoique la foule y fût considérable; mais il y eut à Hyde-Park des tués et des blessés, uniquement faute d'une police convenable. Toutes les entrées de ce parc sont fort étroites, et depuis sept heures du soir jusqu'à deux heures du matin, on s'étouffait pour y entrer et pour en sortir. On entendit sortir de la foule des gémissemens, des cris, des hurlemens, et nombre de personnes y furent renversées et foulées aux pieds. Le mal fut encore plus grand dans le parc. Non-seulement on y avait laissé entrer équipages, fiacres, charrettes et cavaliers, mais on souffrait même que toutes ces

voitures sortissent des allées qui leur sont ordinairement destinées, et qu'elles se répandissent de tous côtés sur les gazons, pêle-mêle avec les piétons. Il en résulta qu'à l'instant du feu d'artifice, des chevaux s'épouvantèrent, prirent le mors aux dents, parcoururent le parc dans tous les sens, renversèrent plusieurs personnes, et l'on citait le lendemain une fille, une femme, et plusieurs autres personnes tuées.

La police de Londres est active, vigoureuse et vigilante dans tout ce qui peut concerner le Gouvernement; mais quand il ne s'agit que de la sûreté individuelle des citoyens, elle est toujours lâche, faible et indolente.

Le cérémonial du couronnement de George IV a été le même que celui qui avait été suivi pour ses prédécesseurs. Le seul changement qu'on y ait remarqué, c'est qu'on a cessé de comprendre parmi les grands dignitaires de la couronne des représentans des ducs d'Aquitaine et de Normandie.

Le duc de Norfolk est grand-maréchal d'Angleterre par droit héréditaire, mais étant catholique, il ne put en exercer les fonctions, et fut obligé de les déléguer à un suppléant. Et

cependant, par une contradiction qui étonnerait en tout autre pays, il avait le droit, comme seigneur du manoir de Worksop, d'être à la droite du Roi, de lui soutenir le bras, et de porter son sceptre quand il était fatigué, et cette seconde fonction ne lui fut pas interdite.

LETTRE XVI.

Spectacles. — Opéra. — Pièces sur le couronnement. — Drury-Lane, Marino Faliero. — Procès auquel donne lieu cette tragédie. — Covent-Garden, Tour de force fait à ce spectacle. — Acteurs français. — Anecdote sur M. Kean. — Mort de mistress Enchbald.

Londres, le 3 août 1821.

Vous me demandez des nouvelles des spectacles ; je vais tâcher de vous satisfaire.

L'opéra a été fort suivi cette année, mais il est de fait qu'on avait soin de distribuer un grand nombre de billets pour remplir la salle. Ce théâtre, qu'on nomme le Théâtre du Roi, ne devrait pas se compter parmi les spectacles nationaux, puisqu'on n'y entend que des chanteurs italiens, et qu'on n'y voit que des danseurs français. Albert, mesdemoiselles Fanny Bias et Noblet en ont fait les beaux jours cette année. La dernière a eu le plus grand succès dans le ballet de *Nina*.

Tout le monde n'avait pu voir le couronnement de George IV. Pour satisfaire les curieux, on l'a joué à Covent-Garden, à Drury-Lane et chez Astley, et la miniature est d'une grande fidélité. Pour introduire un peu de variété dans le même sujet, on a donné au théâtre Cobourg « le couronnement de l'empereur Napoléon, » et le défunt empereur n'a pas obtenu moins de succès que le monarque vivant.

Lord Biron a publié cette année une tragédie intitulée *Marino Faliero*, ou *le Doge de Venise*. C'est un sujet historique assez connu, et la manière dont il l'a traité lui donne un air de famille avec *Venise sauvée* d'Otway. Lord Byron, dans un avertissement qui précède cette pièce, avait annoncé qu'il ne l'avait pas écrite pour le théâtre, et qu'il n'avait pas intention de la faire représenter. Dans le fait, les cinq actes qui la composent sont d'une telle longueur, que ceux du *Mariage de Figaro* ne sont presque que des nains en les y comparant. Cependant, malgré l'intention formellement exprimée de l'auteur, M. Elliston, directeur de Drury-Lane, se permit non-seulement de s'approprier cette pièce et de la faire représenter sur son théâtre, mais

de jouer des ciseaux à son gré, et d'y faire telles coupures et tels changemens que bon lui sembla pour en abréger la représentation. La pièce imprimée parut un samedi, et elle fut jouée le mercredi suivant, 25 avril : vous voyez que M. Elliston va vite en besogne. M. Murray, libraire, qui avait acheté le manuscrit, s'opposa à la représentation dès qu'elle fut annoncée, mais on n'y eut aucun égard. Alors il s'adressa au Lord Chancelier, devant qui l'affaire fut plaidée le 28 du même mois. L'avocat de M. Elliston prétendit que du moment qu'une pièce dont aucun théâtre n'était en possession, était imprimée, les directeurs de spectacles avaient le droit de s'en emparer; que c'était une pratique universellement suivie; et que M. Murray avait d'autant plus grand tort de se plaindre, que la représentation lui en ferait vendre un plus grand nombre d'exemplaires. L'avocat adverse soutint que, dans aucun cas, un directeur ne pouvait faire jouer une pièce contre la volonté formellement exprimée de l'auteur; qu'il devait encore moins se permettre d'y faire des coupures et des changemens sans l'agrément de l'auteur, dont il compromettait la réputation

en offrant ainsi au public un ouvrage mutilé; enfin que M. Murray, en s'opposant à la représentation, n'examinait pas s'il devait y perdre ou y gagner, attendu que son seul but était de faire respecter la volonté de l'auteur. Le Lord Chancelier dit qu'il réfléchirait à cette affaire, et qu'il ferait connaître aux parties sa décision. Mais les réflexions du Lord Chancelier sont ordinairement fort longues, et pendant qu'il réfléchissait, les représentations continuèrent. L'affaire tomba d'elle-même, car *Marino Faliéro* fut accueilli si froidement, qu'il disparut de l'affiche au bout de quelques jours, et ne s'y remontra plus.

Vers la fin d'avril, on annonça à Covent-Garden un spectacle extraordinaire, intitulé *Marche aérienne*. C'était un homme qui, par le moyen de crochets attachés à ses bottes, traversait le théâtre, la tête en bas, le long d'une corde tendue au haut de l'avant-scène, et faisait dans cette attitude divers exercices, donnait du cor, battait du tambour, buvait plusieurs verres de vin, etc. Ce tour de force, qui aurait pu réussir dans quelque petit spectacle, n'excita que le dégoût à Covent-Garden, et les mur-

mures furent si généraux à la seconde représentation, qu'on n'en hasarda pas une troisième.

Le spectacle français d'Argyle-Rooms continue à prospérer, et la troupe n'est réellement pas trop mauvaise. On y a vu cette année Joly et Clozel. La Porte, fils de l'Arlequin du Vaudeville, serait bon acteur, s'il n'avait la manie de trop charger ses rôles; et un nommé Auguste m'a paru fort bon dans les caricatures. Ces artistes dramatiques ont donné une vingtaine de représentations sur divers petits théâtres, et quoiqu'ils ne pussent les annoncer ni par des affiches, ni par la voie des journaux, et qu'ils n'eussent pas même le droit de recevoir d'argent à la porte, j'ai toujours vu la salle presque pleine, et beaucoup d'Anglais y vont comme à un cours de langue française. Si l'on pouvait établir à Londres un théâtre français régulier, comme il en existe à Pétersbourg et dans d'autres villes dont les habitans n'ont pas l'esprit de jalousie qui anime, en général, la nation anglaise, je suis convaincu qu'il obtiendrait un succès complet.

M. Kean, le Talma de la Grande-Bretagne, est de retour à Londres, et a fait sa rentrée à

Drury-Lane au milieu des applaudissemens de ses partisans. Son départ d'Amérique n'a pas été environné d'une gloire bien brillante. Il s'était engagé à donner quelques représentations dans la ville de Newcastle, si je ne me trompe. Un soir, qu'il devait jouer *Richard III*, il vint au théâtre à l'heure ordinaire, annonça à sept heures qu'il ne jouerait pas, se retira et partit le lendemain de cette ville. Les journaux américains rendirent compte de cette conduite extraordinaire, de ce manque d'égards pour le public, et il en résulta que M. Kean fut accueilli très-froidement à New-York, où il se rendit ensuite. Il écrivit alors une très-longue lettre à l'éditeur de l'*Avocat national*, journal de cette ville, où elle fut insérée, et où il dit pour se justifier que, le soir où il devait jouer *Richard III*, ayant vu à travers le rideau qu'il n'y avait qu'une vingtaine de personnes au parterre, il avait cru devoir réserver ses moyens pour une meilleure occasion. Il témoigne ensuite sa surprise de ce que sa réputation n'ait pu lui procurer un auditoire plus nombreux ; enfin il dit modestement qu'il a « parcouru une carrière dont les annales dramatiques n'of-

frent pas d'exemple, et que l'existence *du premier théâtre de l'Europe* (celui de Drury-Lane) est fondée sur ses talens. » *Vanitas vanitatum!* est-on tenté de s'écrier en lisant cette épître apologétique. Et il est bon de vous dire ici que le théâtre de Drury-Lane a fait de meilleures recettes pendant l'absence de M. Kean, qu'il n'en avait fait depuis long-temps avant son départ.

L'Angleterre vient de perdre une femme célèbre, mistress Inchbald, principalement connue en France par son joli roman intitulé *Simple Histoire*, mais qui l'est aussi en Angleterre par plusieurs comédies dont quelques-unes sont restées au théâtre, et par une édition des meilleurs auteurs dramatiques anglais, accompagnée de notices biographiques et critiques. Cette collection forme quarante-deux volumes in-12. Elle était fille d'un fermier du comté de Suffolck, et ayant épousé un directenr de spectacle, elle monta sur les planches, et devint actrice à Covent-Garden. La chronique scandaleuse a toujours été forcée de la respecter. Elle est morte âgée de soixante-cinq ans, et il y avait déjà long-temps qu'elle avait quitté le théâtre.

LETTRE XVII.

Session du Parlement d'Angleterre. — Efforts du parti de l'opposition. — Victoire des ministres. — Concessions qu'ils sont obligés de faire. — Suppression de l'impôt sur les chevaux de labour. — Bill en faveur des catholiques, rejeté par la Chambre des Pairs. — Abolition des lois contre la sorcellerie. — Plaisans exemples de la négligence avec laquelle certains bills sont rédigés. — Bill pour l'adoucissement des lois criminelles, rejeté par les Pairs. — Lois sur les chasses. — Lois sur les pauvres.

Londres, le 15 août 1821.

La session du Parlement s'est terminée le 11 du mois dernier. La guerre déclarée au ministère par le parti de l'opposition a été soutenue avec autant de courage, mais peut-être avec plus de science et d'adresse que jamais. Tous les ans on se plaignait de l'obscurité qui régnait dans les comptes de finance qui sont un dédale

inextricable, mais la forme dans laquelle on les établissait, était adoptée depuis long-temps, et les mots : « Tel est l'usage, » répondent en Angleterre aux meilleures objections. Cependant deux membres de l'opposition, MM. Hume et Creevey, résolurent cette année de forcer les ministres à donner des détails plus explicites. Quand il fut question de fixer les dépenses publiques de 1821, les ministres, montant leur ancien cheval de bataille, demandèrent tant pour le matériel de l'artillerie, tant pour l'entretien des casernes, etc ; mais on exigea le détail, article par article, des objets dont la réunion formait le total de la somme demandée, et chacun d'eux fut soigneusement discuté. MM. Hume et Creevey, et quelques autres membres de leur parti disputèrent le terrain pied à pied; ils proposèrent des réductions sur presque toutes les dépenses publiques, et ils n'obtinrent pas la diminution d'un seul shilling. Le ministère sortit donc triomphant de cette lutte, mais ce triomphe fut pénible à obtenir. Il fut même obligé de consentir, dans les deux Chambres, qu'il fût présenté une adresse au Roi pour le supplier qu'il soit fait une révision exacte des

dépenses publiques dans toutes les parties de l'administration, et qu'on y fît toutes les suppressions et réductions qui seraient compatibles avec le bien de l'Etat et l'honneur de la nation. Les ministres se sont engagés à présenter, l'année prochaine, des réductions considérables, et l'on assure qu'ils se disposent à tenir parole, ce qui ne les empêchera pas d'être attaqués par l'opposition, qui ne trouvera jamais qu'ils en font assez.

« *Iliacos intrà muros peccatur et extrà.* »

Une ruse fréquemment employée par les ministres, pour faire passer certains bills, est de prolonger tellement la séance, que la salle se vide peu à peu, et qu'ils restent maîtres du champ de bataille; mais cette année, quand ils employaient cette tactique, le parti de l'opposition avait recours à un autre, c'était de demander l'ajournement. Les ministres faisaient rejeter cette demande; mais, l'instant d'après, un autre membre la reproduisait. Dans une séance, pendant laquelle on discutait les dépenses publiques, l'ajournement fut demandé et rejeté quatorze fois. Enfin les bougies allaient s'éteindre,

on en demanda de nouvelles; un membre s'y opposa; il fallut mettre aux voix si l'on allumerait de nouvelles bougies, et enfin l'ajournement fut prononcé.

Il paraît assez singulier qu'après avoir fixé le montant des recettes et des dépenses publiques, on propose de fermer une des sources destinées à contribuer à la formation du revenu reconnu nécessaire. Ce fut pourtant ce qui eut lieu deux fois à la fin de cette session. Ces deux points étaient définitivement réglés, quand un membre demanda la suppression d'un droit additionnel qui avait été imposé sur la drêche. Le ministère ne comptant pas qu'une telle demande pût être accueillie, avait négligé de convoquer l'arrière-ban de ses forces. Cependant quand les voix eurent été recueillies, il se trouva que la majorité avait ordonné la première lecture du bill qui en prononçait l'abolition. Grands applaudissemens du côté de l'opposition, quand ce résultat fut annoncé, mais un des ministres dit, en d'autres termes, qu'il ne fallait pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir couché par terre; et effectivement, un coup de tambour ou de sifflet appela à leur poste les cohortes ministé-

rielles, et le bill fut rejeté à la seconde lecture.

Quelques jours après, on présenta un autre bill pour supprimer l'impôt établi sur les chevaux de labour, impôt qui rapportait cinq cent mille liv. sterling, et malgré les efforts du chancelier de l'Echiquier, la première lecture en fut faite. Mais pour cette fois, le ministère mit de l'eau dans son vin. On avait si souvent parlé, pendant cette session, de la détresse de l'agriculture, qu'il craignit la désertion d'une partie de ses troupes; et pour ne pas s'exposer à une défaite, il consentit prudemment à la suppression de ce droit, poussa même la générosité jusqu'à ne pas demander qu'il fût remplacé par un autre impôt.

Jamais les catholiques n'avaient été si près de gagner leur cause, que dans la session qui vient de se terminer. Après une longue discussion, la Chambre des Communes adopta un bill qui les déclarait admissibles à tous les emplois, à l'exception d'un très-petit nombre de places qui auraient pu leur donner de l'influence sur les affaires religieuses, et qui leur ouvrait la porte du Parlement. Mais ce bill fut rejeté par la Chambre des Pairs. Vous auriez peine à croire

l'ignorance crasse que montrèrent, à commencer par le lord-chancelier, ceux des membres de cette Chambre qui, en s'opposant à ce bill, voulurent parler des dogmes et des principes de l'Eglise catholique. Je pourrais vous en citer des preuves, mais elles entraîneraient une longue discussion théologique, et je crois que *non est hîc locus*.

Plusieurs motions tendant à une réforme dans le Parlement ont été rejetées. Le système de représentation nationale est trop favorable au ministère, pour qu'il consente jamais à y rien changer. Il est facile de se rendre maître des élections dans des bourgs où il ne se trouve que dix, sept, et même cinq électeurs, et si les Whigs obtenaient demain les rênes du Gouvernement, il est probable qu'ils imiteraient à cet égard la conduite que tiennent aujourd'hui les Torys. On a pourtant privé du droit de suffrage, non sans beaucoup de peine, pendant cette session, le bourg de Grampound, dont les électeurs avaient été atteints et convaincus de vendre leurs voix à beaux deniers comptans dans toutes les élections.

Ce n'est que l'année dernière que le Par-

lement a ordonné l'abolition du combat judiciaire, reste barbare des épreuves connues sous le nom de jugement de Dieu, et qui ne prouvaient que l'ignorance des hommes. Cette année est remarquable par un autre triomphe remporté par la raison. Le Parlement a prononcé en cette session l'abolition de toutes les lois contre la sorcellerie : car, quoiqu'elles fussent tombées en désuétude, elles existaient encore, et l'on aurait pu légalement, il y a six mois, se donner le plaisir en Angleterre de faire brûler une vieille femme comme prévenue de se rendre au sabbat sur un manche à balai. Ce bill fut adopté à minuit, et le marquis de Londonderry dit à cette occasion que cette heure était parfaitement choisie pour s'occuper de sorcellerie.

Lorsque les opérations du budget sont terminées, les ministres n'ont rien de plus à cœur que de se débarrasser du Parlement. Aussi voit-on, à la fin de chaque session, trente, quarante, et quelquefois cinquante bills adoptés dans une même séance, et il en résulte, que bien loin de les pouvoir discuter, on a à peine le temps d'en entendre la lecture. Cette préci-

pitation donne quelquefois lieu à des erreurs très-plaisantes dont voici quelques exemples. On avait adopté un bill pour établir un nouvel impôt sur la garance, et quand on voulut le percevoir, on remarqua que le mot *garance* ne s'y trouvait pas une seule fois. Dans une autre occasion, il s'agissait de doubler le droit de péage qu'on payait sur un certain pont, et le bill fut rédigé de manière à le diminuer de moitié. Enfin on adopta un jour un bill qui condamnait le coupable de je ne sais quel délit *à six mois d'emprisonnement*, et la phrase qui suivait immédiatement ces mots était : *dont la moitié appartiendra au Roi.* Enfin, dans un bill qui venait d'ordonner la démolition d'une vieille prison à Dublin pour en construire une nouvelle sur le même lieu, on ajouta par amendement, que les prisonniers resteraient dans l'ancienne jusqu'à ce que la nouvelle fût construite.

Vous savez avec quelle libéralité les lois anglaises prononcent la peine de mort. Dans les seules Assises du comté de Kent, en mars dernier, quarante-une condamnations capitales furent prononcées. La Chambre des Communes

avait adopté un bill qui substituait à cette peine, en certains cas, celle de l'emprisonnement et des travaux forcés. Les ennemis de toute innovation, les têtes à perruque, c'est-à-dire le lord-chancelier, et tout ce qui fait partie de la séquelle de Thémis, s'y opposèrent dans la Chambre des Pairs, et le bill fut rejeté.

Les lois sur les chasses souffrirent aussi quelques attaques, mais elles furent complètement infructueuses. Les chasseurs de renards sont en trop grand nombre et ont trop de crédit en Angleterre pour permettre qu'on change quelque chose à ce code honteux. Croiriez-vous bien, que le 8 de ce mois, un de ces gentilshommes campagnards fit condamner, aux Assises d'Essex, un individu à cinq livres sterling d'amende, uniquement parce qu'il avait un chien de chasse, quoique rien ne prouvât qu'il s'en fût jamais servi pour chasser. On dit que le jury penchait à l'absoudre, et qu'il ne le déclara coupable que par déférence pour l'avis du juge. Mais ce que vous croirez encore plus difficilement, et ce qui est pourtant de toute vérité, c'est que, dans la session de 1820, le Parlement ayant adopté un bill portant que « Toute per-

sonne qui, volontairement et malicieusement, commettra quelque dommage ou injure à tout objet étant ou croissant sur la terre, comme bâtimens, haies, bornes, bois, vergers, jardins, arbres, pépinières, plantes, etc., pourra être traduit sommairement devant un magistrat, et condamné à cinq livres d'amende, et à défaut de paiement à trois mois d'emprisonnement; » on y trouve ensuite une disposition qui contient une *exception en faveur des dégâts faits par des chasseurs duement qualifiés.* Cette exemption est une turpitude législative dont je crois qu'on chercherait en vain aujourd'hui le pendant parmi les autres nations de l'Europe.

Un membre de la Chambre des Communes, M. Scarlett, proposa un bill pour apporter quelques changemens aux lois sur les pauvres. Son but était qu'on n'accordât de secours qu'aux gens que leur âge ou leurs infirmités rendent incapables de travailler, et qu'on n'entretînt pas l'indolence de ces fainéans qui, sous prétexte qu'ils n'ont pas d'ouvrage, restent chez eux sans en chercher, parce qu'ils savent que la paroisse fournira à leurs besoins. Il voulait aussi supprimer ces renvois perpétuels des pauvres

d'une paroisse à l'autre, renvois qui ont si souvent coûté la vie aux malheureux ballotés de cette manière, et qui occasionent d'ailleurs des frais énormes et des procès dispendieux entre les paroisses. Il ne réussit point, et les gens qui veulent maintenir toutes choses *in statuo quo*, l'emportèrent. Leur triomphe ne durera pas. Il est impossible que la législation des pauvres ne subisse très-incessamment de grands changemens, ou les riches ne le seront plus assez pour payer la taxe au profit des indigens, taxe qui suit une progression toujours croissante. Le taux moyen annuel des sommes payées pour l'impôt des pauvres dans l'Angleterre proprement dite, c'est-à-dire sans y comprendre ni l'Irlande, ni l'Ecosse, a monté de 1812 à 1815, à 6,129,844 livres sterling (à plus de cent-cinquante millions de francs); de 1815 à 1818, à 6,844,290; et de 1818 à 1820, à 7,430,622 livres sterling (cent quatre-vingt millions de francs.)

LETTRE XVIII.

Littérature. — Relation d'une ambassade envoyée par l'empereur de la Chine au khan des Tartares. — Instructions données à l'ambassadeur. — Animal fabuleux dont il parle. — Voyage en Turquie, par Laurent. — Voyage à Naples, par Keppel Craven. — On prend l'auteur pour le prince de Bavière. — Les frères Vardarelli, chefs de brigands. — L'Italie, par lady Morgan. — Critique de cet ouvrage.

Londres, 25 août 1821.

Sir George Thomas Stauton vient de publier la traduction d'une *Relation de l'Ambassade envoyée par l'empereur de la Chine en 1712 au khan des Tartares Tourgouths*. Cet ouvrage est infiniment sec, et n'offre guère qu'une nomenclature aride des pays que l'ambassadeur a traversés. Ce qu'on y trouve de plus curieux, ce sont les instructions qui lui sont données. On y

prévoit les questions les plus insignifiantes qu'on pourra lui faire, et on lui prescrit ce qu'il doit y répondre. Si on lui montre des choses qu'il ne connaisse point, il ne doit pas en témoigner d'admiration ; si on lui offre des présens, il doit les refuser ; si l'on insiste, il peut en accepter une faible portion, et offrir en échange quelques pièces de soie, en ayant soin de dire qu'il n'a rien apporté de précieux, attendu la longueur du chemin, mais qu'il offre ces bagatelles comme une marque de considération. En un mot, le but général de ces instructions est de bien pénétrer l'ambassadeur de la nécessité de donner une haute idée du céleste empire. Il s'y conforme avec une grande exactitude. Il avait à sa suite deux archers mantchoux fort adroits. On admire leur adresse, et il ne manque pas de dire qu'il s'en trouve d'infiniment meilleurs en Chine. Il représente le khan des Tartares Tourgouths recevant à genoux la lettre de l'empereur de la Chine, à laquelle il donne le nom d'édit ; ce qui paraît fort peu vraisemblable de la part d'un prince indépendant qui était aussi fier que puissant.

Vous pourrez juger des connaissances de

l'ambassadeur chinois en histoire naturelle par le passage suivant :

« A Yeniseik, » dit-il, « dans la partie la plus froide de ce climat septentrional, se trouve une espèce d'animal qui vit sous terre, et qui meurt dès qu'il est exposé à l'air et au soleil. Il est de grande taille et pèse dix mille kins (environ douze mille livres.) La nature ne l'a pas doué d'une grande force, et il n'est par conséquent ni dangereux ni féroce. On le trouve ordinairement dans la boue, sur le bord des rivières. Les os de cet animal sont blancs et brillans ; les Russes en font des coupes, des tasses, des peignes, etc. La chair en est d'une qualité rafraîchissante, et c'est un remède contre la fièvre. On le nomme ma-men-tou-va. » Le traducteur pense que l'ambassadeur veut parler ici du mammouth.

Les *Souvenirs d'un Voyage en différentes parties de la Grèce, de la Turquie, et de l'Italie, par P. E. Laurent*, sont un ouvrage trop savant pour le commun des lecteurs, et trop superficiel pour les savans. Ceux qui ne connaissent pas ces contrées pourront le lire avec plaisir, mais M. Hughes en a donné

une description infiniment plus intéressante (1).

Le *Voyage dans les provinces méridionales du royaume de Naples en 1818, par Keppel Kraven*, a obtenu un succès qu'il doit en partie au rôle que l'auteur a joué en 1820 dans le procès de la Reine d'Angleterre. Ce n'est pas qu'il soit sans mérite, mais on y trouve peu de choses neuves. Il arriva à l'auteur une aventure assez plaisante à Brindes. On attendait au monastère de Santa-Maria degli Angeli, l'héritier présomptif du royaume de Bavière. Diverses circonstances firent croire à l'abbesse que M. Kraven était ce jeune prince; tout ce qu'il put dire pour la détromper fut inutile, et le voyageur fut reçu avec tous les honneurs dus à la royauté. Mais ce n'était pas assez, ce bruit se répandit dans toute la ville, et s'y accrédita. Le commandant de la place vint lui rendre ses devoirs; le sous-intendant l'escorta lui-même, lorsqu'il partit, et ce ne fut qu'après avoir couru plusieurs postes qu'il put se dérober aux honneurs dont on l'accablait malgré lui.

(1) Voyage à Janina en Albanie, par la Sicile et la Grèce, traduit de l'anglais de Smart Hughes, par l'auteur de *Londres en 1819*. Deux vol. in-8°.

On trouve dans cet ouvrage des détails assez curieux sur une troupe de brigands qui avaient pour chefs trois frères nommés Vardarelli, et qui étaient la terreur de la Pouille. Rarement ils commettaient des actes de cruauté; une discipline exacte régnait parmi eux, et la rapidité de leurs mouvemens était remarquable. Ils ne s'amusaient pas à détrousser un pauvre voyageur isolé; ils mettaient les fermes à contribution, soit en s'y rendant en force, soit en écrivant au fermier d'apporter, en tel endroit, à une heure dite, une somme d'argent, des fourrages, des vêtemens, etc. Si l'on n'obéissait pas à cet ordre, les bestiaux étaient massacrés et la ferme incendiée. Ces brigands firent enfin la paix avec le Gouvernement qui avait inutilement cherché à les détruire. On en forma un corps régulier sous les ordres des mêmes chefs, et on les chargea de réprimer les désordres qu'ils avaient si long-temps exercés eux-mêmes. Ils exécutèrent quelque temps cette mission avec fidélité, mais enfin le naturel revint; ils attaquèrent un village albanais, nommé Ururi, sur les frontières de l'Abruzze; la population y était nombreuse; on se défendit avec courage,

et les trois frères Vardarelli furent tués avec neuf autres brigands. Le reste prit la fuite, se sauva dans les montagnes, et recommença son ancien métier. Le Gouvernement négocia encore avec eux, et sous une promesse de pardon, ils consentirent à se rendre à Foggia. A leur arrivée dans cette ville, le commandant de la place leur donna ordre d'aller à Lucera. On ne sait pourquoi cette destination leur déplut, mais ils refusèrent d'obéir. Une querelle s'ensuivit, un d'eux fit feu sur le commandant et le manqua, et sur-le-champ ils furent attaqués par les troupes régulières. Quatre seulement réussirent à s'enfuir ; les autres furent tués ou faits prisonniers, à l'exception de quelques-uns qui s'enfermèrent dans une espèce de cellier dont la porte était basse et étroite, et qui déclarèrent qu'ils s'y défendraient jusqu'à la mort. On leur dit que s'ils ne se rendaient, on les enfumerait dans leur tannière en allumant un grand feu de paille humide, et cette menace ne les ayant pas déterminés à la soumission, on la mit à exécution. Deux heures après on entra dans le cellier, sans éprouver aucune résistance. Tous les brigands

étaient morts, non de suffocation, mais des blessures qu'ils s'étaient faites les uns aux autres.

M. Kraven paraît favorable aux Carbonari. Je voudrais savoir si c'est comme honorable pour cette secte qu'il rapporte l'anecdote d'un voyageur qui, sur le point d'être dépouillé par des brigands, en fut respecté, parce qu'il se fit connaître pour carbonaro, et qu'il trouva en eux des confrères.

Vous me reprocheriez de ne pas vous dire un mot de *L'Italie, par lady Morgan*, quoique vous en ayez une traduction. On y trouve à chaque page les principes d'irréligion et de jacobinisme qu'offrent tous les ouvrages de cette dame, et elle y manque plus souvent de sens commun que dans aucun autre.

Voit-elle à Gênes un bas-relief représentant le martyre de saint Laurent, « son cœur se soulève en voyant si souvent ces images de martyre de cuisine, des saints frits, bouillis, grillés, production de légendes aussi sottes qu'elles sont fausses. Les adorateurs d'Apollon et de Minerve n'étaient pas persécuteurs » Lady Morgan, pour construire ces deux petites phra-

ses dont elle est sans doute grandement contente, a consulté le bon goût autant que la vérité historique.

Ne croyez pas qu'elle ait plus de respect pour la religion protestante que pour la nôtre. Voici la réflexion que lui inspire une grand'-messe qu'elle entend à Padoue : « Les femmes y bâillaient tellement, que je me crus dans une église protestante d'Angleterre. »

Aucun souverain de l'Europe n'est à l'abri de ses injures; mais, par compensation, le plus obscur conspirateur obtient ses éloges. Marie-Thérèse n'était, suivant elle, « qu'une femme fort ordinaire, sans autre talent que son ambition. »

Voulez-vous des preuves du bon sens de lady Morgan? Je ne suis embarrassé que du choix.

« L'Angleterre, » dit-elle, « a les meilleures serrures et les meilleurs gonds, comme elle a les meilleures machines à vapeur et la meilleure marine, parce qu'elle a joui long-temps de la plus parfaite de toutes les constitutions politiques connues. » Vous doutiez-vous que la perfection d'une constitution pût contribuer à celle des gonds et des serrures?

Elle accuse les dames de Milan de ne pas avoir fait de grands progrès en littérature. Voulez-vous savoir quelle cause elle assigne à leur ignorance? C'est parce que, «comme bonnes catholiques, elles ne peuvent lire d'autres livres que des missels et des légendes, sans en avoir obtenu la permission du Pape.» Est-ce assez d'absurdités?

Croiriez-vous bien que lady Morgan a découvert près du lac de Côme «un vaste nombre de villages qui ne sont habités que par des femmes?» Elle aurait bien dû nous expliquer par quel miracle la population s'y entretient. Elle y a probablement passé dans un moment où les hommes travaillaient aux champs, et elle se sera crue dans le pays des Amazones.

Mais qui s'imaginerait qu'une femme a pu écrire la réflexion suivante, en parlant du portrait d'Anne de Boulen, par Holbein. «Dans la femme maigre et rousse qui y est représentée, on ne voit rien qui puisse excuser la passion adultère d'Henri VIII, mais on y trouve de quoi concevoir les raisons qui lui ont fait ordonner la chute d'une tête, en faveur de laquelle pas un charme ne parlait.»

Lady Morgan n'est pas avare de contradictions.

« Quand les lazzaronis ont leur ration journalière de macaroni, » dit-elle, « de l'eau glacée, de quoi assister à un spectacle de marionnettes, quelques aunes de toile pour une chemise et des pantalons, ce qui forme toute leur garderobe, et, pour le superflu, d'une ceinture et d'un bonnet de laine rouge, ils ne songent plus qu'à leur délicieux *far niente*, » c'est-à-dire à ne rien faire. Et dans une note au bas de la même page, elle dit que « c'est à tort qu'on reproche la fainéantise aux lazzaronis; ils sont patiens, laborieux, toujours prêts à travailler. »

« L'histoire de la littérature italienne, dit-elle ailleurs, « présente le phénomène d'une langue douée d'une existence subite, et arrivant à une perfection précoce, à la voix d'un peuple aussi subitement appelé à une existence politique, et arrivant aussi promptement à un haut degré d'activité sociale. » Et dès la page suivante, elle dit : « Quand les Italiens s'éveillèrent de leur long sommeil, et qu'ils commencèrent à prendre part à la politique de l'Europe, ils se trouvèrent embarrassés par la pauvreté de leur

langue, et forcés à chaque instant de rompre les chaînes dont les puristes les avaient chargés, et d'inventer ou d'emprunter à d'autres langues les expressions qui, quoique nécessaires, ne se trouvaient pas dans leurs meilleurs écrivains.» Lady Morgan a bien raison, c'est un véritable *phénomène* qu'une langue *douée d'une perfection précoce*, et qui se trouve *dans un tel état de pauvreté*.

Lady Morgan critique à chaque page les voyageurs qui l'ont précédée en Italie, surtout M. Eustace, à qui elle a probablement un peu de peine à pardonner d'avoir publié sur l'Italie un ouvrage beaucoup meilleur que le sien. Elle ne fait pas plus de grâce à M. Lalande: «Une dame de Milan,» dit-elle, «m'assura que son valet de place lui faisait croire tout ce qu'il voulait.» Lady Morgan a sans doute oublié que parmi les contes qui ornent *sa France*, il en est qu'elle a appuyés sur l'autorité sans doute très-respectable de sa blanchisseuse.

Il faut pourtant convenir que lady Morgan a fait quelques progrès dans la langue française, qu'elle aime beaucoup à employer. Elle ne fait plus de bévues aussi plaisantes; elle n'appelle

plus de la cochonnaille, *de la cochonnerie;* je lui conseillerais pourtant de prendre encore quelques leçons; elle n'écrirait pas *tourneur* pour tournure; elle ne dirait pas *les siècles des mérite ignorées; un profond paix;* une *dévotée* pour une dévote. Il n'y avait pas *des* criminels du tout, et les prisons ont *étées* ouvertes, etc. etc. etc. Il arrive bien souvent que l'envie de passer pour plus savant qu'on ne l'est réellement, conduit à donner des preuves d'ignorance.

Je lui conseillerais aussi, si elle porte lunettes, d'en faire changer les verres; et d'en prendre, si elle n'en porte pas. Alors elle pourrait du moins citer plus correctement. Elle ne ferait plus dire à Lalande: «Il n'y avait rien dans le reste d'*Italie* (de l'Italie) qui ressemblât davantage aux *grands* (grandes) maisons de Paris;» ni au Prince de Ligne: «Votre souverain a un esprit tourné toujours *à côté* (du côté) de l'utilité;» ni à Montesquieu: «Il est *égale* d'être à un maître ou à un autre, etc.

Cet ouvrage n'a eu aucun succès à Londres, quoique l'éditeur ait fait jouer tous les ressorts du charlatanisme des libraires anglais pour lui

donner de la vogue. Il a été réduit à annoncer dans les journaux, pour tâcher d'en vendre quelques exemplaires, qu'on avait tort d'attendre l'édition in-8° de cet ouvrage, son intention n'étant pas, quant à présent, d'en donner un autre format que l'in-4°.

LETTRE XIX.

Récompense accordée à l'équipage du capitaine Parry. — Nouvelle expédition dans la mer du Nord. — Découverte dans l'intérieur de la Nouvelle Hollande. — Arrivée à Londres de plusieurs chefs de diverses nations sauvages. — Prétendue femme marine. — Nouveau Schetland du sud. — Nouvelle d'un voyage par terre vers la mer glaciale.

Londres, le 4 septembre 1821.

Je vous ai dit l'année dernière que l'équipage du capitaine Parry ayant découvert un passage de la baie de Baffin, dans la mer du Nord, par le détroit de sir James Lancaster, avait droit à une récompense nationale de cinq mille livres sterling, pour s'être avancé au-delà du cent dixième degré de longitude occidentale. Cette récompense a été distribuée ainsi qu'il suit : Au capitaine Parry, mille livres ; au lieutenant Liddon, cinq cents ; aux autres officiers, deux cents ; aux

sous-officiers, cinquante-cinq; aux marins de première classe, trente; et vingt aux matelots et aux mousses.

Mais on n'est point encore arrivé au but principal qu'on cherche à atteindre, et qui est de passer de l'Océan atlantique da[illegible]a mer Pacifique par la mer du Nord, et une [illegible]uvelle expédition a mis cette année à la vo[illegible]pour tenter cette entreprise. Le capitaine P[illegible]y la commande, et monte *la Furie;* le comm[illegible]e-ment de l'*Hécla* a été donné au capitaine L[illegible] qui a fait récemment un voyage au Fezzan, [illegible] l'intérieur de l'Afrique, et qui trouvera[illegible] doute une grande différence de temp[illegible]atu[illegible] Ces deux navires sont approvisionnés [illegible]our tro[illegible] ans, et le *Nautilus*, bâtiment de tra[illegible]port, les accompagne jusqu'au détroit de Da[illegible], afin de remplacer les provisions qui auron[illegible]pu être consommées jusqu'alors à bord des d[illegible]x vaisseaux. On assure que l'amirauté a laissé[illegible] plus grande latitude au capitaine Parry, dans les[illegible]s-tructions qu'elle lui a données, et que l'intent[illegible] de celui-ci est de chercher le passage désiré dans une latitude plus méridionale, en traversant le détroit de Cumberland, et en tâchant de

faire une reconnaissance exacte des grandes ouvertures connues sous le nom de baie Repulse, rivière Wager, et autres qui peuvent se trouver sur la côte d'Amérique, le long du détroit de Welcome et au nord de la baie d'Hudson. L'équipage des deux navires est presque le même que lors de la précédente expédition. On en a reçu des nouvelles par un bâtiment qui les a rencontrés dans le détroit de Davis, après le départ du *Nautilus*. A présent on ne peut plus en attendre de long-temps.

On continue aussi à reconnaître l'intérieur de la Nouvelle-Hollande. On y a découvert, à cent quarante milles de Sydney, un beau lac de plus de trente milles de longueur sur une largeur qui varie de deux à dix milles. Le pays est superbe dans ces environs; on y trouve des plaines immenses couvertes d'excellens paturages, des montagnes bien boisées et de nombreux ruisseaux. Les naturels du pays ne sont pas faciles à aborder, et sont en fort petit nombre. Une surabondance de population en Europe n'est donc pas aussi à craindre que voudraient le faire croire certains écrivains qui dé-

raisonnent sur l'économie politique, puisque tant de contrées étendues et fertiles attendent encore des habitans.

Je ne sais si les nations que nous nommons barbares font aussi des voyages de découvertes, mais nous avons vu cette année à Londres un prince Rataffi, venant de Madagascar; deux chefs de la Nouvelle-Zélande, et deux chefs d'Owhyhee. Tous ces personnages distingués eurent l'honneur d'être présentés au Roi. On assure que l'un des derniers lui ayant dit qu'il avait six femmes, le Roi lui répondit : « C'est beaucoup; je n'en ai qu'une, et je trouve que c'en est bien assez. » Je soupçonne cette anecdote d'être apocryphe, mais je vous la donne sur la foi des journaux, c'est-à-dire pour ce qu'elle vaut.

Ne dois-je pas accoler à ces illustres étrangers une syrène, une néréide, une femme marine, le *Desinit in piscem mulier formosa supernè* d'Horace, qu'on fait voir au public moyennant un shilling sur la Tamise? Malgré tout ce qu'on en a dit pour piquer la curiosité publique, ce n'est de fait qu'un cétacé mam-

misère dont la tête et les nageoires supérieures offrent quelque ressemblance avec la figure, les bras et les mains de l'homme, aux yeux de ceux qui veulent bien se prêter à l'illusion.

On n'a pas encore de relation authentique sur les grandes îles nouvellement découvertes dans la mer Glaciale antarctique, et auxquelles on a donné le nom de Nouveau-Schetland du Sud. On sait pourtant qu'on en a reconnu cinq qui sont très-grandes, qu'il s'y trouve de bons ports, que les côtes en sont fréquentées par un grand nombre de veaux marins, que la mer n'y est couverte que de glaces détachées, et que toute cette contrée paraît vouée à une stérilité complète. Beaucoup de bâtimens anglais et américains s'y rendent pour la pêche, ce qui doit faire espérer qu'on aura incessamment des détails plus certains et plus circonstanciés sur cette terre inconnue.

On a reçu des nouvelles de l'expédition partie par terre des rives de la baie d'Hudson, sous les ordres du lieutenant Franklin, pour gagner les bords de l'Océan glacial, et tâcher d'en suivre les côtes jusqu'à la baie de Baffin. Les voyageurs ont beaucoup souffert, ont éprouvé plus de

difficultés qu'ils ne s'y attendaient, et ont été forcés d'abandonner une partie des provisions dont ils s'étaient munis. Ils annoncent pourtant qu'ils ne manquent pas de vivres, attendu qu'ils trouvent des rennes en abondance. Ils étaient alors sur les bords de la rivière de Hearne, et se flattaient de réussir dans leur entreprise.

LETTRE XX.

Mort de la reine d'Angleterre.—Ses obsèques. —Emeute populaire. — Les Gardes du corps font feu sur le peuple. — La populace force le cortége de passer par la Cité.—Enquête sur les causes de la mort de deux hommes tués dans cette journée, — Honneur funèbre qu'on leur rend.—Combat entre la populace et des Gardes du corps vis-à-vis leurs casernes. — Déclaration de meurtre contre les Gardes du corps. —Démission forcée d'un magistrat.

Londres, le 15 septembre 1821.

Je ne vous ai entretenu que trop souvent peut-être de la reine d'Angleterre; il faut pourtant que je vous en parle encore aujourd'hui, mais ce sera bien décidément pour la dernière fois. Elle est morte le 7 août, à dix heures et demie du soir, après une maladie de quelques jours. Ses partisans ne manquent pas de dire que les persécutions qu'elle a éprouvées ont causé sa mort, mais il paraît certain qu'elle avait déjà

eu, avant sa rentrée en Angleterre, une attaque de la maladie inflammatoire dont elle est morte, et il est vraisemblable qu'elle aurait succombé quand même elle serait restée en pays étranger.

Par son testament du 3 du même mois, et trois codicilles des 3, 5 et 7, elle institue pour légataire universel William Austin, jeune homme dont elle a pris soin depuis son enfance, et dont on a prétendu qu'elle était mère; elle fait quelques legs au docteur Lushington, qu'elle nomme son exécuteur testamentaire avec M. Wilde, à lady Hood et à quelques autres personnes, et demande que son corps soit enterré à Brunswick, qu'il y soit transporté trois jours après sa mort, sans avoir été ouvert, et qu'on place sur son cercueil l'inscription suivante : *Ci-gît Caroline de Brunswick, reine PERSÉCUTÉE d'Angleterre.*

Deux jours avant cet événement, le Roi était parti de Londres pour se rendre en Irlande. Il fallut donc un certain temps pour lui transmettre cette nouvelle et recevoir ses ordres, et le départ du corps de la Reine, au lieu d'avoir lieu trois jours après sa mort, conformément à ses intentions, ne fut ordonné que pour le 14. Vous

vous bouchez sans doute les oreilles, de peur d'entendre les clameurs des partisans de la Reine, indignés du peu d'égard qu'on montrait pour ses dernières volontés. Ils jetèrent effectivement les hauts cris, mais ce fut pour une cause toute différente. Ils prétendirent qu'on y mettait une précipitation indécente. Les exécuteurs testamentaires dirent qu'on ne leur donnait pas le temps de rendre les derniers devoirs à la Reine d'une manière convenable; ses dames d'honneur représentèrent que leur deuil ne pourrait être prêt : toutes ces raisons ne purent émouvoir lord Liverpool, qui maintint l'ordre qui avait été donné.

La Reine était morte à Hammersmith, dans sa maison dite Brandenburgh-House. On savait qu'elle devait être embarquée à Harwich, mais on ignorait quelle marche suivrait le cortége funèbre, ce qui contrariait beaucoup ceux qui voulaient en faire partie, et le nombre en était grand: car tous ceux qui avaient formé ces députations nombreuses qui s'étaient rendues chez la Reine pendant et après son procès, avaient intention d'accompagner le char funéraire. Pour suivre la ligne la plus droite, il fallait prendre

par Piccadily, Charing-Cross, le Strand, et traverser toute la Cité, et ce ne fut qu'à l'instant du départ qu'on apprit que le cortége prendrait un chemin de traverse, dit Gravels-Pitt, pour rejoindre la route d'Oxford, et suivrait ensuite la nouvelle route; ce qui est la même chose que si on allait de Vaugirard à Saint-Denis, en suivant les boulevards extérieurs de Paris.

Une populace immense était réunie à Hammersmith et dans tous les environs, malgré la pluie continuelle qui tomba depuis le point du jour jusqu'à la nuit; et le mécontentement devint général quand on fut informé de cette disposition. Il augmenta encore quand on vit un détachement de cavalerie des Gardes dits *les Bleus d'Oxford,* arriver pour former une garde d'honneur. « On n'en a jamais accordé à la Reine pendant sa vie, » criait-on de toutes parts, « est-ce par dérision qu'on lui en donne une après sa mort? Pourquoi ne suit-on pas la ligne directe? Pourquoi prendre un chemin détourné, comme s'il s'agissait du transport d'une marchandise de contrebande? Est-ce pour priver les amis fidèles de la Reine de lui donner une dernière preuve d'affection et de respect? » Le

ministère anglais n'avait probablement d'autre motif, pour éviter de faire passer le cortége dans la Cité, que la crainte de l'effervescence populaire qui pourrait se manifester dans les quartiers les plus peuplés de la capitale, et ce fut au contraire ce qui l'excita.

A sept heures du matin, tout était prêt pour le départ; un corbillard attelé de huit chevaux allait recevoir les dépouilles mortelles de la Reine, avec dix-huit voitures de deuil pour les personnes de sa maison. Les exécuteurs testamentaires s'opposèrent à l'enlèvement du corps; l'entrepreneur chargé de la direction du convoi leur déclara qu'il avait ses ordres et qu'il les exécuterait; les exécuteurs lui signifièrent une protestation, en annonçant qu'ils ne suivraient le cortége que comme particuliers.

A huit heures moins un quart on se mit en marche, mais en arrivant à Kensington, on trouva le chemin dit Gravels-Pitt embarrassé par des chariots mis en travers, dont un chargé de fumier avait été renversé, et plus loin on avait coupé la route par une tranchée, de manière à rendre impossible le passage des voitures. Le cortége s'arrêta en cet endroit, on

dépêcha un courrier à lord Liverpool, et la populace criait à tue-tête : « Piccadily ! la Cité ! » Pendant ce temps on envoya chercher un détachement des Gardes du Corps. On se remit en mouvement à onze heures, et l'on suivit la route directe conduisant à Piccadily. En arrivant à la première porte d'Hyde-Park, on voulut y entrer, afin de le traverser, et de rejoindre ensuite la nouvelle route; mais le peuple ferma cette porte, et il fallut côtoyer les murs du parc jusqu'à la grande porte où commence la rue dite Piccadily.

La populace voulut encore fermer cette porte, mais les Gardes du Corps s'en étaient emparés; ils écartèrent les plus mutins à coups de plat de sabre, et le cortége passa. On trouva plus d'opposition en arrivant à la porte de sortie, dite de Cumberland. Le peuple n'ayant pu la fermer, la bouchait par une masse serrée et impénétrable. On entendit les cris : « Vive les bleus! A bas les Rouges! » C'étaient les Gardes du Corps qu'on désignait par ce dernier nom, d'après la couleur de leur uniforme. On démolit environ vingt pieds du mur du parc, et l'on assaillit les Rouges d'une grêle de briques et

de pierres. Les Rouges firent feu, un homme tomba mort sur la place, et une douzaine furent blessés plus ou moins grièvement. Un magistrat, sir Robert Baker, était arrivé avec le détachement des Gardes du Corps ; mais avait-il fait la lecture de la loi contre les attroupemens, dite *Riot-act?* avait-il autorisé à faire feu ? l'officier commandant en avait-il donné l'ordre? Ce sont des questions dont vous aurez la solution ci-après.

Quoi qu'il en soit, le cortége funèbre sortit du parc, et parvint à rejoindre la nouvelle route, suivant les instructions données à l'entrepreneur; mais quand il arriva devant la rue de Tottenham-Court-Road, il trouva la nouvelle route tellement encombrée de fiacres, de chariots et de charrettes qui semblaient former une masse compacte jusqu'à une distance considérable, qu'il y avait impossibilité de s'y frayer un passage. Il fallut donc forcément descendre Tottenham-Court-Road jusqu'à Holborn. Là, plusieurs rues sur la gauche pouvaient encore conduire à la nouvelle route qui prend en cet endroit le nom de *Route de la Cité*, mais toutes ces rues se trouvèrent bloquées de la même

manière, et le cortége, au milieu des cris « La Cité ! la Cité ! » fut forcé d'enfiler Drury-Lane, le Strand, et de traverser toute la Cité. Là, plusieurs processions suivirent la marche, précédées par des bannières sur lesquelles on lisait : « Pouvoir de l'opinion publique. » « Triomphe de la justice. » « Amis de l'humanité. » etc. etc.

A Colchester, où l'on passa la nuit du mercredi au jeudi, les exécuteurs placèrent sur le cercueil l'inscription ordonnée par le testament de la Reine, et qu'ils avaient fait graver sur une plaque de cuivre doré. Mais l'entrepreneur du convoi la fit enlever pendant la nuit, et leur dit que, comme ils avaient déclaré qu'ils ne suivaient le cortége funèbre que comme particuliers, ils n'avaient aucun droit d'agir en leur première qualité, tant qu'ils seraient en Angleterre.

On arriva à Harwich le jeudi à onze heures et demie du matin, et l'on se rendit sur-le-champ au port. La frégate *le Glascou*, tirant trop d'eau, était restée en rade, et le corps de la Reine y fut transporté sur une chaloupe.

Vous n'avez pas oublié qu'un homme avait été tué d'un coup de feu près d'Hyde-Park. Vous savez qu'en cas de mort subite ou forcée,

un magistrat qui porte le titre de juge *coroner*, parce qu'il juge *cum coronâ populi*, fait une enquête sur les causes qui y ont donné lieu, en présence d'un jury qui donne une déclaration de mort accidentelle, d'homicide excusable, de meurtre ou de suicide qu'on déguise ordinairement sous le nom de folie. Cette enquête commença le mercredi 15 de ce mois, et c'est le second tome de celle qui eut lieu à Oldham après l'affaire de Manchester en 1819 (1). Dix témoins furent entendus dans la première séance, et neuf dans la seconde. D'après les dépositions de la plupart, il paraîtrait que le défunt n'avait pas pris part à l'attaque à coups de pierres contre les soldats, c'est-à-dire contre les Gardes; car les Bleus furent toujours respectés, et même qu'aucune pierre n'était partie du côté où il se trouvait. Plusieurs déclarèrent que le coup de feu avait été tiré par un jeune officier des Gardes du Corps, qu'ils reconnaîtraient s'ils le voyaient en uniforme; sur quoi les jurés requirent à l'unanimité M. Stirling, juge coroner, de demander aux autorités compétentes que le dé-

(1) Voyez *Londres en* 1819, lettre XXX.

tachement qui avait été de service le 14 août fût mis sous les armes, afin que les témoins pussent reconnaître l'individu prévenu d'avoir tiré le coup. On s'ajourna ensuite au lundi 20.

On apprit le lundi que le Gouvernement avait accordé cette demande, que les témoins munis d'un billet pourraient se rendre aux casernes de Kingsbridge le lendemain à onze heures du matin, et qu'il s'y trouverait deux magistrats. Le jury pensa qu'il devait être présent à cette espèce de revue; on mit aux voix si on s'adresserait de nouveau à cet effet au Gouvernement, et la question fut décidée négativement, le jury prétendant que c'était une affaire de droit et non de faveur. Malgré cette décision, le juge coroner en rendit compte au Gouvernement, et dans la même séance il fit lecture au jury d'une lettre officielle portant que lord Batthurst ne reconnaissait pas le droit que le jury prétendait avoir, et qu'on ne donnerait pas d'ordre pour son admission. On annonçait en même temps que la porte des casernes ne serait ouverte qu'à deux heures. Le jury fit des reproches au coroner, et le chargea d'écrire à lord Batthurst que, sans agiter la ques-

tion de droit, le jury se présenterait le lendemain aux casernes, et qu'il espérait qu'il y aurait ordre de le recevoir.

Le mardi, le coroner, les jurés et les témoins se présentèrent aux casernes. Les témoins qui avaient des billets bien en règle furent reçus, les autres furent renvoyés, et quand le coroner se présenta à la tête des jurés, ils furent repoussés avec rudesse, et un juré reçut même un coup de poing d'un soldat. Cependant les témoins à mesure qu'ils entraient étaient conduits dans une salle où on les retint trois heures et demie sans les laisser communiquer avec personne, et les soldats, au lieu d'être sous les armes à deux heures, ne furent prêts qu'à cinq heures et demie. On fit alors passer les témoins dans les rangs, l'un après l'autre, pour qu'ils cherchassent à reconnaître celui qui avait tué Honey; mais au lieu de se borner à faire paraître sous leurs yeux le détachement qui avait été de service le jour des obsèques de la Reine, on avait fait mettre tout le régiment sous les armes, ce qui rendait nécessairement la reconnaissance plus difficile. Sur vingt et quelques témoins, la plupart déclarèrent qu'ils ne pouvaient re-

connaître l'individu qu'ils avaient vu faire feu; les autres s'arrêtèrent devant divers soldats et officiers, en disant qu'ils croyaient les reconnaître, mais qu'ils n'en étaient pas sûrs. Deux seulement se fixèrent sur le même individu, sur un lieutenant nommé Gore, et l'un d'eux, jeune homme, presque enfant, nommé Alexandre, prétendit être sûr que c'était lui qui avait tué Honey.

Le lendemain, le jury fit comparaître devant lui l'adjudant-général du régiment, et le magistrat qui avait assisté à la revue, pour savoir le nom des individus que quelques témoins avaient cru reconnaître.

La sixième séance eut lieu le vendredi. Le domestique du lieutenant Gore déclara que son maître était parti sans pistolets le jour des obsèques de la Reine. Des jurés crurent reconnaître des contradictions et de la mauvaise foi dans sa déposition, et prétendirent qu'on ne devait y avoir aucun égard, mais on ne décida rien sur cette question. D'autres dépositions prouvèrent que le lieutenant Gore commandait le détachement qui se trouvait à Cumberland-Gate, lieu où Honey avait été tué. On s'ajourna

au lundi suivant, après avoir mandé pour ce jour le colonel du régiment, et sir Robert Baker, magistrat qui était de service aux obsèques de la Reine.

Pendant ce temps, une seconde enquête avait lieu sur les causes de la mort d'un nommé Francis, décédé par suite des blessures qu'il avait reçues dans la même journée. Elle se conduisit un peu plus paisiblement, et après cinq séances dont la dernière eut lieu le vendredi 24 août, la déclaration unanime du jury fut : « Meurtre volontaire, commis par un Garde du Corps qui nous est inconnu. »

Pendant qu'on cherchait à connaître les causes et les auteurs de la mort de ces deux individus, il fallait songer à les enterrer. Des placards répandus avec profusion annoncèrent que leurs obsèques auraient lieu à Hammersmith le dimanche 26, et que tous les bons citoyens étaient invités à se joindre au cortége qui partirait de Londres à dix heures du matin. Tous les journaux, même ceux du parti de l'opposition, invitèrent les gens sages et paisibles à ne pas prendre part à cette cérémonie; aussi ne s'y trouva-t-il que de la canaille : mais la

canaille est nombreuse à Londres, et plus de quinze mille individus composaient le cortége funèbre. On mit sur pied toute la police de Londres, et l'un des shérifs, M. Waithman, se joignit au cortége à la tête d'un régiment de constables pour veiller au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique.

Pour aller de Londres à Hammersmith, il faut passer devant les casernes de Kingsbridge. Quand le cortége y arriva, les portes en étaient fermées; quelques soldats seulement étaient aux fenêtres, et l'on se contenta de leur adresser quelques gentillesses comme « Bouchers! assassins! meurtriers! » Les choses ne se passèrent pas si paisiblement au retour. Le shérif Waithman, qui regardait ce point comme le plus dangereux, avait pris l'avance avec une escorte de constables. En arrivant devant la caserne, non-seulement il en trouva la porte ouverte, mais il vit une vingtaine de soldats qui se promenaient ensemble sur la route. Il les invita à se retirer, ils s'y refusèrent : il envoya un constable dans la caserne prier l'officier commandant de leur ordonner de rentrer, l'officier répondit que les soldats avaient le droit de se promener sur la

route, et qu'il ne les mettrait pas en prison pour plaire à M. le shérif Waithman. Celui-ci s'adressa alors aux soldats, leur ordonna, comme shérif, de rentrer dans la caserne, et leur déclara que s'ils n'obéissaient sur-le-champ, il les rendrait personnellement responsables de tout ce qui pourrait arriver. Les soldats se regardèrent les uns les autres, parurent hésiter, et finirent par obéir.

La foule arrivait en ce moment, et toutes les fenêtres des casernes étaient garnies de soldats. Les cris « A bas les Rouges ! à bas les bouchers ! point d'assassins ! » se firent entendre en cet instant, et la populace épuisa toutes les injures que pouvait fournir le vocabulaire de la langue anglaise, très-fertile à cet égard. Dans le même moment une double grêle de pierres fut lancée de la route contre les soldats, et des fenêtres contre la populace, de sorte qu'on ne saurait dire d'où est parti le premier coup. Il est pourtant évident qu'un mouvement subit de colère a pu porter le peuple à ramasser des pierres sur la route, au lieu que les soldats ne pouvaient en trouver dans leurs chambres, sans en avoir fait provision d'avance.

Sur ces entrefaites, un soldat ivre arrivait de Londres pour rentrer dans la caserne, et la populace, sans égard pour son état respectable d'ivresse, l'accueillit fort mal. Ses camarades firent alors une sortie, les uns armés de bâtons, les autres le sabre à la main, quelques-uns avec leurs fusils. Il s'en suivit une bataille réglée, tandis que les constables faisaient les plus grands efforts pour rétablir la paix et séparer les combattans. M. Waithman, au plus fort de la mêlée, jouait aussi le rôle de pacificateur, et tandis qu'il cherchait un caporal et quelques hommes du peuple qui se battaient, on vit un soldat charger son fusil, le coucher en joue, et le shérif aurait peut-être péri victime de son zèle, si un constable ne se fût précipité à temps sur le soldat. Enfin les officiers de police furent les plus forts, les soldats rentrèrent dans leurs casernes, la populace se remit en route pour Londres, et au milieu de cette bagarre, personne ne perdit la vie; l'on ne compte qu'un petit nombre de blessés, dont aucun, dit-on, ne l'est dangereusement.

Revenons-en maintenant au jury assemblé pour prononcer sur les causes de la mort d'Ho-

ney. Sa septième séance eut lieu le 27. On y vit paraître M. Adolphus, avocat chargé des intérêts des Gardes du corps. Les jurés firent quelque difficulté pour l'admettre, ils n'instruisaient point un procès, ils n'avaient pas de parties devant eux, ils n'avaient donc pas besoin d'avocat. Il fut cependant convenu qu'il resterait. Sir Robert Baker comparut. Il déclara que le jour des funérailles de la Reine, il n'avait ni fait la lecture du *Riot-act*, ni donné ordre de faire feu. Il n'avait pas même ordonné au cortége de traverser Hyde-Park; le désir d'éviter de fâcheux accidens, l'avait déterminé à dévier de la route convenue. Il ignorait qui avait donné l'ordre de traverser le parc. On entendit ensuite le colonel du régiment. Il nomma les cinq officiers qui étaient de service le 14 août, et indiqua le poste où ils étaient placés : le lieutenant Gore commandait le détachement près de Cumberland-Gate. Il ignorait le nom des sous-officiers et soldats, au nombre de treize, qui composaient ce détachement; il ne commandait le régiment que depuis le couronnement. Le jury, après avoir entendu quelques autres dépositions sans importance, s'ajourna au mercredi suivant, après

avoir ordonné la comparution des cinq officiers nommés par le colonel.

Ils ne parurent pourtant pas le mercredi, attendu qu'ils étaient tous absens de Londres. D'autres témoins furent entendus. L'un d'eux, M. Parkins, ex-shérif de Londres, prétendit avoir vu le colonel Cavendish, en habit bourgeois, donner des ordres aux soldats, près de Cumberland-Gate, le jour des obsèques de la Reine, et jouer un rôle très-actif pour empêcher le cortége de suivre Oxford-Street, comme le peuple le désirait. Un autre témoin, nommé King, était à côté d'Honey, quand il fut tué. Il vit un officier l'ajuster, et faire feu. Honey n'avait rien fait, ni rien dit, à sa connaissance, qui dût lui attirer ce traitement.

Deux officiers seulement furent interrogés le vendredi. L'un, le capitaine Oakes, déclara que les hommes de son détachement avaient été les premiers à faire feu : il refusa de dire s'il en avait donné l'ordre ; ils avaient été assaillis à coups de pierres et de briques sept ou huit minutes avant de tirer. L'autre, le lieutenant Gore, soutint qu'il n'avait pas de pistolets le 14. Un caporal fut aussi interrogé. Trois témoins qui parurent

ensuite, déclarèrent que dans le cours de la matinée, ils avaient vu entrer dans la salle où était le jury, et en sortir, le militaire qui avait tué Honcy. Plusieurs jurés demandèrent qu'ils fussent confrontés au lieutenant Gore, et celui-ci, qu'on fit reparaître, y consentit. M. Adolphus s'y opposa fortement, en soutenant que cela était contraire à toutes les règles de jurisprudence, et la confrontation n'eut pas lieu. Mais ce qui est fort singulier, c'est que dans la séance suivante, M. Adolphus changea de thèse et demanda la confrontation. Après quelques débats, elle fut ordonnée pour le mercredi suivant.

La confrontation eut lieu; trois témoins prétendirent qu'ils reconnaissaient M. Gore, d'autres ne le reconnurent pas. M. Adolphus et les jurés se firent respectivement des politesses à l'anglaise, c'est-à-dire se traitèrent mutuellement de canaille, et se dirent des injures. Deux autres séances eurent encore lieu pour entendre des témoins qui n'avaient à déposer d'aucun nouveau fait; enfin le mercredi 12 septembre, le jury rendit une déclaration de *manslaughter*, c'est-à-dire de meurtre sans préméditation, contre les officiers et soldats du premier régi-

ment qui étaient de service à Cumberland-Gate le mardi 14 août.

Voulez-vous savoir comment finira cette affaire? Lorsque le Parlement sera assemblé, un membre du parti de l'opposition demandera qu'il soit fait une enquête sur cet événement. Cette motion sera rejetée par une majorité ministérielle, et il n'en sera plus question.

En attendant, sir Robert Baker a été disgracié pour avoir dévié de la route que le cortége devait suivre, et a été obligé de donner sa démission de la place de magistrat en chef de la police de Londres.

LETTRE XXI.

Dîner de libraires. — Manière étrange de vendre des livres. — Vente de la bibliothèque de Kemble. — Roman supprimé.

Londres, le 28 septembre 1821.

J'ÉTAIS il y a quelques jours chez mon libraire, et jetant par hasard les yeux sur un catalogue qui se trouvait devant lui, je vis avec surprise qu'il annonçait pour le 25 de ce mois, à la taverne de Londres, la vente des livres de fonds de MM. Longman et Compagnie, libraires *Pater noster row*, l'une des meilleures maisons de Londres, dans ce genre de commerce.

« Par quel hasard M. Longman vend-il ses livres? » demandai-je à mon libraire, a-t-il fait de mauvaises affaires, ou se retire-t-il du commerce? »

— « Ni l'un ni l'autre; il fait tous les ans une vente semblable, et tous les libraires-éditeurs en font autant. »

— « Mais je vois, dans ce catalogue de livres à vendre, des ouvrages annoncés comme étant sous presse. Comment peut-on vendre ce qui n'existe pas encore ? »

— « On s'oblige à le livrer. »

Tout cela m'étonnait beaucoup, mais ma surprise augmenta encore quand je remarquai en tête du catalogue l'avis suivant : « Le dîner sera servi à deux heures précises, et la vente commencera immédiatement après. » Il est bien clair, pensai-je, qu'on ne peut rien faire à Londres sans un dîner, pas même une vente de livres.

Enfin, j'appris les détails ci-après, et ils me paraissent assez curieux pour vous en faire part.

Il existe à Londres un certain nombre de libraires qui font imprimer, année courante, de vingt à cent ouvrages. Tous les ans, dans ce qu'on appelle la saison morte, c'est-à-dire entre août et décembre, chacun de ces libraires, ou quelquefois deux ou trois d'entre eux qui se réunissent ensemble, donnent à leurs frais, dans quelque taverne, un grand dîner auquel ils invitent leurs principaux confrères, au nombre d'une centaine, dîner qui coûte ordinaire-

ment une centaine de guinées, et dont l'Amphitryon fait seul tous les frais. Quand on a dîné, un officier public nommé *Auctioneer*, c'est-à-dire vendeur à l'enchère, prend le catalogue que le libraire vendeur a envoyé à ses confrères, et met les livres en vente, article par article.

Ne croyez pourtant pas que ce soit une vente au plus offrant. Le libraire vendeur fixe le prix de chaque article, il n'est question ni de l'augmenter, ni de le diminuer ; il s'agit seulement de savoir si quelque libraire en veut à ce prix, et combien il en désire d'exemplaires. Ceux qui achètent au-dessous de dix livres doivent payer comptant. On a un mois de crédit de dix à trente livres, deux mois de trente à cinquante, trois de cinquante à cent, et quatre au-dessus de cette somme.

Vous ne voyez probablement pas pourquoi les libraires achètent à cette vente, au lieu de faire prendre des exemplaires chez l'éditeur à mesure et à proportion des demandes qui leur sont faites. C'est qu'ils y trouvent un avantage qui ne leur est offert qu'une seule fois en cette occasion, celui d'obtenir une remise plus consi-

dérable. Supposons un ouvrage du prix de seize shillings. La remise que se font mutuellement les libraires de Londres étant de vingt-cinq pour cent, le prix pour les libraires serait de douze shillings. Mais dans cette vente entre convives, on le leur propose à onze, à dix, peut-être à neuf, et s'ils ne profitent de l'occasion, ils ne peuvent plus l'avoir le lendemain que pour douze. L'éditeur, de son côté, a l'avantage de faire une vente plus rapide et de rentrer plus promptement dans ses fonds. Mais vous jugez qu'il faut que le commerce de librairie soit très-considérable à Londres, et qu'il offre d'énormes bénéfices, pour qu'on puisse dépenser cent guinées en pure perte, uniquement pour les motifs que je viens d'expliquer, et je doute que cet usage anglais soit jamais adopté par MM. les libraires de Paris.

Je soupçonne pourtant qu'un autre motif, un motif plus secret et moins ostensible peut avoir déterminé les éditeurs de Londres à suivre une marche qui, au premier aperçu, paraît assez étrange. Je viens de vous dire qu'ils vendent de cette manière des ouvrages dont l'impression n'est pas encore terminée. *Habent sua fata libelli*,

vous le savez comme moi; il est difficile de répondre du succès d'un livre avant qu'il ait été soumis au jugement du public. Mais si l'éditeur, en paraissant flatter l'intérêt de ses confrères, parvient à en vendre d'avance un nombre d'exemplaires suffisant pour se couvrir des frais, et peut-être même s'assurer un certain bénéfice, son affaire est faite, et il devient tranquille sur l'événement.

Pendant que je vous parle de vente de livres, il faut que je vous dise un mot de celle de la bibliothèque de M. Kemble, acteur célèbre de Covent-Garden, qui a eu lieu au commencement de cette année. Il s'y trouvait quelques ouvrages rares et curieux qui ont été portés à un prix fou. Un recueil assez volumineux d'anciennes pièces de théâtre, dont plusieurs ne peuvent plus se trouver, a été adjugé au duc de Devonshire pour deux mille guinées, et une collection complète des affiches de spectacle de Covent-Garden, depuis soixante ans, a été vendue cent quatre-vingt-neuf livres sterling.

Vous vous rappelez le joli roman satirique intitulé *Six semaines chez Long*, traduit en français sous le titre de *Six semaines en hôtel*

garni (1). J'ai été surpris d'apprendre, il y a quelques jours, qu'un exemplaire s'en était vendu trois guinées dans une vente. Je demandai comment il se faisait que le prix de cet ouvrage fût triplé. J'appris qu'il n'en existe plus un seul exemplaire dans le commerce. Quelques mois après qu'il fut publié, lord Y.....th se reconnut, ou crut se reconnaître dans un des portraits satiriques qui y sont tracés; il menaça l'éditeur de le poursuivre comme libelliste, et celui-ci consentit à mettre au pilon tous les exemplaires qui lui restaient.

(1) Se trouve chez Gide fils. Un vol. in-8°, 5 fr.

LETTRE XXII.

Nouvelle manière de pêcher à la ligne. — Machine pour marcher sur l'eau. — Chariot de nouvelle construction. — Suppression des petits billets de banque. — L'or devenu la monnaie courante.

Londres, le 10 octobre 1821.

IL faut que je vous fasse part d'une singulière méthode employée pour pêcher à la ligne dans un village d'Ecosse, situé sur les bords d'un lac, à peu de distance de Glascow. On y emploie des oies en guise de lignes. On leur attache aux pates des hameçons amorcés, et on les jette ainsi dans le lac. Le poisson saisit sa proie, reste accroché à l'hameçon, se débat pour se débarrasser du fil qui le retient, et l'oie, surprise d'être tirée par la pate, fait des mouvemens et des contorsions qui avertissent le pêcheur placé sur une barque, quelle est celle de ses lignes qu'il doit visiter.

C'est aussi à Glascow, qu'un M. Kent vient

d'inventer une nouvelle machine pour marcher sur l'eau. Il en a fait l'épreuve à la fin de mai, en présence d'un grand nombre de spectateurs, sur une gare nouvellement établie à Leith, et elle a complètement réussi. Son appareil consiste en un triangle isocèle formé par trois verges de fer. Les deux côtés les plus longs ont environ dix pieds, et le plus court n'en a que huit. A chaque angle est une boîte de fer-blanc fort léger, en forme d'hémisphéroïde, de deux pieds et demi de longueur sur un pied et demi de largeur, remplie d'air, fermée hermétiquement, et à l'épreuve de l'eau, ce qui suffit pour soutenir sur l'eau, la machine et l'homme qui la monte. Ces boîtes sont, dit-on, remplies de petites balles creuses attachées ensemble par une chaîne, pareillement remplies d'air et qui suffiraient pour maintenir tout l'appareil à flot, si un accident arrivait à la boîte. Du milieu de chacune de ces trois boîtes partent autant de verges de fer inclinées qui se réunissent au centre de la machine, en s'élevant à une hauteur convenable pour former une espèce de selle, comme au vélocipède ordinaire. La tête du voyageur est placée vers l'angle aigu,

et il a devant lui une petite barre sur laquelle il peut s'appuyer, ou reposer ses mains. Ses pieds sont à un pouce ou deux de la surface de l'eau, et sous ses souliers sont deux petites rames en fer-blanc dont il se sert alternativement pour s'avancer, en battant l'eau. Quand le voyageur a produit ce mouvement avec une jambe, il faut qu'il la reporte en avant pour pouvoir en produire un second, et l'on sent que si la rame battait l'eau en sens inverse, il en résulterait un mouvement rétrograde. Pour éviter cet inconvénient, les rames sont à charnières; quand la jambe se porte en avant, la rame se replie sous le talon; quand elle frappe l'eau en arrière, la rame s'étend, et donne à la machine le mouvement d'impulsion.

M. Kent se promena ainsi sur l'eau pendant environ une heure, y fit différentes évolutions en différens sens, tira plusieurs coups avec un fusil qui était attaché avec une courroie à la barre d'appui, et prouva qu'on pouvait aisément faire de cette manière environ cinq mille par heure.

Cette invention est probablement plus curieuse qu'elle ne sera jamais utile; mais en voici

une qui joint le mérite de l'utilité à celui du perfectionnement des arts mécaniques. C'est un chariot construit d'après de nouveaux principes, et si léger que deux hommes peuvent aisément le traîner avec une charge de quinze cents livres. L'épreuve en a été faite d'une manière très-satisfaisante, car on a vu arriver, au commencement de cette année, au marché de Covent-Garden un de ces chariots, pesamment chargé de légumes, traîné par deux hommes, et qui venait de trente milles. Le docteur Cartwright, célèbre mécanicien, en est l'inventeur.

N'est-il pas déplorable que, dans un pays où l'esprit d'invention fait tant de progrès; où l'on emploie des oies pour pêcher, où l'on marche sur l'eau, où un homme peut faire le métier d'un cheval, la banque d'Angleterre, ce corps aussi riche que puissant, ait eu la honte d'être obligée, après trente ans de recherches infructueuses, de renoncer à mettre en circulation des billets mieux fabriqués que ceux qu'elle a adoptés! Sous prétexte qu'on ne peut en faire qu'il soit absolument impossible d'imiter, elle ne veut pas en fabriquer dont l'imitation soit plus difficile; elle préfère laisser le champ libre

à la contre-façon, et continuer à faire condamner à la mort et à la déportation deux ou trois cents personnes des deux sexes chaque année. Elle a pourtant cette année retiré de la circulation tous ses billets d'une et de deux livres, et il n'en existe plus au-dessous de cinq. L'or est devenu la monnaie courante d'Angleterre, et l'on a peine à concevoir avec quelle rapidité cette substitution s'est effectuée. On aurait dit qu'une baguette magique avait changé en vingt-quatre heures tous les billets d'une livre en souverains (1). Bien des gens s'imaginaient que tout cet or ne tarderait pas à disparaître, mais il n'en est rien, et jusqu'à présent, il se maintient dans la circulation en concurrence avec les billets de cinq livres et ceux de sommes plus considérables. On espérait que cette immense émission de numéraire, et la disparition totale des petits billets de banque mettraient fin aux travaux des contrefacteurs, mais non; la distribution de faux billets de cinq livres donne lieu presque à autant de poursuites qu'en occasionait celle des billets de moindre

(1) C'est le nom de la nouvelle pièce d'or, valant vingt shillings.

somme. On prétend même qu'il y a déjà de faux souverains. Vous voyez avec quelle émulation, avec quelle promptitude, les arts se cultivent dans la Grande-Bretagne.

LETTRE XXIII.

Servante grammairienne. — Esprit qui casse des vitres. — Revenant ivre. — Nouveau Léandre. — Aéronaute pêché dans l'Océan.

Londres, 24 octobre 1821.

M. Brougham a proposé, dans la dernière session du Parlement, un nouveau plan pour répandre en Angleterre, sur la classe indigente, les bienfaits de l'éducation, et ce plan doit être discuté pendant la session prochaine. Il ne faut pourtant pas croire que le peuple en soit entièrement dépourvu, et il est rare de trouver une domestique qui ne sache lire et écrire, et qui ne connaisse même au moins l'addition. « Marie, » disait une maîtresse à une servante qui lui demandait son congé, « pourquoi-t-est-ce que vous voulez me quitter? Nous n'avons point-z-eu de mots ensemble, que je pense. »— « Non, madame, » répondit Marie, » mais je ne puis me résoudre à rester avec une maîtresse qui ne connaît pas la grammaire. »

En dépit des lumières que l'instruction peut répandre dans les basses classes, la superstition continue encore à les couvrir d'épaisses ténèbres. Elle règne surtout en Ecosse ; mais on en trouve aussi des exemples en Angleterre. Il existe à Truro, comté de Cornouailles, une maison qui sert de dépôt aux armes du régiment de milice, et qui n'est habitée que par un concierge. Un soir, dans les premiers jours d'avril, ce concierge entendit le bruit de quelques vitres cassées aux fenêtres de la maison. Il courut à la porte pour arrêter le déprédateur, mais il ne vit personne, et cependant il entendait le bruit d'autres vitres qui se brisaient, et une pierre tomba même sur lui. Il appela du monde, on fit la garde toute la nuit autour de la maison, mais une main invisible continua à lancer des pierres pendant toute la nuit à divers intervalles, et le lendemain il ne restait pas une vitre entière. Vous croyez que la chose en resta là, mais point du tout. Les pierres continuèrent à pleuvoir pendant les nuits suivantes, quoiqu'il n'y eût plus de vitres à casser, et tous les efforts de la police même ne purent découvrir l'ennemi caché qui commettait ces déprédations.

La superstition ne manqua pas de s'emparer de cet événement. C'était un esprit qui lançait ces pierres, et l'histoire, passant de bouche en bouche, se chargea de circonstances encore plus merveilleuses. Les pierres en tombant, étaient brûlantes, elles répandaient une odeur de soufre; elles pénétraient même dans les chambres intérieures dont la porte était fermée, et brisaient tout ce qui s'y trouvait de casuel. Quoi qu'il en soit, l'esprit se lassa au bout de quelques jours; on mit de nouvelles vitres qui ne furent plus cassées; mais la cause de ce désordre est encore un mystère, et le peuple de cette ville est toujours convaincu qu'elle est surnaturelle. Je serais porté à croire que les pierres étaient lancées du haut du toit d'une maison en face, où le déprédateur pouvait aisément être caché.

Un habitant d'un bourg du comté de Carmarthen, non moins superstitieux que les bons citoyens de Truro, alla, en mai dernier, déclarer au ministre de sa paroisse, qu'il avait vu pendant la nuit l'esprit de son ami Fatty Evans, bon vivant, ami de la pinte, qui était décédé peu de temps auparavant. « Et comment avez-

vous pu le reconnaître ? » lui demanda le ministre ; « les esprits n'ont pas de corps. » — « Oh ! » répondit - il , « je ne pouvais m'y méprendre ; il était tellement ivre , qu'il ne pouvait se soutenir sur ses jambes. »

On avait traité de fabuleux l'exploit que fit Léandre en traversant l'Hellespont à la nage, pour aller voir sa maîtresse, jusqu'à ce que Lord Byron en eût démontré par son exemple la possibilité. Mais le tour de force de Léandre et de Lord Byron n'est qu'un jeu d'enfant auprès de ce que vient de faire un autre Anglais. On mande de Gibraltar qu'un M. James Graham entreprit le 8 août dernier d'aller à la nage de Waterford - Warf à Algésiras, et qu'il y réussit. L'intervalle qui sépare ces deux points en droite ligne est de cinq milles et demi. La force du courant le forca plusieurs fois à s'en écarter, et cependant il n'employa que quatre heures un quart à parcourir cette distance, et il ne se plaignit en arrivant que d'une soif excessive.

Ce talent dans l'art de la natation aurait pu être fort utile il y a quelques jours à un M. Green, aéronaute qui, le jour du couron-

nement, avait régalé le peuple de Londres du spectacle d'une ascension aérienne. Depuis ce temps, trouvant sans doute ce métier profitable, il avait été se promener de ville en ville avec son ballon, et le 8 de ce mois, il partit de Brighton pour faire une course dans les airs. Il avait eu soin de consulter le vent, et il était favorable, c'est-à-dire il venait de la mer. Mais quand il fut à une certaine élévation, ou le vent changea, ou il rencontra un autre courant d'air, et il se trouva entraîné du côté de l'Océan. Il voulut descendre promptement, mais la crainte de faire une chute trop rapide l'empêcha de vider suffisamment son ballon, et continuant à suivre la même direction, tout en descendant lentement, il se vit au-dessus de l'Océan. Il chercha alors à remonter, mais il ne lui restait plus assez de lest, et il ne fit que ralentir sa descente. Enfin, étant à quatre milles en mer, sa nacelle toucha l'eau. Il eut la présence d'esprit de s'accrocher aux cordes, et pendant un quart d'heure le ballon continua à raser la surface de la mer, dans laquelle l'aéronaute prenait un bain de temps en temps. Heureusement le Paquebot l'*Unité* arrivait à Brighton en ce mo-

ment; le capitaine du navire vit le danger que courait le capitaine du ballon; il fit manœuvrer pour le sauver, et il eut la satisfaction d'y réussir.

LETTRE XXIV.

Voyage de George IV en Irlande. — Ses efforts pour y établir un esprit de paix et d'union. — Leur inutilité. — Naissances et décès à Londres en 1820. — Nombreuse famille d'un fermier du pays de Galles. — Dépenses de l'Angleterre.

Londres, le 12 novembre 1821.

GEORGE IV vient de terminer ses voyages. Il a débarqué le 7 de ce mois dans le port de Ramsgate. Il avait nommé un conseil de régence avant son départ d'Angleterre, mais il paraît qu'aucune affaire importante n'en a exigé la réunion, car de tous les membres qui le composent, on assure qu'il n'y en a qu'un seul qui soit resté à Londres pendant son absence.

On a remarqué que George IV est le premier roi d'Angleterre qui soit entré en Irlande pacifiquement; les autres n'y avaient paru que pour y porter la guerre, et il a prouvé qu'il n'y arrivait qu'avec le désir d'y rétablir la paix. On cite à ce sujet quelques anecdotes qui font le plus grand honneur à ce monarque.

Vous savez que l'Irlande est constamment déchirée par des divisions intestines ; que, sous le nom de catholiques et de protestans, deux partis y sont presque perpétuellement en guerre ouverte ; et que parmi ces derniers, les plus fougueux prenant la dénomination d'Orangistes, cherchent tous les moyens d'exaspérer leurs adversaires, et de les exciter à en venir à quelques voies de fait pour avoir l'occasion de les calomnier et de les persécuter. George IV fit personnellement tout ce qu'il était possible de faire pour prouver qu'il était, non le chef d'un parti, mais le père commun de tous ses sujets, quels que fussent leurs opinions religieuses ou leurs sentimens politiques.

Dès les premiers jours de son arrivée en Irlande, le baron Fagel, ambassadeur de Hollande, parut devant lui avec une ceinture orange. « Baron, » lui dit le Roi en lui frappant sur l'épaule, « cette couleur peut être très-convenable en Hollande, mais elle ne l'est nullement ici. »

Dans un dîner public donné à Dublin pendant le séjour qu'y fit le Roi, un alderman proposa un toast à la glorieuse mémoire du roi Guillaume. Or, il faut savoir que ces mots, « la

glorieuse mémoire,» sont le signe de ralliement adopté par les Orangistes, leur cri de guerre contre leurs adversaires. Le Roi fit faire une réprimande publique à ce magistrat, et déclara qu'il désirait qu'on s'interdît toute démarche, toute parole, pouvant servir à alimenter les dissensions religieuses ou politiques.

Un roi qui commande un crime, manque rarement de trouver des exécuteurs; et celui qui a des intentions bienfaisantes, a souvent le chagrin de ne pouvoir les accomplir. Quinze jours après le départ de George IV, il s'agissait de nommer un nouveau maire pour la ville de Dublin. L'élection fut suivie d'un grand dîner, suivant l'usage, et le maire élu y proposa lui-même le toast *à la glorieuse mémoire*. Plusieurs personnes quittèrent la table, et le magistrat, dont le devoir est de maintenir la paix, fut le premier à donner l'exemple de la troubler, à déjouer les intentions paternelles de son souverain, à agir en opposition à ses désirs formellement exprimés.

Quand un pays est gouverné par de semblables magistrats, on ne doit pas être surpris d'y voir régner le trouble et l'anarchie. L'esprit de

haine et de vengeance se réveilla tout à coup et prit une nouvelle force. De petites insurrections eurent lieu dans différens comtés d'Irlande; on pilla des maisons, sous prétexte d'y prendre des armes; on assassina, en plein jour et à force ouverte, des propriétaires et des magistrats; enfin on commit tous les excès auxquels peut porter la fureur des partis dans un temps de dissensions intestines. Telle fut la situation dans laquelle se trouva une grande partie de l'Irlande pendant tout le mois d'octobre dernier. Elle est moins alarmante dans le moment où je vous écris, mais la paix n'y est pas encore complétement rétablie.

On vient de faire le recensement des naissances et des décès qui ont eu lieu en 1820 à Londres, et dans les paroisses qui en forment les faubourgs. En voici le relevé.

			Total.
NAISSANCES.	hommes	11,993	23,158
	femmes.	11,165	
DÉCÈS. . . .	hommes	9,794	19,348
	femmes.	9,954	
	Différence. .		3,810

Vous voyez que la population de cette capitale tend à s'augmenter. On assure qu'il en est de même dans presque tous les comtés de l'Angleterre, et cette circonstance force à douter que la misère y soit aussi grande qu'on se plaît à la représenter. Cet accroissement serait encore bien plus rapide, si beaucoup de familles ressemblaient à celle d'un fermier du comté de Merioneth, dans le pays de Galles, qui y est mort, en juillet dernier, à l'âge de cent cinq ans. Il avait eu trente enfans de sa première femme, dix de la seconde, quatre de la troisième, et sept enfans naturels. Le plus jeune de ses enfans avait quatre-vingt-un ans de moins que l'aîné. Le nombre de ses descendans en ligne directe, qui assistèrent à ses obsèques, montait à plus de huit cents. Il ne faudrait que deux ou trois gaillards semblables pour peupler une colonie.

On a calculé que, pendant les règnes de trente-un rois, embrassant un espace de six cent quatre-vingt-quatorze ans, la nation anglaise a dépensé sept cent quatre-vingt-quinze millions, ce qui ne donne guère plus d'un million par an pour terme moyen, et contracté une dette de cent vingt-sept millions; et que, pendant les

cinquante-neuf ans du règne de George III, elle a dépensé deux mille trois cent vingt-sept millions, et contracté une dette d'environ huit cent millions, ce qui excède la valeur territoriale de toute l'Angleterre.

LETTRE XXV.

Tentatives faites pour amener un troupeau de rennes en Angleterre. — Sagacité de ces animaux. — Les douaniers de Gravesend refusent de les laisser débarquer. — Mort des deux tiers du troupeau. — Lapons.

Londres, ce 30 novembre 1821.

PENDANT qu'on songeait à acclimater dans le midi de la France les béliers dont la toison sert à faire les beaux schalls de Cachemire, on s'occupait du projet de naturaliser en Angleterre cet habitant si utile des contrées septentrionales de l'Europe, le renne.

Une colonie de ces animaux a été établie depuis assez long-temps en Norwège, et comme elle y a prospéré, un Anglais, nommé M. Bullock, se trouvant dans ce pays, conçut le dessein d'en ramener un certain nombre en Angleterre. Il en acheta vingt, et les fit conduire sur les côtes, en attendant le moment de son départ;

mais les loups, fort nombreux, à ce qu'il paraît, dans cette contrée, inquiétaient sans cesse son troupeau, et pour mettre ses rennes à l'abri des attaques de ces animaux féroces, il les fit transporter dans une petite île, à peu de distance du rivage. Malheureusement il s'y trouvait une herbe vénéneuse qu'ils broutèrent, et tous périrent en trois jours de temps. Adieu donc le prétendu instinct qu'on attribue aux animaux de connaître ce qui peut leur être utile ou dangereux.

Cette calamité ne découragea pas M. Bullock, il acheta un autre troupeau de douze rennes, réussit à les embarquer, et n'éprouva d'accident, que lorsqu'il devait croire qu'il n'en avait plus à craindre. Mais je ne veux point anticiper. Pendant tout le voyage, ces animaux montrèrent une sagacité extraordinaire. Ils semblaient reconnaître pour chef l'un d'entre eux qui marchait toujours à leur tête, et qui paraissait occupé de veiller à leur sûreté. Quand il fut question de les faire entrer dans une barque, ils n'y semblaient nullement disposés; cependant le chef, obéissant à la voix du Norwégien qui servait de conducteur au troupeau, y avança le pied et le retira

d'un air alarmé, en regardant ses compagnons, comme pour leur dire : « Ne vous hasardez pas. » De nouvelles invitations le décidèrent pourtant à risquer l'aventure. Dès qu'il fut à bord, il parcourut toute la barque comme pour s'assurer si le terrain était solide, et s'il n'y avait aucun danger ; après quoi, faisant entendre une espèce de ronflement, il se tourna de nouveau vers les autres rennes qui étaient restés passifs sur le rivage, et qui, à ce signal, entrèrent dans la barque sans hésiter.

Aucun de ces animaux ne périt pendant la traversée ; mais presque tous étaient souffrans, et M. Bullock fut enchanté d'arriver à Gravesend, dans l'espoir que l'air et l'exercice leur rendraient les forces et la santé. Mais croirait-on bien que le chef du bureau des douanes ne voulut jamais permettre leur débarquement ? Ces animaux devaient, selon lui, payer un droit d'entrée ; et le nom de renne ne se trouvant pas sur son tarif, il fallait qu'il écrivît à Londres pour demander à l'administration des douanes des renseignemens à ce sujet. M. Bullock proposa de lui déposer une somme double du droit le plus fort auquel quelque espèce d'animaux

que ce fût fut assujétie ; impossible : M. le douanier ne voulait pas risquer de se compromettre. Il sollicita du moins la permission de les parquer dans une prairie voisine du port ; le commis fut inflexible. Il fallut que les pauvres rennes restassent confinés à fond de cale jusqu'à ce qu'il eût reçu la réponse de son administration, et quand elle arriva, huit étaient morts. Le chef est du nombre des survivans, et comme il y a une femelle parmi eux, il est encore possible que la race se propage en Angleterre.

La hauteur de ces animaux est d'environ trois pieds, leur poil est fin et très-épais, précaution prise par la nature pour les préserver du froid rigoureux du climat qu'ils habitent. Leurs bois sout très-longs, et entièrement couverts de duvet. Ils mangent du foin sans difficulté. A leur arrivée on leur fit avaler un peu d'eau-de-vie pour réparer leurs forces, et ils ne témoignèrent aucune répugnance pour cette liqueur.

M. Bullock a aussi amené une famille de Lapons, le père, la mère, et un enfant de cinq ans. Le père a quatre pieds cinq pouces, et la femme est, à peu de chose près, de la même

taille. Ils étaient destinés à prendre soin du troupeau, et grâce aux douaniers de Gravesend, leur fatigue va se trouver diminuée des deux tiers.

LETTRE XXVI.

Littérature; Don Juan, par lord Byron. — Romans; Kenilworth. — Calthorpe-Harley Radington. — Voyage en Palestine, par Buckingham. — Découverte des ruines de deux grandes villes romaines. — Voyage en Afrique, par Hutton. — Annales des Malais; tradition sur le déluge. — Paramythia. — Littérature de la Bible. — Voyage en Afrique, par Burchell.

Londres, ce 10 décembre 1821.

Il n'a paru cette année qu'un seul ouvrage de poésie qui mérite que je vous en parle. C'est la suite du poëme de *Don Juan*, par lord Byron. Il en avait publié les deux premiers chants en 1819, et je vous en ai rendu compte dans ma lettre du 20 décembre de la même année. On vient d'en imprimer trois autres chants qui, comme leurs deux frères aînés, sont un cours complet d'obscénités et d'impiétés écrites avec

beaucoup d'esprit, et revêtues de toutes les fleurs de la poésie. Nous avions laissé don Juan ayant fait la conquête de la fille d'un pirate. Le père est parti pour une nouvelle expédition, le bruit de sa mort s'est répandu, les deux amans ne songent qu'à se livrer au plaisir; mais le terrible Lambro arrive tout à coup, et son arrivée est un véritable trouble-fête; la belle Haydie devient folle et meurt avec l'enfant qu'elle portait dans son sein; et l'on embarque don Juan pour aller le vendre en Turquie. Là il est acheté par un vieil eunuque qui l'introduit dans un superbe sérail, et lui fait mettre des habits de femme. Il est présenté à une sultane, modèle de beauté, qui l'a fait acheter pour ses menus plaisirs; mais don Juan se souvient encore d'Haydie, et ne répond qu'avec froideur à toutes les avances de l'odalisque. Il commençait pourtant à se repentir de sa cruauté, quand sa Hautesse arrive, et remarque que la nouvelle esclave achetée par sa favorite est fort jolie. C'est dans cette position que l'auteur laisse don Juan à la fin du cinquième chant. On y trouve de charmans détails pour ceux qui aiment les peintures libres.

Tandis que j'en suis sur les ouvrages d'imagination, il faut que je vous dise un mot des romans publiés cette année, le nombre en est grand, mais il en est très-peu qui méritent d'être cités. Parmi ceux-ci, il faut placer au premier rang, suivant la coutume, *Kenilworth*, par le fécond auteur des *Contes de mon Hôte*. Vous en avez trois traductions, et dans toutes, on vous met en grosses lettres, *par* Sir Walter Scott. Il est pourtant bon de vous dire que sir Walter Scott se refuse aux honneurs de la paternité. J'ai même en mains une lettre de lui où il déclare positivement qu'il n'en est pas l'auteur. Cependant la voix publique continue à les lui attribuer. Quoi qu'il en soit, on a fait le calcul que chacun de ces romans doit produire un bénéfice de plus de vingt mille livres sterling pour l'auteur et l'éditeur.

L'auteur du *Mystère*, dont je vous ai parlé l'année dernière, a donné un autre roman intitulé *Calthorpe*, qui est plein d'intérêt et que je puis vous assurer que vous lirez avec plaisir, même après ceux attribués à sir Walter Scott. J'en dirai autant d'*Harley Radington*, en deux volumes. Ce roman m'a d'autant plu,

qu'on y trouve une peinture très-fidèle des mœurs et des superstitions des habitans des îles Schetland, pays encore peu connu. Vous pourrez en juger bientôt, car je sais qu'on en imprime une traduction.

Miss Porter est resté au-dessous d'elle-même dans *le Village de Mariendorpt*, et je ne ferai que vous citer *Ainsi va le monde*, *Bannockburn*, et *la Fête de Mora*, qui peuvent encore se distinguer parmi la foule.

Passons maintenant à quelque chose de plus sérieux.

Le *Voyage en Palestine par M. Buckingham* peut se lire avec plaisir et avec fruit, même par les lecteurs rassasiés des nombreux ouvrages publiés sur cette contrée. L'auteur était né avec la passion des voyages. En 1795, à l'âge de neuf ans, il entra dans la marine, et depuis ce temps il a toujours été en course, et a parcouru successivement l'Espagne, le Portugal, les îles de Bahama, les Antilles, l'Amérique, la Sicile, Malte, les îles de l'Archipel, la Grèce, l'Asie mineure, la Turquie, la Perse, l'Inde, l'Egypte, la Nubie, la Syrie, et enfin la Palestine. Ce n'est que de ce dernier voyage

qu'il a rendu compte au public. Ce qui le rend plus intéressant, ce sont les détails qu'il donne sur les contrées de Bashan et de Gilead, situées à l'est du Jourdain, et presqu'inconnues en Europe, puisqu'on ne connaît que deux voyageurs qui aient pénétré avant lui, le docteur Seetzen et M. Burckardt, et que ni l'un ni l'autre n'a publié le résultat de ses observations. Il y a trouvé les ruines de deux grandes villes romaines, Geraxa et Gamala, et il en fait une description aussi complète que le permettaient le peu de temps qu'il a eu pour les examiner, et le danger qu'il courait en se livrant à cet examen. Il entre surtout dans de grands détails sur un théâtre de Geraxa qui paraît plus grand qu'aucun de ceux qui soient connus, et il entreprend de prouver, en s'appuyant principalement sur l'historien Josephe, ce qu'étaient ces deux villes du temps des Juifs et sous les Romains.

M. de Châteaubriant n'est pas flatté dans cet ouvrage, car M. Buckingham paraît regarder l'*Itinéraire de Jérusalem* comme un ouvrage brillant par le feu d'une imagination exaltée, plutôt que comme le fruit de recherches faites

avec sang froid et impartialité. Il le contredit souvent ; et l'accuse même d'être le créateur d'un village nommé Ramah, qui n'existe, dit-il, nulle part.

Un passage bien intéressant de ce voyage, est celui où l'auteur décrit la mort du fameux Djezzar Pacha, autrement dit le Boucher, et donne une histoire abrégée du règne de ses successeurs.

Je ne vous parlerai du *Voyage en Afrique par M. Hutton*, un vol. in-8°, que pour vous engager à ne pas le lire. Il a suivi une prétendue ambassade envoyée au roi des Aschantes en 1820, et en a rédigé une relation verbeuse qui ne contient pas un mot qu'on ne trouve dans le voyage en Aschantie de M. Bowdich, et qui est beaucoup moins complète.

On vient de publier une traduction des *Annales des Malais*, par feu le docteur Leyden. On aurait dû y ajouter le mot *fabuleuses;* car on n'y trouve que des légendes invraisemblables et des contes qui sont pour la plupart assez ennuyeux. Il s'en trouve un qui a quelque rapport avec l'histoire de Noé et du Déluge universel, ce qui ajoute aux preuves qu'on a déjà que

cette tradition s'est conservée, de manière ou d'autre, chez presque tous les peuples.

Un artiste qui a vécu long-temps à Pétersbourg vient de donner au public un recueil d'anecdotes sur ce pays, auquel il a donné le titre assez bizarre de *Paramythia*. Leur principal mérite est d'être à peu près nouvelles, malheureusement elles n'offrent rien de bien piquant, et une ou deux qui pourraient faire sourire sont trop graveleuses pour que je vous les raconte.

Un ouvrage beaucoup meilleur, et d'un genre infiniment plus grave, est celui que vient de publier M. James Towley, sur la littérature de la Bible, en 3 vol. in-8. On y trouve une dissertation très-savante sur toutes les matières dont on s'est servi pour écrire. L'auteur n'avance rien sans le prouver par les faits et les dates, et l'on voit avec surprise qu'il n'existe presque aucune production de la nature qui n'ait servi tour à tour à l'usage auquel nous employons aujourd'hui le papier; tous les métaux, toutes les pierres, le bois, l'écorce et les feuilles des arbres; les peaux des animaux et des poissons, enfin jusqu'aux ossemens.

On attend avec impatience le *Voyage de M. Burchel dans l'Afrique méridionale.* Il s'y est avancé trois à quatre cent milles plus qu'aucun voyageur européen, et y a découvert de grandes villes, bien peuplées, et plus civilisées que toutes celles que l'on connaît jusqu'ici dans cette partie du monde. On donne d'avance de grands éloges à cet ouvrage, dont quelques extraits ont déjà paru dans les journaux (1).

(1) La traduction de ce Voyage paraîtra aussitôt après sa mise en vente à Londres, au bureau des *Nouvelles Annales des Voyages*, librairie de GIDE fils.

LETTRE XXVII.

Troubles en Irlande. — Désordres qui s'y commettent. — Horrible trait de barbarie. — Causes du mécontentement.

Londres, ce 31 décembre 1821.

Je vous ai parlé, il n'y a pas très-long-temps, des troubles qui se sont manifestés en Irlande immédiatement après le départ du Roi de cette île, et je vous ai même dit que la tranquillité commençait à s'y rétablir. Ce repos n'a pourtant été que momentané, et le désordre est maintenant presque au comble dans ce malheureux pays, surtout dans la partie méridionale. Il ne se passe pas un jour sans qu'on y voye commettre quelque meurtre. Des magistrats, des fermiers, des receveurs de deniers publics y sont assassinés en plein jour et à force ouverte. Des bandes armées vont faire des visites nocturnes dans les maisons où l'on croit pouvoir trouver des armes, et si ceux qui les habitent refusent de livrer celles qu'ils peuvent avoir, ils sont

maltraités, et souvent même massacrés. Des jurés n'osent se rendre au tribunal pour exercer les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, parce que des lettres anonymes les menacent de mort s'ils vont s'en acquitter, et que de nombreux exemples ne prouvent que trop que ces menaces sont suivies d'exécution. Un particulier avait dit que si l'on venait lui demander ses armes, il ne les livrerait pas. Ce seul mot suffit pour le dévouer à la mort. Une troupe bien armée se transporta à son domicile, l'en arracha de vive force, et le fusilla avec les mêmes formalités que s'il eût été condamné par un conseil de guerre.

Les exemples de ces assassinats remplissent tous les jours une ou deux colonnes des journaux anglais. Je ne vous en citerai qu'un seul, et il suffira pour vous faire juger jusqu'à quel point ces barbares portent la férocité.

Vers la fin du mois dernier, un fermier du comté de Clonmel, nommé Shea, ayant donné congé à quelques sous-locataires, et repris les terres qu'il leur louait, reçut un avis anonyme portant que s'il ne les rétablissait sur-le-champ dans leur jouissance, il en serait sévèrement

puni. Il méprisa cette menace, et voulant se mettre en état de repousser la force par la force, il se munit d'armes à feu, et engagea deux de ses voisins, hommes déterminés, à coucher toutes les nuits dans sa ferme, dont il avait soin de bien fermer les portes tous les soirs. Toutes ces précautions furent inutiles. Au bout de quelques jours, le feu se déclara en même temps de tous côtés dans la ferme, au milieu de la nuit, et des monstres qui entouraient la maison, repoussaient dans les flammes ceux qui cherchaient à s'échapper, ou les tuaient à coups de fusil. Pas un seul de ceux qui s'y trouvaient ne purent se sauver, et dix-huit personnes, dont trois enfans et une femme enceinte, furent victimes de ces scélérats. Les assassins incendiaires ne se retirèrent qu'après être bien sûrs que leur crime était entièrement consommé, et personne n'osa porter de secours aux infortunés que leur rage avait proscrits. On déterra, le lendemain, sous les ruines, leurs restes méconnaissables. Le gouvernement d'Irlande fit publier une proclamation pour offrir une récompense de deux mille livres sterling (50,000 fr.) à quiconque dénoncerait les auteurs ou complices de ce forfait, et

même le pardon à celui d'entre eux qui ferait connaître les autres; et cependant rien n'a transpiré, et pas un des meurtriers n'est encore connu. Ces scélérats s'obligent par serment à ne se pas trahir, et telle est la superstition du bas peuple en Irlande, qu'il regarde comme obligatoire et inviolable un serment qui lui prescrit un crime.

L'audace a été poussée à un tel point, qu'on a conçu des craintes pour la ville de Dublin, et qu'on y a commencé des travaux de fortification à l'extérieur. On assure pourtant qu'ils viennent d'être suspendus. Cependant on vient de faire partir pour l'Irlande un des régimens des Gardes, et l'on y organise partout une police locale active et rigoureuse.

On assure que la politique et la religion ont peu de part jusqu'ici à ces mouvemens séditieux, et il paraît certain que la misère extrême du bas peuple en Irlande en est la principale cause. Mais si l'Angleterre n'y prend garde, cet incendie pourra s'étendre et causer une conflagration générale. Il ne faut qu'un chef au peuple, et qui sait s'il ne se trouvera pas en Irlande un Masaniello, un Wat-Tyler, qui tous deux, quoique nés dans les derniers rangs de la popu-

lace, ont mis en péril le royaume de Naples et celui d'Angleterre. Le cri que les factieux font déjà entendre, doit donner beaucoup à penser : c'est « plus de rentes! plus de dîmes! plus de taxes! ».

Sous ces trois mots se trouvent en effet comprises toutes les plaintes de l'Irlande. Depuis long-temps les grands propriétaires de ce pays l'ont abandonné pour fixer leur résidence en Angleterre, où ils attirent tout le numéraire d'un pays épuisé. Leurs domaines sont abandonnés à des régisseurs qui ne songent qu'à s'enrichir, et qui, pour faire la cour à leurs maîtres, laissent à peine au cultivateur de quoi se procurer la pomme de terre qui fait sa principale nourriture. Le peuple regarde donc comme vexatoire la rente, c'est-à-dire le loyer qu'il paye à ces propriétaires absens, et il est bon de remarquer que les comtés du midi où il règne le plus de troubles en ce moment, sont ceux où le nombre en est le plus considérable.

Pourquoi l'Irlandais ne veut-il pas payer de dîmes? La raison en est toute simple : il est catholique, il faut qu'il entretienne à ses frais les ministres de son culte; et cependant un ministre

protestant établi dans chaque paroisse, quand bien même il ne s'y trouverait pas un individu faisant profession de la religion réformée, a droit de percevoir à son profit une dîme sur toutes les productions de la terre.

A-t-on droit de s'étonner, après cela, que le malheureux Irlandais, accablé de loyers excessifs par les régisseurs des biens des propriétaires absens, et chargé d'un double fardeau pour deux cultes différens, s'écrie qu'il ne peut plus payer les taxes ou contributions.

Tels sont, à mon avis, les véritables motifs du mécontentement des basses classes en Irlande; ils demandent de la part du Gouvernement anglais de sérieuses réflexions, et malheureusement il ne paraît pas très-facile d'y trouver un remède. On peut comprimer pour un temps l'esprit de sédition, mais pour détruire entièrement les effets, il faut anéantir la cause.

FIN.

TABLE

DES LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

LETTRE PREMIERE.

LETTRE II.

LETTRE III.

LETTRE IV.

LETTRE VII.

LETTRE VIII.

LETTRE IX.

LETTRE X.

LETTRE XI.

LETTRE XII.

LETTRE XIII.

LETTRE XIV.

LETTRE XV.

LETTRE XVI.

LETTRE XIX.

LETTRE XX.

LETTRE XXI.

LETTRE XXII.

LETTRE XXIII.

LETTRE XXIV.

LETTRE XXV.

LETTRE XXVI.

LETTRE XXVII.

FIN DE LA TABLE.



